3e ANNÉE — T. 6. N° 128. — 26 Novembre 1921.


Adveniat Regnum Tuum.

La Documentation Catholique

LES QUESTIONS ACTUELLES, CHRONIQUE DE LA PRESSE, L'ACTION CATHOLIQUE et REVUE D'ORGANISATION ET DE DÉFENSE RELIGIEUSE réunies

PARAIT LE SAMEDI (40 fascicules par an; tables semestrielles)
PRIX: Un N°. 0 fr. 60. — ABONNEMENTS : Six mois, 11 fr.; un an, 20 fr. — Etranger, 12 et 22 fr.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe. (Chèques postaux: *Maison de la Bonne Presse, Paris, Ce N° 1668.*)

Sommaire analytique

LES NOUVEAUX LIVRES d'après leurs propres auteurs

« ITINÉRAIRES D'INTELLECTUELS »

Engrenage. — Péguy-Sorel. [1]

Il m'est impossible de présenter *Itinéraires d'intellectuels* au public (2) sans faire intervenir des souvenirs personnels, car seuls des souvenirs personnels peuvent l'expliquer. Ce n'est pas, en effet, simplement par goût littéraire ou curiosité philosophique que je me suis plongé tour à tour dans deux existences aussi attirantes que celles de Sorel ou de Péguy, mais par un certain entraînement de vie et d'action.

J'ai dû entendre parler de Péguy d'une façon un peu intime pour la première fois, vers 1903, par Mlle Lévy. Mlle Lévy appartenait alors au groupe des *Cahiers de la Quinzaine*, et elle s'occupait beaucoup de Robespierre. Ses études la conduisirent aux archives de Châteauroux, et j'y fis sa connaissance. C'est, je crois bien, sur sa vague recommandation que je me présentai, en 1904, au 8 de la rue de la Sorbonne. Comme je le raconte dans mes *Souvenirs*, j'y trouvai un Péguy soucieux, grave, accablé de dettes et n'en faisant point mystère. Il me parut très différent de son entourage, et ce sentiment d'une disparité entre Péguy et son atmosphère persista chez moi jusqu'en 1914, mais moins profond alors que dix ans plus tôt.

Premiers mécomptes.

Je cherchai en vain à me raccrocher à l'une ou à l'autre des branches qui partaient de ce petit cénacle caniculaire. Péguy me déroutait. Je n'avais rien lu de lui. Il ne ressemblait pas du tout à son portrait tracé par Mlle Lévy. J'appartenais alors au *Sillon*, et je m'attendais à trouver dans mes convictions vaguement démocratiques une raison de m'accorder aux leçons fougueuses données par l'inspirateur des *Cahiers*. Je ne veux pas dire qu'il se produisit quelque chose de contraire à mon attente. Non, mais ce fut une expérience totalement dissemblable de ce que j'avais auguré. Pour la première fois, j'entrais en contact avec ce qu'on appelle un *milieu* philosophique et littéraire, et l'impression que j'en retirais me décontenançait. C'était vraiment une grande surprise spirituelle. Les habitudes des *Cahiers* me déplurent, Péguy me parut lointain, et, remisant ma surprise, je cessai très rapidement d'aller le voir. A peine avais-je échangé avec lui quelques paroles.

Six ans plus tard, je devais faire véritablement sa connaissance. J'avais fini mes études — comme si on finissait jamais d'apprendre, mais c'est une phrase consacrée ; — j'avais voyagé, expérimenté plusieurs choses importantes ; Péguy lui-même, par sa conversion, s'était pour ainsi dire *ouvert* à mes regards. Un pont existait entre nous deux.

Reprise.

Ce qui rend tolérable l'odieuse existence qu'on mène à Paris et ce qui absout Paris d'exister, ce n'est pas ses musées, ses livres, ce n'est même pas ses monuments (il y en a ailleurs de plus beaux) ; ce sont les grands hommes qu'on y rencontre et qu'on ne rencontre que là. Boswell prétendait, en somme, que le but de tout être intelligent consistait dans la fréquentation familière des esprits supérieurs. De fait, une conversation avec Bourget, avec Sorel, vous ouvre des horizons plus vastes que leurs ouvrages, ou plutôt prolonge et situe, agrandit, éclaire les perspectives que leurs ouvrages vous découvrent.

Je rédigeais alors le bulletin de la politique extérieure, à la *Croix*, tout en aidant un peu l'abbé Le Liboux à la confection de la *Semaine Littéraire*. La publication de la *Jeanne d'Arc* de Péguy le signalait à l'attention des catholiques, et ce fut ainsi que je le revis, pour de bon, dans les bureaux accueillants du *Mois*. J'étais probablement devenu plus capable de discerner son originalité et d'en profiter. Toujours est-il que notre intimité devait naître de cette nouvelle rencontre et s'accroître sans répit de jour en jour.

Une immense personnalité.

Je n'aimais pas alors sa poésie, dont je venais de lire des extraits ; mais, tout de suite, son immense personnalité me subjugua. Péguy était un homme extraordinairement spécialisé pour sa création, possédé tout entier par son idée. Il ne faisait attention à rien en dehors de ses visions intérieures. Je le vois encore traversant le rond-point des Champs-Elysées sans regarder même les autos, comme extrait du monde, parlant, psalmodiant plutôt, déchiffrant son texte mental, rivé invisiblement à cette découverte volontaire et incessante qu'était son imagination de penseur. Il est probable que sans ces conversations je n'aurais pas goûté les œuvres de Péguy comme je devais les goûter peu après.

En tout cas, deux ou trois fois, je parlai dans la *Croix* des livres qu'il venait d'écrire, d'une façon qui lui plut, de telle sorte que, lorsque Bernoville, en 1913, fonda ses *Lettres* et, désirant faire publier sur Péguy un essai à la fois très catholique et très littéraire, s'adressa à Péguy lui-même pour qu'il lui indiquât le collaborateur de son choix, Péguy me désigna immédiatement. Telle est l'origine de ces *Itinéraires d'intellectuels*.

Un travail agréable.

J'avais accepté ce travail à la condition que Péguy s'y prêterait, qu'il me fournirait les renseignements que je lui demanderais, et qu'il ne se froisserait pas de ma liberté de jugement. Ces deux conditions furent scrupuleusement, royalement remplies. Quand je lui lus mon manuscrit, à l'automne de 1913 : « Il n'y aurait pas moyen de supprimer ça ? », demanda-t-il, à propos de mes critiques sur son style. « Non, croyez-moi, j'aime mieux le laisser », répondis-je,

(1) Les sous-titres sont de l'auteur.

(2) *Itinéraires d'intellectuels* (souvenirs raisonnés sur l'œuvre et la vie de Charles Péguy et de Georges Sorel) ; un vol., 7 francs. Nouvelle Librairie nationale, 3, place du Panthéon, Paris.

et ce furent toutes les réserves qu'il m'exprima. Par ailleurs, en toute occasion, il me manifesta son contentement : « Quand je serai mort, répétait-il volontiers, vous serez une de mes sources, avec Lotte, la plus sûre. »

Mon attitude en face de Péguy.

Ce n'est que beaucoup plus tard que j'appris par M. Sorel, qui le tenait de Salomé, que Péguy n'aimait pas tout à fait la liberté d'expression dont je m'étais prévalu à son égard : « C'est bien, le machin que Johannet a fait sur vous ? », lui avait demandé, ou à peu près, Salomé : « C'est bien, oui, c'est bien ; mais ça me manque un peu de respect. » Dans l'entourage de Péguy, on s'était habitué à ne parler de ses idées, de son style, de ses dettes, qu'avec une emphase extraordinaire, quoique contenue ; on n'approchait de lui qu'avec des génuflexions, intellectuelles si je puis dire, car personne moins que Péguy ne fut d'un abord difficile, mais l'idolâtrie de ses fidèles avait fini par gâter en lui une certaine fraîcheur de réaction. Lui-même parlait de lui-même littérairement dans des termes très analogues à ceux dont Sainte-Beuve aurait pu se servir vis-à-vis de Bossuet : « Vous verrez mon *Eve*, comme c'est beau : pas une cheville, des hexamètres d'une pureté ! pas une rature, ça vient ! Vous pensez, moi, avec tout ce Racine, tout ce Leconte de Lisle que je sais par cœur, ce que ça doit être, des vers réguliers, quand je me mets à en faire. »

Jamais je ne l'ai contredit oralement, sur ce point comme sur bien d'autres, m'estimant très heureux de l'écouter ; mais ni le respect ni l'affection que j'avais pour lui ne m'empêchèrent jamais, pas plus de son vivant qu'après sa mort, de dire nettement ma pensée, lorsque je croyais trouver en lui des gageures insoutenables, des insuffisances ou des ridicules. Plusieurs amis de Péguy, François Porché, Salomé, ont été surpris de me voir lui refuser le titre de *grand écrivain*. Je ne crois pas que Péguy soit un très grand écrivain, je le dis dans mes *Itinéraires*, d'abord à cause de ses manies, notamment sa manie du *premier jet*, ce dégoût institutionnel de la correction, de la mise au point (au fond de tout cela, on trouverait un orgueil délirant de la « révélation » personnelle), ensuite, à cause de cet entêtement de vouloir être un grand écrivain. Des stylistes de profession, comme Flaubert, finissent par vaciller sous le poids de cette prétention, à plus forte raison des essayistes comme Péguy. Quoi qu'on fasse, la part de l'inspiration, consciente mais impérieuse, restera toujours plus grande, pour la consécration d'un écrivain, que celle de l'effort voulu. Autrement dit, tout en estimant très haut les liqueurs et les velours d'un Paul Valery, on aura plus de confiance dans les tempêtes et les forêts d'un Victor Hugo.

Sans doute, chez Péguy, c'était plutôt la persuasion que la volonté d'être un grand écrivain qui dominait. Je pus m'en rendre compte tout à loisir.

Confidences.

En effet, pendant la préparation de mon étude, non seulement il me prodigua toutes les livraisons possibles de ses *Cahiers*, mais encore, avec une bonne volonté sans égale, il me donna toutes les lumières propres à éclairer son évolution la plus secrète. Il s'en faut que j'aie tout rapporté dans mes souvenirs. A-t-on ce droit ? Parce qu'un homme se livre à vous, peut-on le livrer aux autres ? On accuse bien à tort d'indiscrétion les écrivains et les journalistes. Ils gardent plus de confidences qu'ils n'en publient, et les articles qui ont l'air d'en dire le plus sont peut-être ceux qui requièrent l'exégèse la plus minutieuse.

Pendant plusieurs mois, je ne lus que du Péguy. Quasi jour par jour, à l'issue de mes lectures, j'allais l'interroger, tâchant ainsi de reconstituer son existence à la fois du dehors et du dedans. J'en étais arrivé, sur certains points, à savoir mieux que lui ce qu'il pensait à telle ou telle époque. Il oubliait beaucoup, très vite, et cette faculté, chez lui, donne la clef de plusieurs de ses volte-face.

La biographie d'un vivant.

C'est au cours de ces conversations, presque toujours passionnantes, que je me rendis compte à quel point une vie intellectuelle de Péguy, dessinée avec soin, pourrait présenter d'intérêt. Quand les gens sont morts, on interroge leurs papiers, leurs proches, on met des mois à découvrir plus ou moins exactement ce qu'ils ont dit, fait, pensé. J'avais la chance d'établir la biographie d'un vivant, qui me laissait feuilleter ses livres et sa mémoire, toujours prêt à combler les vides du silence, du temps ou de l'inattention. En même temps, Valois, Berth, M. Sorel, M. Benda, me fournissaient sur le passé qui leur était commun avec Péguy des renseignements souvent très précieux. Un contrôle séduisant m'était donc ouvert. Je ne me privai pas de ce concours.

Evidemment, on ne peut pas écrire la vie d'un homme qui n'a pas fini de vivre, qu'on est appelé à revoir demain, qui a des amis, des enfants, une mère, une femme — une belle-mère, — des ennemis, comme on compose la biographie d'un homme dont la carrière est terminée et que plus rien ne peut compromettre. L'une et l'autre situation présentent d'ailleurs des avantages. L'avantage de la biographie contemporaine, quand elle est faite avec l'appui et de l'aveu d'un « sujet » sincère, c'est de constituer comme une image authentique de sa conscience.

Plus tard, quand les événements sont révolus, bien des difficultés *inexistantes* se posent, suscitées par l'ignorance pure et simple. Souvent, je remarquais, soit dans le choix de tel *Cahier*, de tel collaborateur, soit dans telle attrapade, des intentions compliquées ; une conversation de cinq minutes avec Péguy, avec M. Benda, Bourgeois, avec Halévy, me convainquait, la plupart du temps, que mes théories étaient fausses et mes interprétations inutiles. Dans ce qui m'intriguait il n'y avait rien d'occulte ; souvent des nécessités matérielles, des hasards suffisaient à tout expliquer.

Le biographe *post mortem* est enclin, plus que de raison, à considérer la vie de son héros comme un roman où rien n'est laissé à l'aventure, comme une collection de tiroirs dont il doit retrouver toutes les clefs. Il croit pénétrer dans un monument dont chaque pierre proclame la précision de l'architecte. Mon expérience avec Péguy m'a persuadé qu'on commet ainsi beaucoup d'erreurs. La part de l'inexplicable, du fait absolu, dans toute vie humaine est immense. Aussi me paraît-il qu'aux *biographies critiques* on peut faire le grief de fausser dans son principe le sens de la vie. Un *récit* sans prétention, un récit simplement intelligent renferme plus de réalité, quand l'auteur est qualifié pour le faire, que les machines critiques, dont la mode, d'ailleurs, tend à passer.

Prédiction.

C'était au surplus l'opinion de Péguy lui-même : « Quand je serai mort, vous verrez ; ce que vous êtes en train d'écrire, ce n'est pas mauvais, non, c'est exact, c'est plein de choses, on vous pillera ;

mais c'est quand je serai mort que vous ferez pour moi quelque chose d'épatant, douze ou quinze pages d'une densité, où vous résumerez malgré vous, comprenez-moi bien, l'idée que vous êtes en train de vous faire de moi à votre insu, et c'est ça qui sera vrai. »

Il avait raison, j'ose le dire. Mon essai sur lui, qui parut d'abord dans les *Lettres*, sous le titre de *Péguy et ses Cahiers*, fut généralement apprécié. Paul Bourget, que je ne connaissais pas, que je considérais simplement du dehors comme un des plus puissants écrivains de ce temps, eut l'attention de m'écrire que mon étude lui plaisait beaucoup, et l'on pense si ce témoignage m'alla au cœur et m'encouragea. M. René Doumic voulut bien, de son côté, quelques mois plus tard, me citer dans la *Revue des Deux Mondes*. On me récompensait donc du souci que j'avais eu de me documenter aussi sérieusement que j'avais pu le faire, de l'effort que j'avais tenté, de réduire à l'essentiel la courbe vitale d'un esprit supérieur, du temps que j'avais passé à reproduire le profil spirituel d'une âme entre toutes originale.

Quelques buts.

Car j'avais voulu faire plusieurs choses dans ce *Péguy* : 1° Fournir un tableau de sa vie et une analyse de ses œuvres ; 2° Serrer de près le passage de ses opinions les unes aux autres de façon à tirer, si possible, une leçon de ses expériences ; 3° Examiner sans parti pris ses formes d'art, ses essais de prose et de vers encore si discutés ; 4° Me rendre compte de ce que le catholicisme avait d'attraits pour certains intellectuels. Tel est le contenu de la première partie de cet ouvrage.

L'irréparable.

La seconde est très différente. Hélas ! sans le vouloir, oh ! non, elle répond à cette prophétie mélancolique de Péguy sur ce *quelque chose d'épatant* que je pouvais faire après sa mort. Je me représente encore ces jours affreux. Comme presque tous les journaux parisiens, vers la fin d'août 1914, la *Croix* émigrait en province, ou plutôt songeait à émigrer — exactement, à *essaimer*, — car la victoire de la Marne arrêta le transport à Toulouse de la partie de son matériel nécessaire à une édition provinciale. Parti le 6 septembre de Paris, je me trouvais à mi-chemin, prêt à continuer sur Toulouse, prêt à regagner la capitale, selon les besoins. Avant de se séparer de nous tous, Péguy m'avait demandé de lui lire les *Vitæ Patrum* pour le fameux *Conte des Saints* dont il m'avait confié un jour le projet. J'avais sorti le vénérable in-quarto de son casier, je m'apprêtais à le lire avec lenteur, quand subitement l'*Echo de Paris* apprit à toute la France le malheur irréparable.

Les paroles d'une ombre.

Péguy prenait brusquement l'ampleur d'une ombre. De ce jour, ses moindres paroles me revenaient à l'esprit avec une majesté singulière. Quand je tombai malade, l'année suivante, je ne cessai de songer à lui, à ses gestes, dont les moindres détails me revenaient.

Depuis 1913, nos relations s'étaient faites extrêmement amicales. Je le voyais presque tous les jours. Il me demandait des renseignements que je pouvais lui fournir mieux que d'autres. Il me mêlait à cette vaine et savante stratégie politico-littéraire, dont il espéra toujours plus qu'elle ne pouvait rendre. Surtout il me tenait au courant de ses travaux, de ses rêveries, de ses rancunes, de ses espoirs. Sitôt la porte ouverte, il entamait, sans tarder, les confidences : « Bonjour, fils. Hier matin, j'ai fait soixante vers de mon *Eve*. La même coulée, ce que je fais, que les *Innocents*. Vous verrez ça. Du classique, et je sais ce que je dis. » Et l'entretien se poursuivait, l'entretien, ou plutôt le monologue, toujours obstinément, impérieusement, inlassablement, presque mécaniquement ramené à Péguy — Péguy persécuté, Péguy endetté, Péguy écrivain et éditeur.

Sauvetages divers.

Ma mémoire est bonne. Je n'ai pas dû oublier beaucoup des confidences qui m'étaient faites. Toujours est-il qu'en 1916, à force de me remémorer les plus curieuses d'entre elles, les plus cohérentes, celles qui se rapportaient à ses projets littéraires, je fus amené insensiblement à les rédiger. Lors de leur publication, en 1919, par le *Correspondant* (1), Halévy, Maritain, Massis, Valois, les Tharaud, M. de Peslouan, m'ont assuré qu'ils y retrouvaient le Péguy qu'ils avaient connu, avec ses mouvements de tête, avec ses intonations de voix courant sous le texte.

En toute bonne foi, j'estime avoir conservé de Péguy des traits précieux, des morceaux entiers que sans moi l'on ne connaîtrait pas, notamment cette étonnante histoire du « gros péché », ce *Conte des Saints*, que les Tharaud ont reconnu et que Péguy n'avait résumé qu'à de très rares intimes. La première partie, j'en suis sûr, vaut la sténographie la plus fidèle. La seconde est moins nette dans mon souvenir, ou plutôt j'ai dû repasser à l'encre des ébauches vaguement crayonnées. Péguy s'était contenté d'estomper à gros bouillons l'odyssée de son pécheur à travers la campagne. J'ai dû *réaliser* le « topo ». La fin est du Péguy pur.

Roman d'aventures ou les deux moitiés d'un philosophe.

Mon étude sur M. Sorel, qui complète les *Itinéraires*, a une origine assez bizarre. Je suivais, en 1906-1907, les cours de M. Flach au Collège de France. M. Flach parlait, ces années-là, du code d'Hammourabi. Nous étions bien cinq ou six auditeurs, qui, très vite, étions arrivés à nous connaître. L'un d'eux, grand, épais, une barbe grise dans une grosse figure rose, se montrait plus loquace que les autres. Je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il était fort intelligent, extrêmement original et cultivé. La première conversation que nous eûmes roula sur les mystères de Mithra. Je nous vois encore, M. Sorel et moi, arrêtés au coin de la Sorbonne, devant Cluny, discutant la thèse inattaquable de M. Franz Cumont.

C'était, en effet, M. Sorel, et je n'en savais rien. Que n'aurais-je pas donné pour le savoir ! Les théories du célèbre philosophe m'attiraient, moins comme un aimant que comme une énigme, dont la clef était désirable. Au moment où je conversais avec lui sur l'origine militaire du culte mithriaque, j'avais dans ma serviette ses *Réflexions sur la violence* et une étude de Spronck sur leur auteur. Par un dédoublement fantastique, je me trouvais connaître ce rare écrivain sous deux aspects absolument divers, sans pouvoir recoller les deux morceaux. On pourrait tirer plus d'un roman d'une pareille donnée. Il n'y eut aucun roman. Lorsque, en 1910, je renouai avec Péguy, quelle ne fut pas ma surprise en retrou-

(1) Cf. *D. C.*, t. 2, pp. 688-691.

vant, le premier jeudi — c'était son jour d'assises aux *Cahiers*, — sous les traits de mon auditeur du cours de Flach, M. Georges Sorel en personne ! Il conversait, ce jour-là, sur Dante, avec un Sarde, habitué, lui aussi, des *Cahiers* et mort pendant la guerre, Piroddi. M. Sorel, citant des vers de Dante, en détaillait les beautés, formées du contraste des images, de la succession échevelée des comparaisons les plus disparates.

Parallèle de Péguy et de Sorel.

On apprend beaucoup avec M. Sorel. Personnellement, je lui dois plus qu'à Péguy. Péguy intéressait, étonnait, mais il ne rentrait dans aucune généalogie spirituelle. Dans ses rapports de pensée avec ses maîtres, avec Bergson, par exemple, il s'évadait, pour ainsi dire, de leur propagation solide, pour faire autour de leur doctrine une espèce d'émanation hors série qui n'aboutissait à rien en dehors de lui. On pouvait se plaire en lui, énormément. Il était difficile — à mon avis — de profiter scientifiquement, littérairement, philosophiquement, de son voisinage, autant, du moins, que son originalité semblait le promettre. C'était une impasse dans le bleu, un bleu très sombre, ou, si l'on préfère, une immense porte sur l'indéfini.

M. Sorel, au contraire, fait un tel remue-ménage avec les idées, il les rapproche de tant de façons, il a tellement lu, tellement réfléchi, tellement combiné, tellement échoué (rien n'instruit autant qu'un bon échec), tellement écouté, il est construit intellectuellement sur un plan tellement personnel que je me demande s'il existe au monde un cerveau comparable au sien en richesses, en inventions.

Ce qui m'attirait en lui, c'était l'excitateur, le dispensateur de découvertes. Je me demandais, en l'entendant, comment on peut ainsi renouveler les perspectives, fabriquer de toutes pièces des interprétations inattendues, grouper sous un jour inédit les hommes et les institutions, passer avec tant d'aisance d'un plan à un autre plan, se libérer des précédents pour retomber dans la tradition la plus ancienne.

Quel contraste entre ces deux hommes : Péguy, pâle, nerveux, mélancolique, volontaire, toujours penché sur le lac de ses désillusions pour y contempler son image ; M. Sorel, puissant, gai, sanguin, d'une discrétion infinie sur soi-même, employant toutes ses forces à s'extérioriser dans les choses et les théories.

Le lien du bergsonisme.

Un lien rassemblait ces deux hommes : le bergsonisme. Ils lui devaient presque tout de leur formation, et, si j'ai pénétré un peu leur pensée intime, c'est sans doute pour avoir fréquenté assidûment, pendant plusieurs années, les cours de M. Bergson. En outre, ils avaient de commun, l'un et l'autre, un penchant irrésistible à leur premier mouvement. S'il faut le dire, ils étaient, chacun d'eux, trop pressés. Quand on s'occupe d'un écrivain, on va souvent chercher bien loin les principes générateurs de son action, alors que son caractère explique à peu près tout. Chez Georges Sorel, comme chez Péguy, on rendrait compte de bien des aventures spirituelles, et notamment de ces volte-face qui promenaient Péguy de Jaurès à Poincaré, de Renan à Pie X, Sorel de Proudhon à Maurras et de Maurras à Lénine, en faisant intervenir, à titre permanent, cette inquiétude, cet agacement, qui, chez l'homme de nos jours, contrarient le jeu de l'intelligence jusqu'à le supprimer par endroits, quitte à le surexciter dans d'autres.

Travers contemporains.

Le goût du changement, le sens exagéré du mobile, du fluide, du passager, du caduc, du périssable, de l'individuel, voilà ce qui menace le plus notre civilisation. On finit par être écœuré de cette crédulité orgueilleuse, qui, par défiance de l'actuel, stérilise les plus féconds esprits, fait de la modification en soi un principe de progrès, pousse les institutions à la ruine par excès de prévisions et n'aboutit, à force d'affirmations successives, qu'à la contradiction de soi-même, à l'interversion dogmatique du but et du moyen, à la fatigue de l'idée de cause et de l'esprit de décision, bref, au renversement de toute critique.

Chez Péguy comme chez Sorel, le stable manque un peu, et surtout le désir raisonné du stable, en d'autres termes, l'amour de ce qui est, l'acceptation initiale de l'imparfait, et voilà en quoi l'un et l'autre participent si profondément au devenir secret de ce temps extraordinaire. Comment l'humanité surmontera-t-elle cette crise, universelle dans l'espace civilisé, totale dans le caractère, à la fois morale et psychologique, c'est ce qu'on peut se demander.

Sorel et l'élite bourgeoise.

Chez nous, M. Sorel n'a pas la place insigne qu'il mérite et qu'on finira par lui accorder. En Italie, on en fait l'égal de Renan et de Taine. Je ne crois pas qu'il atteigne jamais un public aussi vaste : il est trop érudit, trop spécial ; mais il agira sur une élite, peut-être plus puissamment qu'eux. Mis dans les mains de disciples ou d'auditeurs très intelligents, capables de se hausser à son niveau, ou s'y trouvant déjà, il peut constituer un tonique sans pareil. A le prendre au mot, à l'imiter servilement, on ferait volontiers fausse route. A la rigueur, je le vois assez bien devenant l'oracle d'une bourgeoisie énergique, consciencieuse, d'une élite intellectuelle très avancée, qui serait le Joseph de Maistre et l'Auguste Comte collectifs de ce Rousseau, de ce Marx et de ce Proudhon.

Sorel et Lénine.

Les bolchevistes lui ont dédié des clubs, et ils expliquent certains de ses livres dans leurs Universités. Ils ne doivent pas y entendre grand'chose, encore que M. Sorel les avoue. Tout dernièrement, dans la *Préface* d'un essai d'Ascoli traduit de l'italien et qui n'est pas sans ouvrir des horizons curieux (1), Edouard Berth me prenait à partie pour les réserves que j'avais faites à l'adhésion de M. Sorel au bolchevisme. Berth justifie Sorel en signalant dans le bolchevisme la réminiscence du socialisme. Je ne le conteste pas. Démocratie, socialisme, bolchevisme, tout cela fait corps, suivant du moins une certaine *filiation* organique.

Ce que je conteste, ou plutôt ce qui m'a toujours désorienté, c'est l'adhésion de M. Sorel au socialisme et son antidémocratisme. Je ne vois pas très bien sa théorie sur la chasteté, la compétence, le sérieux, l'honnêteté civique, la haute culture intellectuelle, faire bon ménage avec ce ramassis d'arrivistes fous et de bandits lubriques qu'on appelle les Soviets. Je ne peux m'expliquer ce côté de sa pensée. S'il faut l'avouer, je ne comprends pas davantage qu'un esprit clairvoyant se dise socialiste. C'est sans doute là une aberration comme la nature en produit tant.

---

(1) Une brochure, chez Delesalle, 16, rue Monsieur le Prince.

Sorel et l'héroïsme.

Aussi bien pourrait-on incliner le sorélisme du côté de la violence bourgeoise — incarné, par exemple, dans le *fascisme* — avec encore plus de facilité qu'on ne l'agrège à la violence dite prolétarienne. Après tout, que désire Sorel ? Des actes *héroïques*, énergiques, de la part d'un prolétariat conquérant et agressif — afin de déterminer une forte réaction bourgeoise, qui remette en honneur le jeu authentique de la lutte de classes, mère des cités vigoureuses, et que la démocratie médiocrate encrasse de son cambouis.

La lutte des classes.

Pour ma part, je n'estime nullement que l'hypothèse marxiste de la lutte des classes suffise à éclairer le progrès historique dans son principe et dans son entier. Les choses sont beaucoup moins simples que cela. Les socialistes croient volontiers à la simplicité des choses, symbole parlant de la pauvreté de leur esprit.

En tout cas, les sociétés occidentales tendent de plus en plus à résister par la violence aux tentatives communistes, sans mettre pour cela en question leurs pratiques démocratiques, à base de ploutocratie. Au contraire, il se forme peu à peu en Occident une espèce de démocratie militante, très capable, au nom de l'égalité, de *raccourcir* le communisme, dans tous les sens de ce mot. En même temps, les bolchevistes jettent du lest en quantités massives et composent avec le capitalisme vainqueur.

Sorel bon bourgeois.

Tout cela cadre excessivement mal avec le marxisme et ne répond pas tout à fait aux anticipations soréliennes. De toute façon, d'un penseur à l'autre, il faut expressément noter le changement de décor. Pour Marx, la dépossession de la bourgeoisie ne faisait pas de doute, il s'en remettait au temps, pur et simple, pour l'exproprier. Combien plus réservé se montre Sorel ! Avec infiniment de précautions, il réserve la place d'une contre-offensive favorable à la bourgeoisie, que dis-je, cette âme de grand bourgeois la souhaite expressément. Dans l'eschatologie sorélienne, le Prolétariat n'est qu'un agent, dont la raison d'être s'épuise à faire avancer la Bourgeoisie.

Tel est l'homme, tel est le milieu que j'ai voulu étudier de près dans mes *Itinéraires d'intellectuels*. Aucune besogne ne m'a laissé un souvenir plus tonique que cette familiarité respectueuse avec deux esprits singulièrement propres à exciter la réflexion. En général, on apprend beaucoup à proximité du génie (1). J'ai tâché de transmettre à mes lecteurs un écho fidèle de mes lectures, de mes conversations, de mes réflexions.

La vie de Péguy.

En voici un résumé objectif et succinct :

D'abord la vie de Péguy, sa naissance à Orléans, le 7 janvier 1873. Il doit y avoir longtemps que la famille y subsiste puisqu'on y trouve ce nom en honneur au moins depuis le XVIe siècle. Les Péguy de Charles Péguy étaient d'origine campagnarde, vignerons du Val de Loire. Par sa mère, il remontait aux bûcherons du Bourbonnais.

(1) Je ne puis me retenir de signaler (aux lettrés d'une certaine culture) les conversations de Renoir recueillies par Ambroise Vollard et qui viennent de paraître chez Crès. Voilà un genre de biographie que Péguy eût aimé.

Son enfance fut pauvre, sa mère étant demeurée veuve de bonne heure, mais non pas misérable, non pas même gênée. Péguy reçut une excellente éducation, une instruction solide. Très vite ses professeurs le remarquèrent et le firent passer de l'école primaire au lycée. Plus tard il obtint à Lakanal une bourse qui lui permit d'achever ses études et de préparer Normale.

Il n'en sortit pas par la bonne porte, ayant échoué à l'agrégation, mais il y a complété son bagage d'idées, recruté des maîtres, des amis : Bergson, Romain Rolland, Halévy, les Tharaud, complétés plus tard par Sorel, Bernard Lazare, Vuillaume Benda, Peslouan. De très bonne heure, il a perdu la foi, et en 1890 il est devenu socialiste.

Ses entreprises.

Exclu du professorat, captivé d'autre part par l'affaire Dreyfus, il a l'idée d'écrire, de publier, d'éditer. Rue Cujas, il fonde une librairie socialiste et lance ses premiers ouvrages : une *Jeanne d'Arc* notamment, prototype des futurs mystères. Enfin, au début de 1900, paraissent sous sa direction les *Cahiers de la Quinzaine* qu'il devait pousser jusqu'en 1914, à travers quelles difficultés d'idées et d'argent, personne ne le saura jamais ! Cette œuvre constitue essentiellement sa vie d'écrivain et de penseur, car c'est là qu'il a donné — à un petit groupe compact et fidèle d'un millier d'abonnés — tout ce qui est sorti de sa plume depuis 1900 jusqu'à sa mort.

Un homme libre.

L'inspiration des *Cahiers* était à l'origine dreyfusarde, socialiste, anticléricale, antimilitariste, vaguement anarchiste même en 1903, mais absolument dégagée de toute coterie vénale. Ce désintéressement vaut d'être signalé, car il est rare et c'est à cause de lui que Péguy pourra se libérer à temps du combisme, du jauressisme (1903) pour évoluer jusqu'à la foi chrétienne et au patriotisme traditionnel.

Un homme changeant.

J'ai tâché, dans mon essai, de noter exactement toutes les fluctuations de pensée qui caractérisent les divers retournements de Péguy entre 1900, date de ses grandes affirmations socialistes, et l'alerte de Tanger (1905) qui émut en lui, avec une vigueur que lui-même peut-être ne soupçonnait pas, des manières d'être conformes à ses hérédités religieuses et nationales. Dès lors, il n'avait plus qu'à marcher de l'avant dans cette direction nouvelle.

Elle le conduisit vers 1907 au catholicisme ; par malheur, il ne put jamais s'y établir. Marié civilement (1898) à une personne qui ne le suivit point dans ses changements d'âme, il ne se résolut jamais aux mesures qui lui auraient permis la fréquentation des sacrements.

Un mystère que compliquera l'avenir.

Il y a là un grand mystère, que l'avenir compliquera peut-être encore, lorsque les témoins de la vie de Péguy, aujourd'hui empêchés par la plus élémentaire discrétion, pourront révéler ce qu'ils savent. J'ai dit là-dessus tout ce qu'on pouvait dire.

Ce qui paraît assuré, c'est qu'au début de sa conversion des grâces extraordinaires fondirent sur Péguy. Pendant plusieurs années, il vécut dans une sorte de longue extase intérieure où se mêlaient les élans mystiques à son renouveau intellectuel. Il priait aux carrefours des routes, sanctifiait les rues de Paris

en y récitant des *Ave Maria*, bref se mouvait dans une atmosphère de foi intégrale. C'est à Chartres qu'il atteignit le sommet de cette édification, à Chartres, où il vint un jour, à pied, de Lozère, le petit bourg de Seine-et-Oise où il résidait alors, pour demander à la Sainte Vierge, qui l'exauça, la guérison de ses deux enfants. Il nous a laissé sur ce voyage un poème de la plus grande beauté, qui constitue probablement son chef-d'œuvre.

Si donc la révolution religieuse de Péguy n'aboutit pas, en ce qui concerne son attitude pratique, à une conclusion ferme, elle délimita dans ses écrits un renouvellement capital à tous points de vue. En prose et en vers, ce qui compte dans ses œuvres procède de la foi, foi chrétienne, foi patriotique.

Poète, penseur et pamphlétaire.

J'ai distingué en lui un poète, un penseur et un pamphlétaire. Au premier nous devons *Eve*, gigantesque machine, puissante et monotone, immense et interminable rhapsodie d'où émergent des morceaux parfaits, déjà incorporés au patrimoine de la littérature éternelle.

Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre !

A côté figurent les *Tapisseries*, recueil des poésies consacrées à sainte Geneviève, à Jeanne d'Arc, et les *Mystères de la Charité*, des *Saints Innocents*, le *Porche du Mystère de la troisième vertu*. Le pamphlétaire et le penseur se partagent un domaine assez divers, depuis les *Réflexions sur la grippe*, jusqu'à l'*Argent*, en passant par *Notre Jeunesse*, *Un nouveau théologien*, le livre étrange intitulé *A nos Amis, à nos Abonnés*, *Victor Marie, comte Hugo*, sans parler d'innombrables notes, confidences et dissertations, éparses dans un grand nombre de cahiers divers.

Une énigme à résoudre patiemment.

Que restera-t-il de cette masse ? On a beaucoup vanté, beaucoup critiqué le style de Péguy, toujours clair, mais toujours surchargé de répétitions. Il a pratiqué les deux systèmes de vers, libres ou réguliers, en usage de notre temps, mais il est constamment demeuré fidèle à une espèce de prose ronronnante et circonstanciée qui le caractérise vigoureusement. Quel tri l'avenir fera-t-il dans ce bagage ?

La réponse est d'autant plus malaisée à fournir que l'œuvre de Péguy a été férocement tronquée par la mort. Il avait encore beaucoup à produire, et des œuvres plus originales encore peut-être que celles qu'il nous laisse. D'après ses confidences, j'ai constitué le catalogue de ces pertes et même j'ai tâché de reconstituer le fameux *Conte des Saints*, qui eût été, écrit par lui, une des choses les plus pénétrantes de notre littérature.

Sorel ou le triomphe de la longévité.

Contrairement à Péguy, M. Georges Sorel a eu tout le loisir de s'exprimer. Depuis l'année 1892, où, âgé de quarante-deux ans, il laissa (sans demander la retraite à laquelle il avait droit) le service des Ponts et Chaussées, jusqu'à l'année 1921, où il vient de publier une nouvelle édition de l'*Idéologie du Progrès* et une puissante (et très controversable) étude sur le *Pragmatisme*, M. Sorel n'a cessé de s'instruire et de produire.

De vieille bourgeoisie normande, cet ancien polytechnicien s'adonna de bonne heure aux méditations de haute politique. Comme un grand nombre d'hommes de sa génération, il céda très vite aux suggestions socialistes. Proudhon et Marx l'ont marqué d'une empreinte ineffaçable, peut-être plus forte encore que celle de Bergson et de Renan, qu'il subit par la suite avec un enivrement pareil. Sa besogne personnelle fut à la fois d'amalgamer ces diverses influences en réagissant contre elles et contre le milieu où il se trouva.

Le travail de Sorel, en effet, porte ce double caractère du réflexe instinctif et de la personnalité très étudiée. Eût-il écrit sans de multiples provocations intellectuelles ? La réponse à cette question est tellement négative que toute son œuvre peut être située « en marge » de trois ou quatre *pensées*. Mais, d'autre part, elle s'isole avec un tel bonheur que son originalité ne court aucun risque de traîner dans le sillage d'autrui.

Son œuvre.

Les ouvrages principaux de Sorel, ceux qui resteront, ne sont pas en très grand nombre : les *Illusions du Progrès*, ou critique de l'idée de progrès, d'où ressort la négation de la *réalité* du Progrès avec un grand P, est à coup sûr l'une de ses investigations spirituelles les plus attachantes et probablement celle qui peut intéresser le public catholique sans arrière-pensée.

Son livre le plus célèbre, *Réflexions sur la violence* (1906), plusieurs fois repris et réédité, mérite également l'attention la plus aiguë. M. Sorel tâche d'y démontrer que l'ennemie née de tout relèvement social est la démocratie endormeuse et niveleuse. Le seul espoir qui nous reste consiste dans la violence prolétarienne, soit qu'elle aboutisse, par la destruction de la société actuelle, à un type de société vraiment en rapport avec les capacités de l'industrie contemporaine et les traditions ouvrières, soit qu'au contraire, par une réaction énergique qui fasse donner son plein à la lutte des classes, la bourgeoisie se réorganise sur des principes plus énergiques et plus exclusivistes.

Un philosophe très fin me disait en 1915 : « Vous avez eu tort d'intituler votre étude : *l'Evolution de Georges Sorel*, vous auriez dû mettre : *les Evolutions...* » Peut-être y a-t-il du vrai dans cette boutade, car il est remarquable que M. Sorel a beaucoup varié. Parti d'un antisocialisme assez violent, il aboutit de nos jours au *léninisme* (sinon au bolchevisme), après avoir passé par le socialisme, l'antidémocratisme, le syndicalisme, et avoir flirté avec l'*Action Française*.

De la manière de lire Sorel.

Le profit qu'un catholique peut tirer de Sorel est très analogue à celui qu'un Français peut tirer de Nietzsche. Il aide à reviser les préjugés courants et à percer à jour les hypocrisies dominantes. A cet égard, certains de ses opuscules, comme la *Révolution dreyfusienne*, doivent être médités par tous ceux qui ont envie de voir clair dans la politique républicaine.

L'œuvre philosophique et historico-critique de Sorel consiste dans son *Pragmatisme*, son *Procès de Socrate*, le *Système historique de Renan* ; son bagage purement économique n'existe guère, à part l'*Introduction à l'Economie moderne* et les *Matériaux pour servir à l'histoire du prolétariat*, qu'en italien. L'une et l'autre n'intéressent d'ailleurs que les spécialistes.

Le grand public instruit, cultivé, tirera davantage de profit, je l'ai déjà dit, des *Illusions du Progrès* et de la *Révolution dreyfusienne*. L'homme qui a écrit ces deux ouvrages est assuré de survivre.

René Johannet.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Joseph Bédier successeur de M. Edmond Rostand

La Documentation Catholique *a publié dans son fascicule du 12. 11. 21 (pp. 386-393) le discours de réception de M. Joseph Bédier. Voici la*

RÉPONSE de M. Louis Barthou.

Joseph Bédier poète. Son chef-d'œuvre: «Roman de Tristan et d'Iseut».

« Seigneurs, vous plaît-il d'entendre un beau conte d'amour et de mort ? C'est de Tristan et d'Iseut, la reine. Ecoutez comment, à grande joie, à grand deuil ils s'aimèrent, puis en moururent un même jour, lui par elle, elle par lui. »

Vous doutiez-vous, Monsieur, il y a quelque vingt ans, en écrivant ces lignes, que le chef-d'œuvre auquel elles servent de prélude vous ouvrirait les portes de l'Académie française ? Certes, vous avez publié depuis des livres importants dont l'originalité, la force didactique et la qualité littéraire auraient suffi à déterminer notre choix. Mais pour l'opinion publique, qui juge nos jugements, vous êtes resté le renouveleur habile et heureux du *Roman de Tristan et d'Iseut.* C'est votre *Vase brisé.* Sully-Prud'homme avait fini par être agacé de la réputation à la fois immense et étroite qu'il devait au sien. Je sais que vous ne reniez pas le vôtre. Et combien vous avez raison ! Vous êtes un universitaire, un savant, un érudit, un critique, un historien, un philologue, un hagiographe, un médiéviste. Et ce sont des titres. Mais vous avez eu un jour la bonne fortune d'être un poète : c'est elle qui vous sert aujourd'hui. Quand vous vous efforciez, pour nous dire la tragique histoire, de retrouver les formes de penser et de sentir des bons conteurs du XIIe siècle, vous redoutiez de poursuivre une chimère. Un succès prodigieux eut vite fait de dissiper vos craintes. Je ne serais pas surpris qu'il vous eût étonné, mais je suis sûr qu'il ne vous troubla pas, et vous eûtes la sagesse de ne pas vous laisser détourner par une griserie dangereuse de la voie plus austère où vous vous étiez délibérément engagé. Vous n'eûtes pas besoin de vous faire attacher à un mât pour résister aux sirènes : vous ne les entendiez pas. Il me souvient de vous avoir rencontré, au moment de votre gloire naissante, dans un salon que tenait avec une grâce souveraine une femme supérieure dont les origines alsaciennes, fièrement portées, s'accordaient avec l'esprit parisien le plus pur. Les femmes vous regardaient, mais vous ne regardiez pas les femmes, et votre courtoisie, si pleine de tact, mais encore timide, ne faisait rien pour continuer, dans la conversation, la séduction de votre roman. Vous étiez sans doute le seul à ne pas penser à Tristan et Iseut, à Brangien, au roi Marc, à Gorgeval, à l'ermite Ogrin, au nain Frocin, à toutes ces aventures que vous aviez racontées avec tant de « mélancolie celtique et de grâce française », pour la plus grande joie de nos esprits et de nos cœurs.

Les sources. La « manière ».

Il y avait eu dans votre entreprise une part de gageure, mais non pas peut-être celle que vous aviez craint de ne pas gagner. Depuis Wagner, il semblait que le sujet de *Tristan et Iseut* n'appartînt plus qu'à Wagner. Il l'avait traité à sa façon, en génie dominateur, et, enivré par l'irrésistible magie de ses incantations musicales, nous avions fini, ou plutôt commencé, par ne connaître d'autre façon que la sienne. La puissance de sa musique nous avait imposé son poème et nous ne savions que par lui, aventures et sentiments, les personnages de l'immortelle légende de l'amour et de la mort. Grâces vous soient rendues, Monsieur, pour avoir restitué à la France un poème qui est de France. Vous n'attendez pas de moi, ni vous ni personne, que je recherche, surtout après vous, ses origines lointaines. Malgré les clartés que vous y avez apportées, c'est un problème obscur où je laisse les érudits s'embarrasser et se contredire. Je ne m'attarderai pas non plus à rechercher vos sources. Vous les avez indiquées avec votre loyauté coutumière, et chacun peut juger, par vous, de ce que vous avez emprunté à vos devanciers. Vous devez l'inspiration ou les traits de quelques chapitres à Gottfried de Strasbourg et à Eilhart d'Oberg, mais surtout vous êtes le successeur et le renouveleur des « deux bons trouvères d'antan », Thomas et Béroul, qui écrivaient en français au milieu du XIIe siècle, et il nous plaît de le savoir. Vous avez écrit dans vos *Légendes épiques* un curieux paradoxe sur les remanieurs. Que n'ont-ils tous su remanier comme vous ! Je ne suis pas sûr, quoique Gaston Paris l'ait supposé, que vous ayez d'abord écrit tout le poème en vers aussi semblables que possible à ceux de Béroul, afin de donner ensuite à leur traduction la forme et la couleur primitive. Mais je soupçonne votre facilité apparente d'être le résultat d'un long effort et je ne crois pas diminuer votre grâce en disant que sa spontanéité a dû beaucoup à de patientes recherches et à de laborieux rapprochements. Heureusement que l'érudit a renseigné le poète sans l'étouffer. Vous avez le don de conter, l'aisance, l'harmonie, la simplicité émouvante, le sens de la nature, le mouvement, la mesure. Oh ! surtout la mesure ! Vous dites que « démesure n'est pas prouesse » et vous ajoutez : « Seigneur, il sied au conteur qui veut plaire d'éviter les trop longs récits. La matière de ce conte est si belle et si diverse : que servirait de l'allonger ? » Vous avez eu l'art d'éviter les longueurs. Pourtant, pris d'ici et de là, et parfois de votre propre fonds, vous avez multiplié les épisodes, mais aucun n'est de trop, et vous leur avez donné une vie durable. Qui donc ne sait et la délicieuse allégorie de la chemise de noce de Brangien et les morceaux d'écorce ou de menus branchages jetés par Tristan dans la fontaine pour avertir Iseut, et la farine semée par un nain malfaisant dans la chambre du roi pour garder la forme des pas de Tristan, et, dans la forêt du Morois, l'épée nue entre les amants endormis ? Qui ne connaît la force dont le philtre bu en commun est le symbole, la force irrésistible, fatale et impitoyable, d'un amour à la fois innocent et criminel ?

Exemple : l'épisode du philtre.

« — Iseut, que savez-vous donc aujourd'hui ? Qu'est-ce donc qui vous tourmente ?

— Ah ! tout ce que je sais me tourmente, et tout ce que je vois. Ce ciel me tourmente, et cette mer, et mon corps, et ma vie !

Elle posa son bras sur l'épaule de Tristan ; des larmes éteignirent le rayon de ses yeux, ses lèvres tremblèrent. Il répéta :

— Amie, qu'est-ce donc qui vous tourmente ?

Elle répondit :

— L'amour de vous.

Alors il posa ses lèvres sur les siennes.

Mais, comme pour la première fois tous deux goûtaient une joie d'amour, Brangien, qui les épiait, poussa un cri, et les bras tendus, la face trempée de larmes, se jeta à leurs pieds :

— Malheureux ! arrêtez-vous et retournez, si vous le pouvez encore ! Mais non, la voie est sans retour, déjà la force de l'amour vous entraîne et jamais plus vous n'aurez de joie sans douleur. C'est le vin herbé qui vous possède, le breuvage d'amour que votre mère, Iseut, m'avait confié. Seul, le roi Marc devait le boire avec vous, mais l'ennemi s'est joué de nous trois, et c'est vous qui avez vidé le hanap. Ami Tristan, Iseut amie, en châtiment de la male garde que j'ai faite, je vous abandonne mon corps, ma vie ; car, par mon crime, dans la coupe maudite vous avez bu l'amour et la mort !

Les amants s'étreignirent ; dans leurs beaux corps frémissaient le désir et la vie. Tristan dit :

— Vienne donc la mort !

Et quand le soir tomba sur la nef qui bondissait plus rapide vers la terre du roi Marc, liés à jamais, ils s'abandonnèrent à l'amour. »

Succès de l'ouvrage.

Pourquoi ai-je choisi cet épisode ou, mieux, pourquoi ai-je cité un épisode d'un livre répandu, connu, célébré dans le monde entier ? Il compte plus de cent éditions ; il a été illustré deux fois ; il a été traduit en allemand (à deux reprises), en suédois, en anglais, en hollandais, en grec, en tchèque, en norvégien, en italien, en catalan. Ces éditions, ces illustrations, ces traductions, sont un suffrage qui a précédé celui de l'Académie française. Au moment où je vous y accueille, il me semble qu'Iseut la blonde vous y a conduit par la main. Qu'elle y soit, comme vous, la bienvenue. Sa présence est trop symbolique pour qu'elle crée contre nos traditions un précédent dangereux.

Débuts du nouvel académicien.

Origines ; les premières années.

Quand parut, en 1900, votre *Roman de Tristan et Iseut*, vous aviez trente-six ans. Subissez, Monsieur, cette révélation sans vous en effrayer. Il est dans les traditions académiques que notre âge soit public le jour de notre réception ; puis, de la réception à la mort, chacun pense surtout à l'âge de ses voisins. Donc, à trente-six ans, vous étiez célèbre. Est-ce à dire que, la veille, vous fussiez un inconnu ? Evidemment non, mais votre notoriété, établie sur des travaux que le grand public a la mauvaise habitude d'ignorer, ne dépassait pas le monde restreint des savants et des écoles. Je me trompe : votre pays d'origine était déjà fier de vous, et, peut-être même, tandis que vous n'y songiez pas, pressentait-il votre gloire académique. Ce n'est pas de Paris que je parle : vous y êtes né, mais par accident, comme Victor Hugo à Besançon ou Théophile Gautier à Tarbes. Vos origines les plus anciennes vous rattachent à la Bretagne, d'où votre famille, qui prit part, en 1717, à la conspiration de Cellamare, fut obligée de s'exiler pour l'île Bourbon. Elle y trouva un asile, la sécurité et bientôt la fortune. Quoique la Bretagne puisse vous revendiquer comme l'un de ses arrière-petits-fils, dans lequel elle reconnaît la ténacité et l'imagination de sa race, il faut rendre à Bourbon ce qui lui appartient : vous êtes de l'île. Vous y avez vécu vos premières années, vous y avez grandi, vous y avez pris, dans une famille cultivée, le goût des belles-lettres, et son lycée s'honore de vous avoir, de la quatrième à la philosophie incluse, compté parmi ses plus brillants élèves. De votre temps, il s'appelait le lycée de Saint-Denis : il s'appelle aujourd'hui le lycée Leconte-de-Lisle. Tous les changements de noms ne sont pas aussi heureux, s'il est vrai que trop, parmi eux, sont dus à la faveur de la mode ou aux vicisistudes de la politique. Leconte de Lisle, c'est autre chose : il avait du génie, et, sans faire de tort à la très estimable mémoire d'Edouard Hervé, on peut dire qu'il était, avant vous, l'académicien dont l'île Bourbon tirait le plus d'honneur.

Étudiant à l'Ecole Normale ; culte pour ses maîtres Gaston Paris et Brunetière.

A dix-sept ans, déjà bachelier, vous quittez la Réunion. Vous choisissez l'enseignement où votre frère aîné vous a devancé en entrant dans la section des sciences de l'Ecole normale supérieure. Malgré la précision de votre esprit, vous préférez les lettres, et au lycée Louis-le-Grand, dont l'injustice des révolutions n'a heureusement pas débaptisé le nom glorieux, vous préparez, vous aussi, l'Ecole normale. Vous y êtes reçu en 1883. Le philosophe illustre qui devait vous accueillir ici, en égal plus qu'en disciple, comptait parmi vos maîtres. Nous perdons tous à son absence, tous et nous deux, Monsieur, puisqu'il n'aura pas suffi de mon effort sincère, qui ne peut pas suppléer à mon incompétence, pour vous recevoir et pour vous louer selon vos mérites. Je suis sûr, pourtant, que M. Boutroux n'aurait pas revendiqué pour lui l'influence décisive qui devait orienter votre carrière, et sa modestie si délicate en aurait reporté l'honneur sur deux autres de vos professeurs, Gaston Paris et Brunetière. Comment parler d'eux, après vous ? Vous pratiquez comme un culte la reconnaissance et l'amitié. Vous êtes, à vos heures, un rude polémiste : il y a eu dans votre famille un mousquetaire rouge, qui n'eut pas moins de dix duels, et, comme lui, vous aimez la bataille. Mais quel respect, quelle vénération, quelle tendresse pour vos maîtres ! Il est bon d'être aimé et loué par vous.

Ceux-là mêmes qui n'ont pas accompagné ou suivi Brunetière sur les chemins de la croyance rendent hommage à son courage intellectuel et à la noble probité de son désintéressement. Il vous remarqua et il vous aida. Mais ce fut surtout Gaston Paris, un « plus que père », qui décida de votre vocation, et je ne saurais faire de vous un plus bel éloge qu'en vous saluant comme un disciple digne de ce maître. Vous avez hérité de lui, avec le goût et le sens des textes, une méthode de critique littéraire dont Claude Bernard avait, dans un autre domaine, posé magnifiquement les principes. La recherche de la vérité, si elle est conduite impartialement, est une, et elle obéit partout aux mêmes lois. Elle n'exclut nulle part l'imagination, mais l'hypothèse n'a le droit de s'ériger en système que si le contrôle expérimental des faits ou des documents en a démontré la réalité. D'autre part, la science, et il y a une science littéraire, ne doit pas se préoccuper des conséquences, « bonnes ou mauvaises, regrettables ou heureuses », que la vérité recherchée et établie lui a révélées. L'indépendance et la probité de l'esprit avaient pour Gaston Paris la vertu d'un dogme et la force d'une habitude. Il fit le voyage de Ronce-

vaux pour vérifier sur place un détail discuté de la *Chanson de Roland*. Il y rencontra Edmond Rostand, qui, ici même, le jour de sa réception, évoqua ce souvenir : « Au seuil même de Roncevaux, j'ai quitté, un soir, Gaston Paris. Je l'avais accompagné jusqu'aux derniers lacets de Valcarlos. Il poursuivit son voyage. Je voulus redescendre pour n'être pas en tiers entre Charlemagne et lui. Debout sous un chêne qui ressemblait à son génie, près d'une source qui ressemblait à sa conscience, il me dit adieu de la main. Puis, au tournant de la route, il disparut... comme il vient de disparaître : pour continuer de monter ! »

Professeur à Fribourg, à Caen, à l'École Normale.

Plus que tout autre, Monsieur, vous savez ce qu'il y a de vrai dans ces belles paroles. Quand on suit Gaston Paris comme un guide, on est sûr de monter, et, malgré la topographie, la marche de la rue d'Ulm à l'Académie française est, vous en conviendrez, surtout aujourd'hui, une belle ascension. Vous l'avez faite par étapes, en voyageant et en enseignant. Vous avez professé, avec un grand succès, à Fribourg en Suisse, où l'Université venait d'être fondée, la langue et la littérature françaises, avant d'être maître de conférences à Caen. Mais c'est l'année 1893 qui marque l'étape décisive.

Vous revenez comme maître à l'Ecole normale supérieure que vous avez, depuis six ans à peine, quittée comme élève. La voie, la large voie, qui devait vous conduire ici, est ouverte à votre talent. Vous y entrez avec cette sorte de timidité audacieuse ou, si vous aimez mieux, de modestie confiante que j'ai cru reconnaître en vous. Votre public ne passe pas pour pécher par excès d'indulgence, et ces jeunes normaliens, turbulents et taquins, prolongent avec délices, au grand détriment des professeurs qu'ils guettent, l'âge qui est sans pitié. Vous les conquérez tout de suite. On ne vous donne pas de surnom, ce qui est un succès, et on vous respecte, ce qui est une victoire. Vous avez l'autorité. De quoi est-elle faite ? De la pénétration de votre esprit et de la probité de votre conscience. Vous n'êtes pas de ceux qui transigent, par coquetterie, par prudence ou par peur. L'enseignement est pour vous un apostolat, et la critique littéraire, telle que vous la pratiquez, n'est jamais une négation stérile. Lamartine disait d'elle, à propos de Sainte-Beuve, et le cas particulier aggravait ainsi l'injustice générale, qu'elle est la puissance des impuissants. Cette formule, sommaire comme une exécution, exprime un ressentiment, mais non une vérité. Après Gaston Paris et après Brunetière, vous lui avez donné un démenti.

Les « Fabliaux ».
Le problème des origines des Contes populaires du moyen âge.

Pourtant, en 1893, quand vous avez publié votre premier livre, une étude magistrale sur les *Fabliaux*, vous avez cru devoir vous défendre contre un agnosticisme que personne ne vous avait encore reproché. De fait, vous aviez combattu tous les systèmes sans en proposer aucun. La théorie aryenne et surtout la théorie anthropologique de l'origine des contes populaires étaient trop peu solides pour résister à vos coups, mais il n'en était pas de même de la théorie orientaliste, qui faisait dériver ces contes, pour la plus grande partie, de l'Inde des temps historiques. Elle avait pour elle la possession acquise et les autorités les plus hautes. Votre livre est dédié à Gaston Paris, en hommage de reconnaissance et d'affection. Mais Gaston Paris lui-même n'avait-il pas donné son adhésion, au moins dans de certaines limites, à la thèse orientaliste ? Ces positions prises, ces autorités, ce patronage ne troublèrent pas votre vaillance, puisque vous n'aviez d'autre souci que celui de la vérité. En affirmant cette indépendance, vous n'aviez pas besoin de dire que par là au moins Gaston Paris vous reconnaîtrait comme de son école. Il y avait dans votre rébellion apparente la plus fervente et, j'ose le dire, la plus pieuse des fidélités, puisque aussi bien Gaston Paris avait, par liberté d'esprit, combattu certaines doctrines chères à son père, dans la place même où celui-ci les avait enseignées.

Avez-vous réussi dans votre démonstration ? Je n'ai pas autorité pour le dire et je ne m'aventure pas à me prononcer comme juge dans une question où je puis à peine parler comme témoin. Dirai-je que votre livre m'a amusé ? Oui, mais entendez par là que j'y ai goûté le plus agréable des divertissements intellectuels. Quoi que vous en ayez écrit, ce gros volume n'est pas « un livre pesant sur un sujet léger », mais je ne voudrais pas non plus paraître prononcer des paroles frivoles sur une matière grave. Le tout est de s'entendre. Habitué à la discussion, j'ai aimé la clarté, le mouvement, la vie de la vôtre. Votre érudition n'est jamais pédante : elle laisse à d'autres écoles la lourdeur massive qui écrase plus qu'elle ne démontre. Vous êtes, dans les questions de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge, plus savant qu'aucun homme au monde, mais votre science, toujours aisée et alerte, ne se prive pas, au besoin, d'être spirituelle et malicieuse. A ses heures même, quand vous redevenez un mousquetaire rouge, elle a des dents et elle a des griffes. L'hypothèse indianiste, ou orientaliste, ou orientale, des contes populaires y a passé et peut-être succombé. Je dis peut-être par politesse ou par prudence, mais au fond, si mon opinion vous importait tant soit peu, je vous déclarerais sincèrement que votre démonstration négative m'a convaincu. Après avoir détruit, vous n'avez pas édifié. Par impuissance ? Non, mais par volonté réfléchie et par loyauté intellectuelle. L'origine des contes populaires vous paraît poser un problème insoluble, et vous ajoutez : « Il est indifférent que nous le sachions ou non. » En êtes-vous toujours aussi sûr ? Votre livre, si puissant qu'il soit, n'est qu'un moment de la science. Elle se renouvelle toujours. Tout problème des origines, quelle que soit l'occasion où il se pose, conserve une attraction irrésistible, et peut-être celui que vous avez déclaré insoluble tentera-t-il d'autant mieux les chercheurs.

L'« œuvre maîtresse » : les « Légendes épiques ».
Comment Bédier fut amené à la composer.

D'ailleurs, vous sentiez bien que, même votre thèse admise, vous n'aviez pas épuisé toutes les questions, et celles que vous suggériez dans des pages dont la franchise égale la force, ne laissaient-elles pas espérer à Brunetière qu'elles feraient désormais l'objet de vos études et de vos préoccupations ? Les romans de la *Table ronde*, avec leurs « inventions subtiles et charmantes », lui apparaissaient comme la réaction d'une aristocratie éprise d'idéal contre les hardiesses ordurières des *Fabliaux*. Il vous appelait à traiter un sujet où il croyait que pourrait se complaire la délicatesse de votre goût, et il citait à comparaître devant votre érudition élégante *Tristan, Lancelot et Perceval*. Donnerez-vous à ce *Tristan* qui vous a si bien réussi le pendant de *Perceval ?* On le dit. Ne trompez pas notre espérance.

Votre édition de la *Chanson de Roland* est ache-

vée, et vous avez du temps devant vous. Parmi vos prédécesseurs dans le fauteuil que vous occupez, il y eut de Pongerville, qui le garda pendant quarante ans avec une magnifique obstination. Fauteuil oblige. Si vous jouissez d'une semblable longévité, quelles belles œuvres nous vous devrons ! Aucune pourtant, si bien que vous fassiez, ne dépassera vos *Légendes épiques* pour l'originalité, la puissance et la profondeur. C'est votre œuvre maîtresse, et c'est l'œuvre d'un maître. Quand vous l'aviez entreprise, en 1904, vous veniez d'être nommé au Collège de France. Elle ne naquit pas d'un plan préconçu, d'un sujet choisi, d'une préférence réfléchie, mais d'une circonstance fortuite. Vous connaissiez mal les chansons de geste ; il faut le croire, puisque vous l'avez dit. Vous prépariez une édition du *Charroi de Nîmes*, qui est l'une des vingt-quatre chansons du cycle de Guillaume d'Orange, et vous fûtes conduit par les nécessités de votre travail, et sans doute aussi par les curiosités de votre esprit, à parcourir le cycle en entier. Que Clio soit bénie pour vous avoir inspiré cette promenade ! Vous ne vous promenez jamais en vain dans les vieux manuscrits où palpite l'âme de la patrie naissante.

Théorie classique (Gaston Paris) sur les chansons de gestes : leurs prétendues origines mérovingiennes.

Au moment où vous pénétriez pour la première fois, et par hasard, dans le problème de la formation des chansons de geste, il paraissait résolu par une doctrine générale dont les nuances ou les variétés ne troublaient pas l'unité fondamentale. Cette doctrine affirmait et elle croyait avoir définitivement prouvé que les romans du XIIe et du XIIIe siècle, les chansons de geste, étaient la dernière expression d'une épopée française, vieille de plusieurs siècles et contemporaine des événements qu'elle avait chantés. Gaston Paris, dans son admirable *Histoire poétique de Charlemagne*, avait, dès 1865, développé cette théorie, sans la pousser jusqu'aux extrêmes conséquences où d'autres l'ont conduite, avec une force unique et irrésistible. A l'en croire — et comment ne pas le croire ? — l'épopée française avait commencé dès l'époque mérovingienne. Des chants nationaux avaient célébré pendant plus de trois siècles tous les souverains, tous les héros de la France, depuis Dagobert jusqu'à Louis d'Outremer, et particulièrement pour Charlemagne, les primitives cantilènes avaient été créées de son vivant par l'enthousiasme des Français. Trente-cinq ans après, en 1900, l'opinion de Gaston Paris n'avait pas fléchi. Vous l'avez épousée dès 1894, dans un article sur la « Société des anciens textes français », sans la discuter et sans soupçonner même qu'elle pût prêter à une discussion. Vous disiez, vous aussi, qu' « il avait existé une épopée mérovingienne dont nos chansons de geste ne sont que le dernier remaniement », et vous exprimiez cette doctrine avec un lyrisme dont vous avez eu raison de rappeler l'enthousiasme sans avoir eu tout à fait tort de vous en reprocher la déclamation : mais vous êtes de l'île Bourbon, et vous aviez trente ans.

Théorie de Bédier : « Les romans du XIIe siècle sont du XIIe siècle. »

Depuis, il vous fallut en rabattre. L'étude que vous aviez entreprise en 1904 sur les légendes du cycle de Guillaume d'Orange, sans inquiéter encore votre esprit et surtout sans troubler encore votre foi, vous révéla les côtés imprévus des problèmes que vous croyiez définitivement résolus. La formation ancienne — qui aurait été contemporaine des événements eux-mêmes — des légendes épiques s'accordait mal, pour le cas particulier de Guillaume d'Orange, avec les faits que vous constatiez. L'expérience démentait l'hypothèse. Vous ne vîtes tout d'abord dans ce résultat qu'une exception, dont la doctrine générale, si solidement établie, ne se trouvait pas affectée. Pourtant, savant, curieux... et Breton, vous poursuivîtes du côté du cycle de Girard de Roussillon d'abord, du côté de la légende d'Ogier de Danemark ensuite, l'enquête que vous aviez involontairement commencée avec Guillaume d'Orange. A votre grande surprise, ces deux expériences nouvelles, conduites, comme les premières, avec l'impartialité méthodique dont vous êtes coutumier, démentaient par des faits précis et prouvés, contrôlés et contrôlables, l'interprétation orthodoxe de la formation des légendes épiques. Qu'était-ce à dire ? Vous ne pouviez plus étudier une chanson de geste sans éprouver le tort que vos conclusions faisaient à la théorie dominante. Un système s'ébaucha dans votre esprit ; vous en fûtes effrayé comme d'un péril et, vous l'avez dit, comme d'un ridicule. Ayant pris peur de votre audace, et pour ne pas courir le risque d'une aventure peu scientifique, vous soumîtes à une revision plus rigoureuse les faits, les textes et vos conclusions. Avant de perdre la foi, vous essayâtes de rapporter à la religion établie les hypothèses, si troublantes, qui paraissaient la contredire. Ce fut une belle lutte de conscience; elle vous honore, Monsieur, mais l'honneur en est d'autant plus grand qu'elle n'étonna aucun de ceux qui vous connaissaient. Il vous fallut pourtant prendre un parti et vous rendre à l'évidence. Quelle était-elle ? Qui résume interprète, et je risquerais de vous trahir en vous traduisant. Donc, je vous cite. Les faits, les documents, les observations, enseignent que « les romans du XIIe siècle sont des romans du XIIe siècle, et qu'il faut les expliquer par cela que nous savons du XIIe siècle, du XIe siècle au plus tôt, et non point par cela que nous ignorons du siècle de Charlemagne ou du siècle de Clovis ».

Preuves négatives.

C'est toute une théorie nouvelle des Chansons de geste qui se dégage de cette phrase. Mais elle ne s'affirme pas comme un dogme, et pendant sept ans, dans votre chaire du Collège de France, dont les leçons ont passé dans vos quatre volumes, vous l'avez patiemment, minutieusement et abondamment démontrée. Une à une, vous avez pris les principales légendes épiques. A mesure que votre étude se poursuivait, votre méthode se précisait et elle s'affermissait, mais elle avait trouvé et pratiqué, du premier coup, ses règles essentielles. D'abord, pour chaque légende, des analyses complètes et claires, vivantes et amusantes. Etait-ce donc pour le plaisir de narrer de beaux contes ? Oh ! que non pas ! Vous disposiez seulement, et avec un art souverain, la trame de vos discussions. Pour chaque chanson votre procédé était le même ; vous groupiez les preuves qui détruisent ou démentent l'origine carolingienne de l'épopée française, et, cet avantage acquis, vous donniez à votre propre théorie toute la force irrésistible d'une documentation historique, géographique et hagiographique.

Preuves positives : « Documentation historique, géographique et hagiographique. »

Les chansons de geste sont nées aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, à l'occasion des grands mouvements de foule qui répandaient sur les routes menant aux sanctuaires les plus célèbres du moyen âge, ou à des foires non moins célèbres, les pèlerins ou les

marchands, accompagnés de jongleurs, près des abbayes bordant ces routes, où l'on conservait des reliques de l'époque carolingienne. Les clercs exaltaient ces reliques, plus ou moins authentiques, pour en tirer profit en retenant les pèlerins, tandis que les jongleurs, pour divertir les pèlerins ou les marchands, exploitaient dans leurs chansons, autour des abbayes que souvent ils fréquentaient, les mêmes anciens souvenirs, la même vie, la même histoire ou la même légende. Vous avez parcouru ces routes qui conduisaient aux grands pèlerinages d'Italie, de France et d'Espagne, la *Via Francesca*, le *Camino Francese*, la *Via Tolosana*, et combien d'autres! Vous vous êtes fait pèlerin; vous avez visité les abbayes; vous avez recherché les chapelles, les mausolées, les tombes, les reliques, les vieilles chartes. Vous avez vu les clercs et les jongleurs collaborer, directement ou indirectement, à l'exploitation des pèlerins, ceux-là empruntant aux jongleurs des traits pour leurs chroniques, ceux-ci empruntant aux clercs des motifs pour leurs chansons. Vous avez dressé une liste, qui paraît définitive, des personnages historiques dont les exploits sont célébrés dans les chansons de geste, et je ne sais pourquoi vous avez dit qu'elle vous créerait des inimitiés. Les savants ont-ils donc, eux aussi, leurs querelles, leurs ambitions, leurs déceptions et leurs rancunes ? Vous avez identifié cinquante-deux églises où il existait, soit des tombes et des châsses, réelles ou fictives, soit des légendes de personnages qui furent des héros de chansons de geste. Et malgré tant d'analyses minutieuses, tant d'habiles concordances, tant de faits établis, tant d'heureux résultats, vous vous êtes refusé à proposer un système rigide et à l'exprimer en formules.

Conclusion :
les chansons de geste sont une des « grandes initiatives françaises » de la fin du moyen âge.

Mais quoi que vous en ayez, un système se dégage de vos études et il précise vos conclusions. Il restitue aux chansons de geste leur véritable origine en les rattachant non à des poésies anciennes et mystérieuses dont il ne reste aucune trace, mais aux siècles mêmes, du XIe au XIIIe, où elles furent écrites et dont elles reflètent la vie, la foi, le mouvement, les besoins, les aspirations et les espérances. Cette éclosion était-elle un miracle? Elle est magnifique, mais elle ne tient pas d'un prodige si on la rapproche avec vous soit des Croisades, qui l'expliquent en partie, soit des « grandes initiatives françaises » du XIe siècle, la poésie des plus anciens troubadours, les premiers essais de peinture sur verre, les premiers tournois, les premiers arcs d'ogive, auxquels M. Lavisse, dans le remarquable rapport qui vous attribua le prix Jean Reynaud, n'a pas manqué d'ajouter quelques autres traits distinctifs du génie d'une France parcellaire et anarchique, mais déjà « assez riche d'humanité pour que tous les peuples d'Europe, l'Allemagne comme l'Italie et l'Espagne, l'aient imitée ».

Valeur critique, littéraire et originale des « Légendes épiques ».

Ainsi tout se tient et ainsi tout s'explique. Mais ne vous ai-je pas, hélas ! mal expliqué dans un résumé qui ressemble trop à une mutilation ? Je ne suis pas un médiéviste, et malheureusement d'autres que vous s'en sont déjà aperçus. Mais croyez bien que je n'ai pas été insensible aux beautés littéraires de votre œuvre. On peut être à la fois un professeur et un homme de lettres, un grand savant et un parfait écrivain. Vous l'avez prouvé. Au service de votre système, ou de votre thèse, ou de votre hypothèse, ou de votre théorie, ou de votre idée, ou de votre doctrine — quel riche dictionnaire est le nôtre ! — vous avez déployé les qualités les plus rares : une érudition profonde et sûre, une documentation abondante et précise, un sens critique très aigu, une argumentation puissante, éloquente et impérieuse, qui ne se prive pas, s'il le faut, de malice et d'esprit. Vous avez dit d'un professeur étranger, auquel vous avez beaucoup emprunté : « Il n'a point le respect des *idola* des érudits, et comme ses héros narbonnais, il a détruit bien des *mahomeries*. Il observe et pense par lui-même ; il oblige à penser. Il a le goût du fait concret et en même temps le pouvoir de muer les faits en idées et de lier les idées en systèmes. En ses livres robustes et lumineux, on admire à la fois son grand sens réaliste et ses dons de combinaison, et, d'ici longtemps, quiconque étudiera le cycle d'Orange, s'il n'est pas toujours son adepte, sera toujours son obligé. » Mais c'est vous, Monsieur, trait pour trait, et c'est votre œuvre ! Il me faut ajouter que vous avez toujours sacrifié l'habileté à la probité. Ce que vous devez aux autres, vous le dites, et je ne sais pas de livre qui, plus que les *Légendes épiques*, abonde en références et en citations, en remerciements et en hommages. N'avez-vous pas déclaré tout à l'heure qu'on peut recevoir, même de ses élèves, la leçon de l'exemple? D'autres se posèrent, avant vous et autour de vous, la question que votre ouvrage résout, mais accessoirement, partiellement et localement, sans aborder le problème dans sa plénitude si complexe et sous tous ses aspects si variés. L'histoire littéraire n'interdit pas la recherche de la paternité. Soyez tranquille, Monsieur; votre livre est bien vôtre. Un éminent romaniste, qui est de vos amis, a écrit il y a huit ans : « Il est possible que cette œuvre maîtresse, sans doute la plus parfaite qu'ait suscitée la littérature du moyen âge français vieillisse rapidement, précisément parce que ses enseignements passeront très vite dans le domaine public. » Je suis sûr du plaisir que cette prophétie vous a fait. Votre œuvre si vivante ne paraîtra vieillie que le jour où elle sera dépassée par les travaux de l'école qu'elle a fondée. Elle a du temps devant elle. Il reste encore bien des questions à résoudre dans le problème mystérieux de l'origine des Chansons de geste, et vous les avez posées. Mais, grâce à vous, un résultat est définitivement acquis : vous avez rendu à la France ce qui appartient à la France. « Je sens passer dans ces épopées, écrit l'un des frères Grimm, le souffle des forêts germaniques. » Avant lui, Frédéric Schlegel avait dérivé de l'épopée germanique tout ce que la poésie de l'Europe moderne ne devait pas à la grâce orientale. Mais c'est Uhland qui avait trouvé la vraie formule, trop longtemps subie, même par nous, de cette expropriation littéraire pour cause d'utilité prussienne. « L'épopée française, c'est l'esprit germanique sous une forme romane. » On nous laissait la forme pour prendre le fond. Vous avez discuté cette théorie avec la haute impartialité qui fait le prix de vos découvertes. Ainsi l'esprit français a recouvré les droits dont on l'avait injustement dépouillé. La *Chanson de Roland* exalte la fidélité, l'honneur, le respect de la parole jurée. Elle est de chez nous et elle est à nous. Nous vous remercions, Monsieur, d'avoir démontré ce que nous sentions.

L'apologie d'Edmond Rostand.

Le fonds de son âme; sa délicatesse; sa profonde vie intérieure.

La science n'a pas de patrie, mais il n'est pas interdit à la patrie de se réjouir de ce qu'elle doit à la science. Vous avez servi l'une par l'autre et vous avez écrit : « Je suis de ceux qui cherchent la vérité et non pas la victoire. » Cette fière devise, que vous avez si bien remplie, vous rendait digne de succéder au grand poète, dont le même souci s'est exprimé dans ces vers admirables :

> Je pense à la lumière, et non pas à la gloire.
> Chanter, c'est ma façon de me battre et de croire ;
> Et si de tous les chants mon chant est le plus fier,
> C'est que je chante clair afin qu'il fasse clair.

Vous avez analysé les chants d'Edmond Rostand et toute sa production dramatique avec une sûreté et une pénétration qui m'accableraient sous leur force démonstrative si je n'avais pas la ressource d'associer les « grâces morales » de l'homme, avec la brièveté délicate qu'il eût voulue, à l'éloge définitif que vous avez fait de son œuvre. Cette œuvre, vous l'avez étudiée selon la méthode que vous aviez employée pour les *Légendes épiques*, et en particulier pour le cycle de Guillaume d'Orange, dont vous avez écrit : « J'ai lu et relu avec ferveur les poèmes de cette geste ; j'ai lu et médité ce que tant de critiques en ont dit, ou à peu près tout, je crois. » De même, vous avez lu, au cours d'une étude approfondie, d'affilée et la plume à la main, dans tous les journaux du monde, les articles innombrables, les panégyriques, les dithyrambes, et sans doute aussi les *éreintements*, que la critique et la chronique ont consacrés à Edmond Rostand. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez, puisque, ne l'ayant jamais rencontré, l'homme vous échappe. Vous ne pouvez pas savoir tout ce que vous y avez perdu. Vous avez interrogé ses amis et vous avez, au contact de leurs souvenirs, dégagé, dans une légère esquisse, les traits essentiels de sa physionomie si captivante, mais, pour le reste, une exégèse n'est pas un portrait, surtout quand les qualités du cœur égalent ou même dépassent chez un homme les dons les plus riches de l'esprit. Mon regret, d'ailleurs, n'est pas un reproche. Il y a des délicatesses et des pudeurs qui échappent à l'analyse, et que les meilleurs peintres de l'âme sont impuissants à dépeindre. Edmond Rostand me fit l'honneur de son amitié. Je garde à sa mémoire un culte fervent, où il entre de l'admiration, de la fierté et de la gratitude. Je sais pourquoi je l'aimais, mais en même temps, malgré ma sincérité profonde, je suis embarrassé pour le dire. Ce timide m'intimidait : je sens qu'il m'intimide encore.

Il avait une âme si haute et douée de si belles élégances morales que, même tout jeune, il inspirait le respect que l'on doit à un aîné. Il croyait à ce qu'il faisait : son génie avait une conscience. Vous avez dit qu'il regardait peu et qu'il n'observait guère, et je sais comment vous l'avez dit ; mais si quelqu'un prenait à la lettre votre affirmation, il commettrait une grave erreur. Jamais un homme ne fut, au contraire, riche à un tel degré du don d'observation. Son regard avait une pénétration qui allait jusqu'au fond de l'être qu'il dévisageait. Aussi s'est-il rarement trompé, et il ne faut pas prendre pour une faiblesse de son jugement ce qui n'était qu'une abdication généreuse de sa bonté. Il était serviable, accessible, secourable, mais il répugnait aux camaraderies faciles et aux familiarités trop libres d'une époque où le tutoiement si répandu ne crée qu'une égalité apparente, au détriment du vrai mérite. Son amitié était une investiture. Aux heures où l'on se regarde dans les yeux pour lire jusque dans les âmes, sa poignée de main prenait toute la force d'un serment. Il n'aimait pas les compromissions et il méprisait les compromis. D'une politesse raffinée, il ne pouvait pas toujours se dérober aux exigences du monde, qui guette et accable les hommes célèbres, mais il leur préférait l'intimité, la vie intérieure, le recueillement et les mystères de la solitude. Sa gloire si rapide ne l'avait pas grisé et il la portait avec une simplicité charmante, où il y avait une sorte de frayeur étonnée qui lui interdisait l'orgueil. Vous avez eu raison de rappeler qu'il avait souffert du faste et du fracas d'une renommée trop tumultueuse ; sa délicatesse y voyait une faute de goût et sa modestie un péril.

Sa « modestie ».

La modestie d'Edmond Rostand n'est un paradoxe qu'aux yeux de ceux qui le jugent par la légende. Elle est une vérité dont j'ai été le témoin ou le confident. Il se méfiait de lui-même et il doutait de son génie. Chaque pièce nouvelle lui était l'occasion d'une angoisse douloureuse. A la veille de la soirée triomphale du 28 décembre 1897, qui ajoutait le nom de *Cyrano* aux noms immortels de la scène française, Coquelin entendit, au cours de la dernière répétition, des sanglots qui venaient de la coulisse voisine. Quand il y rentra, l'acte achevé, il vit Rostand se précipiter vers lui en lui demandant pardon de lui faire jouer une pièce indigne de son talent : « Mais vous êtes fou, mon enfant, vous êtes fou de vous excuser, répondit-il en l'embrassant, vous m'avez donné un chef-d'œuvre. » Je tiens cette anecdote du grand et bon Coquelin, mais je peux assurer, par mon propre témoignage, que la réclame prématurée et tapageuse battue autour de *Chantecler* fut pour l'auteur une vraie souffrance. Il savait le tort que l'œuvre pouvait en ressentir, mais son intérêt comptait peu auprès de l'offense qui était faite à son goût, à son tact et à sa délicatesse. Il livrait une bataille, la plus sérieuse de sa vie dramatique, une vraie bataille d'art, et il avait l'horreur de tout ce qui paraissait annoncer ou préparer une exhibition.

« Si méfiant pour lui, Rostand était brave pour les autres. »

Si méfiant pour lui, Edmond Rostand était brave pour les autres. Quand une cause lui paraissait juste, il se livrait tout entier à sa défense avec une ardeur passionnée et véhémente qu'aucun obstacle n'arrêtait. Il ne transigeait jamais avec sa conscience et on lui eût fait injure en louant comme un acte de courage ce qui lui apparaissait comme un devoir. Je me souviens de son indignation, qui ne ménageait personne, un jour où il apprit l'exécution, ailleurs qu'en France, d'une sentence qui avait blessé son esprit de justice. Il y avait dans les frémissements de sa parole un accent pathétique et émouvant qui commandait le silence et le respect. La révolte désintéressée de cette conscience outragée dans son sentiment du droit, est pour moi inséparable du souvenir d'Edmond Rostand.

« Le Midi chantait et s'épanouissait en lui. »

Comme dans tout grand homme, il y avait en lui plusieurs hommes. Les grâces conquérantes de son esprit égalaient la fidélité et la fermeté de son cœur. Vous avez loué sa *gentillesse*. Ce vieux mot, si riche en nuances, évoque son élégance aisée, sa distinction souveraine et charmante, la séduction de

sa bonne humeur, et aussi la noblesse de ses sentiments, la finesse de ses réparties, son tact irréprochable, sa coquetterie enfin où l'art de plaire ne procédait jamais d'une contrainte ou d'une affectation, il avait des gamineries exquises, des mots drôles, des plaisanteries bouffonnes, mais jamais il ne dépassait la mesure, ayant de la propreté de son esprit le même souci que de la tenue toujours si soignée de sa personne. Le Midi chantait et s'épanouissait en lui. Il était du pays de « l'imagination toute-puissante », de cette Provence « amoureuse de l'amour », qui lui inspirait, à l'âge de dix-huit ans, dans un concours littéraire, une comparaison, plus ingénieuse que profonde, entre le roman sentimental d'Honoré d'Urfé et le roman naturaliste d'Emile Zola. Le livre est rare, mais il est précieux autrement que par sa rareté. Ecrit « près de la mer chantante, sous le ciel bleu, dans l'air parfumé », il célèbre déjà le soleil, « ce soleil dont la lumière chaude transfigure et fait resplendir. La couleur éclate partout où il pose sa caresse ; d'une vieille rue grimpante dans un quartier sale, d'une groupe déguenillé, il fait quelque chose de pittoresque et de saisissant. Demandez à tous les peintres : d'un rien on fait un tableau avec le soleil ». C'est le thème de l'ode de *Chantecler*. Mais il y a autre chose. Les *Musardises*, que l'on prend trop généralement comme l'entrée de Rostand dans la carrière littéraire, sont, il est vrai, la première expression de son talent poétique, mais elles sont moins révélatrices de son tempérament que ces quelques lignes de la petite brochure couronnée en 1888 par l'Académie de Marseille. « A-t-on noté comme en Provence le moindre incident de la vie banale, une anecdote insignifiante, triviale, se transforme et se dramatise? Et cela, grâce à cette facilité de conter — peut-être aussi un peu d'en conter — que presque tous possèdent, à cette verve, à cet enthousiasme dans le récit, qui le font vif, coloré, entraînant, l'enveloppent de détails précis, point authentiques toujours, mais choisis à merveille, propres à faire voir, si naturels qu'ils donneraient de la vraisemblance à la vérité même, qui peut en manquer... Il faudrait être bien ennemi de son plaisir pour reprocher une pointe d'exagération méridionale — si inconsciente d'ailleurs — et ne pas admirer l'art surprenant de mettre en scène, de camper les personnages, d'engager le dialogue... » Vous avez cherché, Monsieur, le secret de la poétique d'Edmond Rostand, et vous y avez eu quelque peine. Vous n'êtes qu'un savant : si vous aviez été bibliophile ! Ce secret est dans cette plaquette rarissime. Elle n'explique pas une doctrine, et je ne la compare pas à la préface de *Cromwell*, mais elle révèle l'influence d'une origine. D'autres influences suivirent. Après sa patrie natale, Rostand eut un pays d'adoption. Né provençal, il devint pyrénéen, de Luchon d'abord, du pays basque ensuite. Quel pays délicieux, si noble, si achevé et si propre au rêve, où voisinèrent deux grands poètes, celui de *Ramuntcho* et celui de *Chantecler !*

Calme horizon, bornant les vœux, mais pas le songe!
Fins peupliers. Belle colline qui s'allonge
Comme une bête ayant un village au garrot.

Le ciel est de chez nous. Et lorsque illuminée
Fumera dans un coin quelque humble cheminée
On croira voir fumer la pipe de Corot.

Edmond Rostand et la nature. « Chantecler » en est l'apologie...

Certes, je suis suspect d'une tendresse partiale pour ce divin coin de terre — hélas! trop envahi, trop encombré, trop sali par le tourisme tapageur, — mais n'est-il pas vrai que si *Cyrano* est de Marseille, et la part est belle, *Chantecler* est du pays basque, où Rostand trouva une autre inspiration et vécut d'un autre rêve ? A un journaliste indiscret qui lui demandait, comme à d'autres hommes célèbres, *ce qu'il faisait*, il répondit :

Ce que je fais, Monsieur? Des courses dans les bois
A travers les ronciers qui me griffent les manches ;
Le tour de mon jardin sous des arceaux de branches ;
Le tour de ma maison sur un balcon de bois.

Lorsque les piments verts m'ont donné soif, je bois
De l'eau fraîche en prenant la cruche par les hanches ;
J'écoute, lorsque l'heure éteint les routes blanches,
Le soir plein d'angélus, de grelots et d'abois.

Ce que je fais? Je fais quelquefois une lieue
Pour aller voir plus loin si la Nive est plus bleue.
Je reviens par la berge... Et c'est tout, s'il fait beau.

S'il pleut, je tambourine à mes vitres des charges ;
Je lis, en crayonnant des choses dans les marges,
Je rêve ou je travaille.

EDMOND ROSTAND.
Cambo.

Qu'un sonnet sans défaut vaille seul un long poème, Boileau nous l'a dit, et Arvers nous l'a presque prouvé. Mais ce sonnet que je viens de lire ne vous apparaît-il pas, avec sa gamme si habilement nuancée, comme la révélation ou comme l'expression d'Edmond Rostand tout entier « jouant du triste et du gai tout ensemble », railleur et mélancolique, spirituel et tendre, gamin et profond, s'amusant de lui-même et sincèrement remué par la splendeur ou par la douceur des choses ? Si j'avais, comme vous, lu tout ce qui a été écrit au profit... ou au détriment de *Chantecler*, j'oserais dire qu'on n'a pas fait à la nature sa juste et grande part dans l'immense poème symbolique. Elle le baigne et elle l'imprègne. Elle est plus qu'un décor, puisqu'elle est une atmosphère, et presque un personnage, dont le rôle, du magnifique prélude au tragique épilogue, ne cesse pas d'accuser la présence.

Chut! Avec tous les bruits d'un beau jour, la Nature
Fait une rumeur vaste et compose en rêvant
Le plus mystérieux des morceaux d'ouverture
Orchestré par le soir, la distance et le vent.

Avant *Chantecler*, Edmond Rostand avait célébré le val, la lande, la forêt et

... la verte douceur des soirs sur la Dordogne.

mais ces vers délicieux n'exprimaient qu'une impression passagère. Au contraire, *Chantecler* est né d'un contact profond de l'âme de Rostand avec la nature, et le drame est une confession. De cette confession vous avez senti, Monsieur, et vous avez délicatement exprimé l'ardeur passionnée et la sincérité émouvante.

... et en même temps un « drame profondément humain ».

Le théâtre de Rostand a fourni à vos dons d'analyse l'occasion de chercher et de décrire la marche lente et indécise d'une âme qui s'oriente vers la lumière. Dans ce poète dramatique vous avez vu un lyrique qui se raconte, et vous avez cru le reconnaître, au moins par certains de ses sentiments et de ses passions, de ses espérances et de ses désillusions, dans Joffroy Rudel, dans Cyrano et dans le duc de Reichstadt. Je vous l'accorde dans la mesure où il est vrai, selon un mot célèbre, que nous ne nous souvenons que de nous-mêmes, et je

veux d'autant moins vous contredire que vous vous êtes presque excusé d'avoir risqué à cet égard une hypothèse plus ou moins spécieuse. Mais avec *Chantecler* vous reprenez tous vos avantages, ayant pour vous l'évidence et l'aveu même d'Edmond Rostand. Cette pièce, symbolique, satirique et lyrique, est l'histoire d'une âme. Ses jeux rustiques et animaux n'en sont que l'apparence ou, si l'on veut, la gageure. L'homme n'y arrive qu'au moment où le rideau tombe, mais il n'est pas de drame plus profondément humain. Il est la confession ardente d'un génie, tantôt illuminé par l'inspiration et tantôt découragé par son impuissance, qui, à travers les jalousies et les perfidies, les déceptions et les angoisses, transforme son idéal en devoir et, sachant que nul

N'a tout à fait le chant qu'il rêverait d'avoir,

n'en continue pas moins l'ouvrage, même s'il doute de l'œuvre.

La France en danger. Les deux écrivains l'ont servie « chacun à leur façon ».

Chantecler est contemporain par la composition du discours de réception d'Edmond Rostand à l'Académie française. Aussi ne faut-il pas être surpris de trouver dans ce discours cette phrase : « Jamais il ne daigna soupçonner le danger qu'il peut y avoir à être sublime ni s'attarder aux réflexions qui diminuent l'élan. » C'est pour avoir soupçonné ce danger qu'Edmond Rostand sentit, à de certaines heures, son élan faiblir. Il redoutait d'autres périls, non pour lui, mais pour son pays, dont il était l'un des fils les plus pieusement ardents et devant lequel, le mettant au-dessus de tout, il abaissait sa gloire avec une humilité fervente. Il était clairvoyant. Il sentait venir dans l'air l'ombre menaçante du Rapace, qui escomptait comme complices, dès longtemps entretenus par ses soins, « l'égoïsme narquois, la veulerie brillante et les abdications enjouées ». Mais il n'avait pas désespéré. Il savait que sous les dehors bariolés et sous le mensonge des apparences il y avait une race, une âme, une France : il croyait à l'âme de la France. Quand l'Epervier passe, Chantecler, soudain relevé et grandi, crie vers le ciel de sa voix éclatante de commandement : *Oui, tous autour de moi ! Je suis là !* Et tous aussitôt viennent se blottir autour de lui. La scène est sobre, rapide et sublime. Mais est-ce seulement au théâtre que « les âmes côte à côte peuvent se sentir les ailes » ? Comme les Athéniens se ruèrent un jour vers les temples et frappèrent les boucliers des portes en criant : « Patrie ! Patrie ! » tous les Français, tous, accoururent, à l'heure du péril, autour de la France provoquée qui criait de sa voix de commandement : *Oui, tous autour de moi ! Je suis là !* Vous y vîntes, Monsieur, et aussi Edmond Rostand. Il y a plusieurs manières de se battre, et la plume peut aider l'épée. Tandis que vous dénonciez, avec une précision accablante, les mensonges et les crimes allemands, auxquels vous opposiez la ténacité de l'*Effort français*, Edmond Rostand, suspendu au *Vol de la Marseillaise*, exprimait dans de magnifiques poèmes sa foi ardente dans la victoire. Ainsi l'un et l'autre, vous avez *servi*, chacun à votre façon, qui fut également bonne. L'Académie française est fière de décerner aujourd'hui le même hommage au grand poète et au grand savant qui surent, dans la paix et dans la guerre, accroître et défendre la gloire de la patrie.

INFORMATIONS ET CONTROVERSES

Le rôle politique en France du catholicisme et du protestantisme

CURIEUSE THÈSE D'UN PROTESTANT INDÉPENDANT

Nous avons reproduit naguère (1), sous le titre Curiosité « philosophique », *un article suggestif de l'*Europe Nouvelle, *où M.* René Gillouin, *protestant devenu ultra libéral et peut-être incrédule, étudiait « comment utiliser le catholicisme ».*

Le même auteur vient de donner à l'organe de M. le pasteur Paul Doumergue, Foi et Vie *(1-16. 8. 21), quelques pages intitulées « Protestantisme et politique », qui présentent un vif intérêt. Malgré les erreurs historiques et autres qu'on y rencontre trop fréquemment, nous hésitons d'autant moins à les consigner ici que, nous le savons, la campagne menée par cet écrivain, très indépendant d'allure, est suivie dans de très hautes sphères avec une sympathie agissante qui mérite de fixer notre attention.*

Dans l'article si compréhensif et si bienveillant qu'il consacrait naguère à ma *Nouvelle Philosophie de l'Histoire moderne et française*, M. Léon James, après avoir cité *in extenso* une note assez étendue de cet ouvrage relative à l'attitude politique du protestantisme français contemporain, me faisait l'honneur de souhaiter que je développasse quelque jour, pour les lecteurs de *Foi et Vie*, les indications très sommaires et les suggestions très rapides que j'avais en quelque sorte épinglées au fil de mon discours. J'hésitais grandement, je l'avoue, à répondre à son désir, car, pour traiter cet important sujet avec toute l'ampleur, et aussi avec toutes les nuances, distinctions et réserves nécessaires, il faudrait excéder de beaucoup les limites d'un article de revue. Mais l'affectueuse insistance du terrible homme qu'est M. Paul Doumergue me contraint, bon gré mal gré, à m'exécuter, et, sans me dissimuler le caractère encore déplorablement schématique des considérations qu'on trouvera ci-dessous, je me résous à les proposer, comme thème de méditation, aux esprits qu'intéressent le présent et l'avenir du protestantisme dans notre pays.

Que disais-je donc dans la note à laquelle M. Léon James a bien voulu faire un sort ?

Je disais d'abord que le protestantisme français, dans son ensemble, avait commis, à mon avis, une grave imprudence en répondant sans restriction d'aucune sorte aux avances dont il a été l'objet de la part des fondateurs de la Troisième République et en paraissant considérer comme un triomphe personnel l'avènement d'une démocratie de type rousseauiste, optimiste et égalitaire. Je disais que certains de ses

(1) *D. C.*, t. 3, pp. 456-459.

membres, arrivés aux premiers rôles de la politique, avaient commis une lourde faute en couvrant de leur autorité intellectuelle et morale, qui était grande, les chimères, les violences et les excès du pseudo-rationalisme jacobin, radical ou socialiste. Et sur quoi fondais-je cette double critique, que j'émettais sans plaisir au terme de longues réflexions qui n'avaient point été sans amertume ? Sur une certaine vue théorique de l'essence du protestantisme, sur une certaine vue historique des destinées du protestantisme dans notre pays.

Deux fautes de la France.

Elle a cédé, à l'origine, sa mission directrice à l'Église romaine.

Je n'ai jamais repassé en esprit les grandes phases de notre histoire nationale sans songer avec douleur qu'en deux circonstances au moins la France s'est dérobée à une vocation évidente, a mésusé d'un magnifique bonheur que la fortune lui avait départi.

Première-née des nations européennes à la civilisation et au christianisme, ayant trouvé en quelque sorte dans son berceau les plus beaux dons intellectuels et moraux, naturels et surnaturels, la France était visiblement appelée à recueillir la double succession de Rome, à assumer le double rôle de métropole religieuse et culturelle de l'Occident. Que cette dévolution fût possible, il suffit, pour s'en convaincre, d'évoquer la France de saint Louis, et le magistère universel exercé par l'Université parisienne du XIII[e] siècle. Qu'elle fût souhaitable, et non pas seulement pour la France, mais pour l'Europe et pour le monde, il suffit, pour s'en assurer, de songer au désastre provoqué par le triomphe de l'idolâtrie et de l'humanisme dans les conseils de l'Eglise demeurée romaine, au déchirement de la chrétienté, au déchaînement des guerres de religion ; car, qui peut douter que la France, intermédiaire naturel entre le Nord et le Midi, si profondément chrétienne, si largement, si généreusement humaine, si aisément sublime par le cœur, si mesurée, si modérée, si spontanément assimilatrice et conciliatrice par l'esprit, eût su, si elle avait été investie de cette mission, orienter le catholicisme dans des voies qui eussent prévenu le schisme, maintenu l'unité, épargné des torrents de sang et des monceaux de ruines, étouffé dans l'œuf tant d'incompréhensions meurtrières et de haines fratricides ? Mais, après le radieux épanouissement du XIII[e] siècle, la France entre dans une période de nuit d'où elle sortira ayant renoncé à la moitié spirituelle de sa destinée. Le bref transfert de la Papauté à Avignon n'aura que plusieurs siècles plus tard, dans la violence faite à Pie VII par Napoléon, une suite inattendue et intempestive, aussi intempestive, en vérité, aussi inactuelle que l'effort de Renouvier et de quelques idéalistes, cinquante ans après, pour convertir la France au protestantisme ; car il y a des *moments* pour la génération des événements comme pour celle des individus ; il y a, pour les uns comme pour les autres, une gestation, un ensemble de processus vitaux qui peuvent être favorisés ou desservis par les circonstances extérieures, mais que ne sauraient remplacer ni les jeux du hasard ni l'artifice et l'arbitraire de la volonté humaine.

Elle a failli à sa mission conciliatrice lors de la Réforme.

L'occasion négligée ou dédaignée par la France du moyen âge devait cependant se présenter à nouveau, quoique sur un plan moins large et dans une situation qui n'était plus entière, à la France de la Renaissance. Lorsque les premiers souffles de la Réforme commencèrent à agiter l'Europe, on vit se former dans notre pays, autour d'évêques à la fois chrétiens et humanistes, comme Briçonnet, tout un parti qui réclamait une *réforme du catholicisme par le dedans*, en conformité avec les exigences de l'esprit et de la conscience des temps nouveaux ; et qui peut dire quels eussent été l'avenir et le rôle de ce parti s'il eût obtenu, comme il en put avoir un moment l'espérance, l'appui du pouvoir royal ? Mais l'influence et le prestige de l'italianisme (aussi néfaste, certes, à notre XVI[e] siècle que le germanisme a pu l'être à notre XIX[e]) l'emportèrent à la cour des Valois ; alors commença l'asservissement progressif, et, depuis 1870, définitif, du christianisme catholique français à l'idolâtrie romaine. La France ayant manqué une première fois à sa mission directrice, une deuxième fois à sa mission médiatrice, le schisme devenait inévitable, le protestantisme allait se constituer en dehors du catholicisme et en hostilité permanente et irréductible avec lui.

Le protestantisme, minorité en France.

La raison : absolutisme d'une royauté catholique.

Quelle pouvait être, entre ces deux confessions rivales, l'attitude religieuse du peuple français ? N'ayant su ni gouverner ni concilier, la France devait se diviser, et il y a d'excellentes raisons de penser que, si le pouvoir royal n'eût pas exercé son action, avec les formidables moyens dont il disposait, en faveur du catholicisme ; si la politique ne fût pas abusivement intervenue dans les destinées de la Mystique, Catholicisme et Protestantisme, dans la France d'alors comme dans l'Allemagne d'aujourd'hui, se fussent à peu près également partagé les âmes. C'eût été encore là une formule assez satisfaisante, car, lorsqu'une confession religieuse se trouve représentée dans un pays par un trop petit nombre d'individus, et surtout si ces individus se trouvent groupés en communautés disséminées sur des points très divers du territoire, cette confession risque de perdre la conscience profonde d'elle-même et le sens de sa tradition dès que, cessant d'être soutenue et stimulée par la persécution et le martyre, ou simplement s'éloignant de ses origines, la ferveur première de sa foi commence à s'affaiblir ; et n'est-ce pas précisément le péril qui menace, le plus gravement peut-être, le protestantisme français d'aujourd'hui ?

Mais, d'autre part, le catholicisme, dont je ne méconnais certes pas les vertus et les mérites, mais qui est, dès qu'il le peut, follement impérialiste, a besoin, dans son intérêt propre autant que dans l'intérêt des nations où il est pratiqué, d'être surveillé et limité de très près, et les Etats, qui ont bien autre chose à faire, ont tout avantage à s'en remettre de ce soin à une confession rivale, assez forte pour équilibrer, pas assez forte pour opprimer (je dis *opprimer* dans le sens vulgaire de ce terme, car le catholicisme s'estime opprimé dès qu'il n'est pas tout-puissant). La destinée en a décidé autrement pour la France ; les guerres de religion, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'Edit de Nantes, deux siècles de persécution ont réduit le protestantisme à l'état de toute petite minorité, et il n'y a à retenir de ces considérations *uchroniques* que ceci — qui est, à la vérité, fort important pour l'intelligence de la France d'aujourd'hui, — que la situation qui a été faite au protestantisme dans notre pays n'est pas du tout celle qu'il aurait obtenue par le jeu libre et naturel des forces spirituelles, mais porte au plus haut degré la marque de la violence et de l'arbitraire.

Contrarié dans son évolution,
le protestantisme démocratique s'inféode à la République.

On dit souvent que la Force ne peut rien contre l'Idée. C'est là, à mon avis, une affirmation fausse et dangereuse au premier chef. La Force peut beaucoup contre l'Idée ; je dirais presque qu'elle peut tout, à condition d'être employée avec rigueur, habileté et persévérance. Ce qui fait que des opérations comme la Saint-Barthélemy ou la révocation de l'Edit de Nantes sont aussi lamentables au point de vue politique que condamnables au point de vue moral, c'est qu'elles ressemblent plus à l'acte de fureur d'un impulsif qu'au dessein ferme et réfléchi d'un homme d'Etat ; c'est que, ou bien elles ne devaient pas être du tout entreprises, ou bien elles devaient être poussées à bout avec une constance implacable. Les Espagnols ne sont-ils pas parvenus à arracher le protestantisme des Flandres, où il avait cependant poussé de profondes racines ? La vérité est que, lorsqu'une politique oppressive, brutale et cruelle, sans être systématique et continue, est pratiquée à l'égard d'une Idée, cette Idée se noue et se déforme sur certains points de son développement, comme il arrive à ces organismes qu'on enferme et qu'on comprime pour fabriquer artificiellement des nains ; ou encore, pour employer une autre image, lorsqu'on empêche certains courants moraux ou spirituels d'émerger à leur heure et de couler librement sous les cieux, ils rentrent sous terre et ils y poursuivent un obscur cheminement jusqu'au jour où ils émergent de nouveau à la faveur de circonstances plus propices, mais combien transformés souvent dans leur substance, ou combien inactuels, combien peu adaptés à des temps et à des lieux nouveaux !

C'est ce qui explique, c'est ce qui excuse que nos protestants du XIXe siècle aient salué, ainsi que je le disais, avec un enthousiasme sans réserve, l'avènement de la Troisième République, qu'ils aient cru reconnaître en elle la réalisation de leurs aspirations séculaires, et que, un peu grisés par le rôle de précurseurs et d'ancêtres que leur assignaient libéralement des politiciens en quête d'une tradition respectable et, si possible, d'un glorieux passé, ils se soient trop souvent prêtés à des alliances qui ressemblaient singulièrement à des compromissions, ils aient trop souvent collaboré à une politique où ne se retrouvait plus rien de ce qui avait fait historiquement leur force, leur dignité et leur honneur.

Ne nous égarons pas dans la distribution des responsabilités. La faute initiale incombe aux persécuteurs, à ceux qui ont contraint, pendant deux siècles et plus, le protestantisme français à une existence humiliée et souterraine ; et si on devait considérer avec certains polémistes catholiques la séparation des Eglises et de l'Etat comme une revanche de la révocation de l'Edit de Nantes, il faudrait convenir que les protestants se sont montrés vraiment bien gentils.

Son erreur : la France n'est pas en démocratie.

Mais non ; le protestantisme français contemporain n'a été ni n'est animé d'aucun esprit de vengeance. L'erreur qu'il a commise, et qui était inévitable pour toutes sortes de raisons dont l'analyse nous entraînerait trop loin, est une erreur purement intellectuelle. Il n'a pas compris, et personne ne l'a aidé à comprendre que la démocratie religieuse était une chose, la démocratie politique en était une autre, la République en était une troisième, et que, si ces trois choses pouvaient se trouver réunies, comme en Suisse ou en Amérique, elles pouvaient aussi se trouver séparées, et que, par exemple, il y avait plus de démocratie *politique* dans l'Angleterre, la Suède et la Norvège monarchiques, que dans la France républicaine. Il n'a pas compris que, dépositaire des principes de vie et des formes de pensée qui ont engendré la démocratie politique dans le monde, il n'avait rien à gagner et il avait tout à perdre à s'enrégimenter sans conditions dans les cadres de la vie politique française ; car, sous des réserves dont le détail, encore une fois, nous entraînerait trop loin, la France n'est pas en démocratie, elle est en régime populaire, tempéré de bureaucratie, mâtiné de ploutocratie.

Pourquoi et comment la France a-t-elle évolué dans ce sens, revêtu cette structure politique ? Que mes lecteurs me permettent, pour l'essentiel de ce problème, de les renvoyer à ma *Nouvelle Philosophie de l'Histoire moderne et française*. Je me contenterai de redire ici qu'il eût suffi, à mon avis, que Louis XIV évitât l'insigne folie de la révocation de l'Edit de Nantes pour que, l'absolutisme monarchique ayant épuisé sa vitalité, le protestantisme français se trouvât en mesure de fournir à la royauté française le personnel et l'idéologie nécessaires à son évolution vers un régime constitutionnel, libéral, et, au vrai sens du terme, *démocratique*. Mais l'Edit de Nantes a été révoqué, mais le Jansénisme a été dispersé, mais la Contre-Réformation et le sérieux et profond renouveau de vie chrétienne, de moralité authentique et de rationalité véritable dont elle avait été le principe ne prolongent pas leur élan au delà de la fin du XVIIe siècle ; l'imposante construction de la monarchie française du XVIIIe siècle, en même temps qu'elle s'évide progressivement par l'intérieur, va se trouver en butte aux insidieuses attaques du pseudo-rationalisme des encyclopédistes, en attendant que la lame de fond du rousseauisme l'ébranle jusque dans ses fondements et finalement la jette bas.

Tout cela a eu lieu, il n'y a pas à revenir là-dessus; alors, pratiquement, me dira-t-on, que nous proposez-vous ?

« Neutralité malveillante ».
Espoirs dans « la République de la victoire ».

Pratiquement, je dis qu'on ne fera rien de bon si on ne commence pas par se rendre clairement compte que l'attitude du protestantisme français à l'égard de la vie politique française pose un *problème général*, qui se décompose en une multitude de problèmes particuliers. Etant donné que la structure politique et sociale de la France est très différente de ce qu'elle eût été si le protestantisme eût obtenu dans notre pays le développement auquel il avait droit et la part d'influence correspondante, il semble qu'en thèse générale l'attitude du protestantisme à l'égard de tout régime politique passé, présent ou futur ne puisse être définie, *cum grano salis*, que comme une *neutralité malveillante* (étant bien entendu que, comme la vertu, la malveillance a ses degrés). Maintenant, en fait, cette neutralité malveillante ne demandera évidemment qu'à se changer en collaboration affectueuse, dévouée, passionnée pour le bien public, *dans des limites et sous des formes à déterminer pour chaque cas particulier*. A cet égard, le *nouveau cours* inauguré par la République de la victoire offre au protestantisme de très amples possibilités nouvelles à la faveur desquelles il pourrait d'abord réparer ses erreurs passées, ensuite jeter les bases d'un renouveau très fécond et pour lui-même et pour la France.

Mais dispose-t-il pour cela des ressources, des clartés, des énergies nécessaires ? Sur cette question capitale, je laisse la parole à de plus compétents que moi.

René Gillouin.

« L'ACTION CATHOLIQUE »

Science et Religion

L'INSTRUCTION RELIGIEUSE dans les collèges catholiques [1]

De la *Revue Apologétique* — ancienne *Revue pratique d'apologétique* — (1 et 15. 10. 21) :

INSUFFISANCE DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE DANS LES COLLÈGES CATHOLIQUES

Je regrette de présenter à mes confrères du clergé de Lyon un programme ainsi séparé du programme général des classes ; et j'aurais mieux aimé donner un plan total des études, où l'instruction religieuse se serait trouvée près des autres sciences dans chaque classe. On verra plus loin combien j'estime nécessaire de donner à l'enfant cette impression que la religion est une science comme les autres, la plus importante incomparablement, mais enfin une science, un objet d'étude, une portion de ce qui s'apprend. Cette impression lui serait venue de la juxtaposition, dans un même programme, de toutes les matières de classe. Mais je suis allé au plus pressé, et, n'ayant pas pu tout faire à la fois, j'ai commencé par ce qui me tenait le plus à cœur.

Car j'avoue avoir un sentiment très vif de nos responsabilités, à nous, éducateurs chrétiens, dans cette partie de notre tâche, l'enseignement de la religion. Il m'a semblé parfois que des questions importantes ne trouvaient pas de place dans les programmes qui m'étaient présentés aux examens trimestriels ; que certaines discussions apologétiques y gardaient, par habitude, une importance qu'elles n'avaient plus en fait ; que l'ordre suivi n'était pas toujours celui qu'aurait demandé le développement de l'intelligence de l'enfant ; que l'on se répétait d'une classe à l'autre, et que les efforts manquaient de coordination ; que, en définitive, le bagage d'instruction religieuse qu'au terme de leurs études nos élèves se trouvaient avoir était insuffisant pour le voyage de la vie ; qu'il y avait disproportion, manque d'équilibre, entre le développement de leurs esprits dans les études profanes et dans les études religieuses, et que c'était un vrai danger pour leurs âmes.

Je parle librement parce que je ne parle que de nous, et ceci est un examen de conscience en famille. Il est bien vrai cependant que j'ai entendu des jeunes gens de nos Facultés, venus de toute espèce de collèges libres, se plaindre de l'insuffisance de l'instruction religieuse qu'ils y avaient reçue, et m'avouer qu'ils tâchaient d'y suppléer par un travail personnel, ou même en se réunissant entre amis, mais que ce travail était difficile et tardif, et qu'ils sentaient qu'il manquerait toujours quelque chose à leur éducation. Il est bien vrai aussi qu'un récent historien de la loi de 1850, se demandant pourquoi elle n'a pas produit les résultats que l'on en pouvait attendre, estime qu'une des raisons c'est que « l'enseignement religieux n'occupe pas dans nos collèges la place essentielle qu'il devrait avoir. C'est trop souvent une épée de carton qu'on met aux mains de nos jeunes gens, et cette épée cède au premier choc... » (1)

A coup sûr, ce n'est pas l'arme qui convient, et la conservation de la foi dans une mêlée si redoutable d'idées n'est point un jeu ; ce n'en est point un, non plus, de se tenir debout dans son devoir chrétien au milieu du paganisme présent.

Étrange anomalie de cette lacune.

Si ces observations venues de partout sont fondées, ce serait une tendance assez commune dans les établissements libres de ne pas donner à l'instruction religieuse toute l'attention qu'il faudrait. Chose étrange, et, en y réfléchissant, facile à expliquer.

Etrange, car c'est manquer à ce qui est la raison d'être, la mission de l'enseignement chrétien. Pourquoi nous confie-t-on des enfants, à nous plutôt qu'à d'autres ? Ce n'est pas que nous ayons le secret de l'hellénisme ou une méthode latine particulière, mais c'est que nous avons le secret de l'éducation catholique. On nous confie des enfants, à nous plutôt qu'à d'autres, pour que, tout en leur ouvrant l'accès d'Homère et de Cicéron, ce que d'autres pourraient faire aussi bien que nous, nous leur donnions une éducation catholique, c'est-à-dire, puisque l'éducation est une préparation à la vie, pour que nous les préparions à être catholiques dans la vie. C'est de toute évidence.

Réponse aux faux raisonnements qui prétendent l'expliquer.

Les enfants arrivent déjà instruits.

C'est vrai ; mais, en y réfléchissant, on trouve je ne dis pas des excuses, mais des explications de cette étrange anomalie.

D'abord, nos enfants nous arrivent si bien instruits pour leur âge, et si sincèrement chrétiens ! Ils appartiennent à des familles chrétiennes ; leurs pieuses mères souvent leur ont fait apprendre elles-mêmes leur catéchisme ; ils nous étonnent par les réponses qu'ils font à des questions difficiles et que nous posions pour les éprouver ; nous nous communiquons ces réponses ou ces réparties entre confrères avec joie, et nous nous reposons là-dessus. Et non seulement ils savent, mais il pratiquent leur religion ; la piété de leur première Communion nous émeut. Rhétoriciens, philosophes, ils se confessent régulièrement, et communient fréquemment.. Et dès lors il est naturel que nous n'éprouvions pas le besoin de rien ajouter à ce qu'ils sont. En somme, la foi que l'instruction religieuse se propose d'édifier, ils l'ont, très pure et très ferme.

Ils ne le sont pas assez pour les luttes futures.

Si naturelle que soit cette manière de raisonner, rendons-nous compte cependant que ce n'est qu'une

---

(1) Ces pages de Mgr Lavallée — l'éminent recteur de l'Institut catholique de Lyon — forment l'avant-propos d'un programme des classes d'instruction religieuse destiné aux Petits Séminaires et collèges diocésains de Lyon. — Cf. « L'enseignement religieux dans les collèges : Note sur « Stanislas » (*Documentation Catholique*, t. 5, pp. 299-301).

(1) Lecanuet, *Montalembert*, II, p. 498.

illusion. Elle consiste à croire que l'on pourra toujours vivre sur les ressources présentes, et à ne pas préparer l'avenir, ce qui est en tout le but de l'éducation. Dans le domaine profane, un enfant qui a de l'esprit, même s'il ne sait rien, est toujours charmant ; ce n'est pas pour nous une raison de ne pas l'instruire, parce que nous songeons à l'avenir et que, dans l'avenir, avec tout son esprit naturel, s'il n'est instruit il sera incapable de se bien tenir dans la lutte de la vie. De même, l'autorité d'autrui, l'innocence suffisent en ce moment à assurer l'adhésion de l'esprit de l'enfant aux formules de son catéchisme. Mais l'heure de la réflexion personnelle va venir, l'heure nécessaire où chacun de nous soumet au jugement de sa raison les affirmations transmises et léguées, où tout ce qui ne s'appuie que sur l'autorité d'autrui est provisoirement mis en doute jusqu'à ce qu'il fournisse d'autres preuves de son droit.

D'ailleurs, c'est la même heure de la vie où le bien cesse d'avoir seul de l'attrait, cesse de passer au regard de la conscience pour seul nécessairement vrai. Il se lève à l'intérieur de nous-mêmes une voix furieuse, capable de couvrir toute autre voix, et qui est hostile à la foi parce que la foi est hostile aux passions et aux emportements de la jeunesse. Cette heure-là est extrêmement critique.

Et laisser la foi de l'adolescent se débattre contre les exigences de la raison et le soulèvement de l'âge sans autre défense que le souvenir de la joie de sa première Communion ou le désir de rester fidèle à la pensée de sa mère et de ne lui faire aucune peine, c'est le jeter dans une aventure funeste, c'est l'acheminer tout doucement et sans défiance contre un écueil.

Cet enfant reçoit la communion comme ferait un ange ; mais le jour où, dans une société protestante, il rencontrera la négation de la présence réelle, la force que sa foi trouve dans l'universelle croyance autour de lui sera bien ébranlée si vous ne lui avez même pas mis le doigt sur le texte de l'Evangile et fait palper, si je puis dire, l'entorse que Calvin donne à l'Ecriture et à la Tradition. Cet enfant se confesse pieusement ; mais quand, pour des raisons de différents ordres, la confession lui deviendra une gêne, alors l'affirmation qu'il rencontrera presque fatalement, dans quelque livre de polémique, qu'elle est une invention ecclésiastique du moyen âge, l'aidera bien à se libérer du joug, si vous n'avez prévu l'objection, si vous ne lui avez montré qu'il peut sans doute se libérer du joug mais qu'il secoue en même temps l'Evangile, l'aveu des fautes étant l'ordre du Maître... En un mot, l'instruction religieuse ayant précisément pour but de donner à la religion de l'enfant qualité et valeur d'instruction, c'est-à-dire de science, c'est une grande illusion de se dispenser de ce travail sous prétexte qu'il a la foi. Si nous étions architectes et que nous ayons mission de donner à une maison de la solidité pour un long avenir et pour l'heure prévue de la tempête, nous manquerions sans doute à notre devoir si nous nous reposions sur ce qu'elle se tient debout et que les habitants y sont aussi doucement et commodément que possible pour le moment.

Les programmes d'étude trop chargés.

En second lieu, si nos enfants savent leur catéchisme, quand ils nous arrivent, il y a tant de choses qu'ils ignorent, ils sont de si faibles latinistes, et c'est pitié de voir les offenses qu'ils font à leur langue maternelle, et l'on ne peut pas rester calme devant les écarts de leur fantaisie dans la déduction algébrique, etc. ! Si bien qu'on va, semble-t-il, au plus pressé, en insistant sur ces parties du programme. D'ailleurs, il faut arriver. La sanction officielle des études est le baccalauréat. Et l'Université, qui est la maîtresse des études, puisqu'elle l'est de la sanction, a rempli jusqu'à l'entassement les cadres scolaires de nos journées, sans laisser une place à l'étude de la religion dans ses programmes. Un bachelier tel qu'elle le conçoit, c'est un encyclopédiste. Encyclopédiste à seize ans ! Les parents voudraient que ce fût plus tôt encore. Nous faisons, nous, professionnels de l'enseignement, une résistance, ordinairement vaincue, contre cet entraînement des études prématurées. Il semblerait qu'il y ait une gloire flatteuse à pouvoir dire que son fils a réussi au baccalauréat avec une dispense d'âge. Dès lors, on ne sait vraiment où donner de la tête, où trouver du temps, et c'est une tentation d'en gagner partout où l'on en voit un fragment disponible. Et c'est ainsi qu'il a pu arriver qu'une « version latine en retard » soit venue se fourvoyer dans une classe d'instruction religieuse.

Il faut prendre le temps de « tout faire ».

Cette version latine criminelle, pour avoir franchi le seuil du sanctuaire, aurait mérité le sort réservé aux profanes qui touchaient à l'Arche sainte. Sans doute, cette conception des études qui nous opprime rend notre tâche plus difficile. Mais qu'elle soit difficile n'est point une raison de ne pas la faire. Mettons-nous une fois bien en face de ce qui est notre tâche à nous, et nous verrons en évidence que le raisonnement qui consisterait à dire que nous n'avons pas le temps de donner l'instruction religieuse serait un déraisonnement. Comme aussi bien, quand on aura lu le programme que je propose, si l'on disait : « Mais dans les deux heures dont nous disposons, comment faire entrer tout cela », je répondrais que, s'il est une fois reconnu que « tout cela » est nécessaire à connaître, il faudra donc y mettre trois heures si deux n'y suffisent pas. Quand je me rappelle ce dont j'ai été témoin, dans ma vie d'élève, sur l'emploi des précieux moments que le règlement affectait à l'instruction religieuse, les lectures et les études qui s'y glissaient ou y débordaient, particulièrement aux approches des « repasses », quand je songe à la difficulté que des aumôniers ont eue parfois à conquérir sur les mathématiques ou la dictée le temps qu'ils demandaient et qui leur était nécessaire pour instruire les enfants de nos pensionnats des fins de leur vie, aux réponses convaincues et déconcertantes qui m'ont été faites sur l'impossibilité de « tout faire », le brevet ou le baccalauréat étant gloutons du temps, je conclus que nous avons tous un sérieux examen de conscience à faire sur ce principe du but, de la raison d'être, de l'essence de notre œuvre d'éducation.

Car de là résulte une hiérarchie des études. Et notez que ce n'est pas en mettant dans le palmarès le prix d'instruction religieuse en tête que nous donnons à l'instruction religieuse la première place qu'elle mérite. Il faut qu'elle l'occupe dans l'opinion. Et elle l'occupera dans l'opinion de nos élèves si d'abord nous réussissons à la leur rendre intéressante, et puis s'ils sont témoins du scrupule que nous apportons à cette partie privilégiée de notre tâche.

N'exagérons pas d'ailleurs la difficulté de trouver du temps. Il est possible de tout concilier. Ah ! la discipline que l'instruction religieuse, de concert avec la vie chrétienne, donne à l'esprit de nos enfants et à leur cœur, leur en fait gagner, du

temps, sur les moments perdus en rêveries mauvaises ou brumeuses ! Estimer que l'on fait un meilleur emploi du temps en négligeant ce qui est le plus important à connaître d'abord, et ensuite ce qui garde à l'esprit de l'adolescent la lumineuse pureté de sa vision et met dans sa conscience le sentiment du devoir de l'effort, quelle illusion !

Difficulté qu'offre pour le maître l'enseignement religieux.

Enfin, et en troisième lieu, ce qui contribuerait à notre erreur, ne serait-ce pas peut-être aussi que cette erreur nous est commode en nous permettant de reculer, sans trouble de conscience, devant la difficulté de l'enseignement religieux ? Car, disons-le bien ouvertement, l'enseignement religieux est, pour le maître, de beaucoup le plus difficile.

Nous avons entre les mains des grammaires avec des exercices adaptés, des éditions d'auteurs qui font que la préparation d'une classe, d'une correction de version, est un jeu. Le travail de commentaire est fait ; il n'y a plus dans toute la bibliothèque classique une difficulté qui n'ait été élucidée. Nos élèves apprennent l'histoire des littératures dans des manuels que nous nous bornons à suivre et à expliquer. Où est le manuel d'instruction religieuse que nous n'ayons qu'à suivre et à expliquer ? On en trouvera les chapitres dans tel ou tel ouvrage très précieux, mais encore y aura-t-il à les y chercher et à les relier.

Difficile, la tâche n'est pas impossible.

Seulement, encore une fois, la difficulté ne doit pas être pour nous une raison de renoncer au travail. Elle n'est pas insurmontable ; et d'autant moins que chacun d'entre nous n'a pas à ébaucher ce manuel complet ; la tâche est divisée entre nous tous ; chacun s'occupera de son programme de classe, lequel n'est qu'une petite partie du programme général. Souvent nous trouverons le travail tout fait dans un auteur ; mais dussions-nous le faire nous-mêmes, la tâche n'est pas au-dessus de nos forces si nous nous servons des ressources que nous avons sous la main et si nous y mettons le temps. Une année ne suffit pas ? Nous l'achèverons en deux ou trois ans, puisque chaque année nous enseignons le même programme. Nous n'aurons ensuite qu'à y entretenir la vie, à le rajeunir, à substituer une meilleure rédaction, à incorporer une bonne trouvaille de nos lectures. Cela, mais nous le faisons pour d'autres parties de notre enseignement, sur des points où les manuels ne nous satisfont pas ; nous le faisons pour des tableaux d'ensemble, pour des plans de devoirs. C'est une grande peine d'abord ; mais elle nous profite longtemps.

PREMIER CARACTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LES COLLÈGES CATHOLIQUES

« Il doit présenter la religion comme une science. »

Ces observations sur la primauté de l'enseignement religieux dans notre enseignement ne sont qu'un rappel de principes d'ailleurs évidents. Notre vertu est là ; dans la mesure où nous la laissons s'affadir, nous manquons à notre vocation. Nous borner à faire comme les autres, ce serait perdre notre raison d'être.

Maintenant, je voudrais indiquer deux caractères de cet enseignement. D'abord, il doit présenter la religion comme une science, et puis, il doit être adapté à des jeunes gens d'aujourd'hui.

Il faut que l'enseignement de la religion soit véritablement un enseignement... La religion est une vertu, une disposition de l'âme envers Dieu : cette vertu, nous tâchons de l'affermir dans l'âme de nos enfants par nos prières, par nos exemples, par nos exhortations et nos homélies. Mais la religion, c'est aussi une doctrine, une science positive, un ensemble de vérités et de préceptes, d'événements et de faits, bref, c'est une partie du domaine du savoir, et il faut la traiter comme telle.

Le danger de l'enseignement d'Etat : il montre la religion comme affaire de sentiment et non de science.

Envisagez la situation qui lui est faite dans les établissements d'Etat, je parle de ceux où il y a un aumônier. Le « plan d'études » n'y fait aucune mention de religion. Cette encyclopédie des connaissances est parfaite et close sans que l'élève, en parcourant les colonnes, y trouve trace des réalités religieuses. Toute la science élémentaire est là, et la religion n'y est pas. On a prétendu esquisser un plan de préparation de son avenir, et lui donner ce qui lui sera nécessaire pour s'aventurer dans la vie et la vivre en citoyen utile et en honnête homme ; et vainement y chercherait-il les affirmations et les préceptes du christianisme. Si bien qu'un petit chrétien qui, depuis sa Huitième jusqu'à sa Philosophie, ayant parcouru tout le domaine du savoir, dans ses livres, sur les cartes murales, dans les dictées du maître, dans ses notes, dans son enseignement, n'y a jamais rencontré ce dont il a entendu parler en famille et à l'église, aura, ou je me trompe bien, l'impression que la religion n'est pas du domaine du savoir ; qu'elle est en marge de la réalité positive ; qu'il y a ce qui s'enseigne, et puis elle ; que des maîtres qu'il estime pour leur intelligence et pour leur culture ont pu explorer tout le domaine des faits sans jamais la rencontrer ; qu'il y a donc la science et qu'il y a la religion.

Bien entendu, si cet élève chrétien se trouve avoir entre les mains en Philosophie — et il serait très vraisemblable qu'il l'eût, puisque je tire ma citation d'un des plus répandus — un manuel où il lise : « Ces raisons morales de croire ont donc un caractère purement subjectif et personnel ; elles sont l'expression de besoins sentimentaux, respectables à coup sûr, mais qu'il n'est pas légitime de transformer en preuves...; elles n'ont de force persuasive que pour ceux qui déjà croient en Dieu... », alors l'impression que je devine chez notre jeune homme trouve son expression, sa formule. C'est bien cela, il y a le positif, qui se constate et s'enseigne, et puis il y a des « besoins sentimentaux », qu'on surprend à créer des dogmes ; il y a l'objectif, qui est matière d'enseignement et qu'il trouve dans son « plan d'études », et il y a le « subjectif », qui relève du « sentiment » et ne s'impose pas de l'extérieur, et qui, étant « personnel » à un chacun, est affaire des particuliers, des individus, mais non pas de l'impersonnelle et universelle science.

D'ailleurs, rien n'est plus « respectable » que ces aspirations morales, ces « besoins sentimentaux » ; et non seulement la règle de conduite avouée sera le respect, dans le silence, des convictions, mais encore, si les familles l'exigent, il peut y avoir un organe de ces besoins religieux, l'aumônier, voire même la chapelle, la chapelle où l'on chante sa foi, où l'on adore, où les enfants de la première Communion donnent de si touchants exemples de leur piété, ces petits êtres qui sont tout cœurs, tout

âmes, tout innocence, tout idéal ; la chapelle où l'on va entendre l'homélie, près de la classe où l'on va entendre la leçon ; l'homme de ce qui se voit et l'homme de ce qui ne se voit pas ; celui qui parle à notre raison et celui qui parle à notre cœur ; la science et le culte.

Le plus grand danger de la « neutralité » telle qu'elle est entendue par l'enseignement d'Etat en France, il est là, dans l'impression qu'elle suggère que la religion est un besoin sentimental, quelque chose de subjectif ; qu'elle est en dehors de la science, de l'objectif, du réel : objet de culte et non de preuve.

L'atmosphère « agnostique » de nos jours confirme les esprits dans cette erreur.

Danger d'autant plus grand que la même erreur, le jeune homme la retrouvera, en notre temps, dans la vie, dans la sécularisation de tout l'organisme social d'abord, et puis dans les ouvrages de quelques écrivains honnêtes que peut-être il prendra pour ses maîtres, qui adhèrent à la morale, à la poétique du christianisme, et non à son *credo;* qui sont chrétiens, leur esprit excepté, et religieux sans dogme ; qui exaltent les bienfaits de la foi sans lui chercher de fondement, ou du moins d'autre fondement que le besoin de leur cœur et qui, parmi tant de preuves de leur amour et de leur incroyance, donnent l'exemple vivant d'un savoir positif et d'une religion qui se juxtaposent sans s'accorder, comme sur deux plans différents et parallèles qui ne se rencontrent pas.

Cette erreur fondamentale n'est donc pas seulement celle de l'enseignement d'Etat ; elle est comme une atmosphère autour de nous, dans cet agnosticisme qui est d'ailleurs l'atmosphère morbide de toutes les époques de sophistique et d'alexandrinisme.

La réaction nécessaire.

Nous devons réagir violemment, car notre esprit à nous et nos principes sont tout différents. Pour nous, les vérités religieuses et morales de l'ordre naturel, comme l'existence de Dieu, sont des certitudes qui s'imposent à notre raison, et non pas seulement des aspirations du cœur ; et l'ordre surnaturel qui nous est connu par la révélation même, c'est une certitude aussi ; et la révélation même est un fait pris dans la trame des autres faits, qui est partie du même tissu, et s'impose aux yeux comme les autres. Voilà la vérité. Et de même qu'un certain enseignement, par ses omissions et son silence, donne un impression contraire, de même nous devons, rien que par la façon dont nous comprenons l'enseignement de la science religieuse, lui garder son caractère de science et de réalité positive.

Je propose quelques conclusions de détail qui feront mieux comprendre ma pensée.

En philosophie, rendre leur place à la métaphysique et à la théodicée.

En philosophie. Chacun sait que, dans l'esprit du jour, la métaphysique est réduite à peu de chose, et la théodicée à zéro. Un professeur qui ne réagirait pas et ne serait attentif qu'aux sujets de dissertation qui seront vraisemblablement proposés au baccalauréat, pourra dormir tranquille et passer légèrement sur la métaphysique. Bien entendu, comme il est prêtre, il ne se résoudra jamais au parti de garder le silence complètement et de laisser ses élèves démunis de ce qui leur sera le plus utile. Cela serait si extraordinaire que je n'en parle même pas.

Mais il pourra être tenté de profiter des classes d'instruction religieuse pour combler les vides ouverts par la fantaisie du scepticisme d'Etat. Eh bien, je déplorerais cette méthode, qui aurait précisément, à mes yeux, l'inconvénient de donner l'impression, dont je parlais, de ce divorce créé par la législation scolaire : les questions de méthode, de logique, d'association d'idées constituant la science philosophique, tandis que la métaphysique, la théodicée, territoires frontières de la religion, sont déjà le domaine du cœur.

Si le professeur sent comme moi, il enseignera, pendant la classe de philosophie, la philosophie, non pas une philosophie tronquée par décret d'une sorte de doctrine officielle éphémère, mais ce qui est depuis plusieurs milliers d'années et ce qui reste la philosophie ; au lieu d'une métaphysique et d'une théodicée de baccalauréat, il enseignera la métaphysique et la théodicée ; il fera de son élève un spiritualiste convaincu ; il lui donnera de la liberté, de l'immortalité de l'âme, de l'existence de Dieu, des preuves qui résistent, en insistant, parce que c'est un besoin présent, sur les objections faites, au nom de l'évolution, soit à la spiritualité de l'âme, soit à l'origine divine du monde. Et puis, nouant à ces réalités établies d'autres réalités, il consacrera ses classes d'instruction religieuse à prolonger l'enseignement de la raison par celui de la révélation, l'ordre naturel par l'ordre surnaturel, et cela, toujours dans le même esprit positif, montrant à ses élèves dans l'Evangile, dans les Epîtres, dans la Tradition, les fondements de ce qu'il avance. Voilà un exemple du péril créé par l'isolement officiel, la relégation de la religion hors de la science; et en même temps de l'esprit dans lequel nous devons enseigner en tenant pour non avenue la fantaisie de ceux qui sont les maîtres de nos grades mais ne doivent pas l'être de notre pensée.

En histoire, montrer à toutes les époques l'action de l'Eglise.

L'Histoire. On verra que nous ne proposons pas de programme spécial de l'histoire ecclésiastique, sinon jusqu'à la fin du IVe siècle, c'est-à-dire au moment où commencent les programmes officiels de l'histoire de l'Europe. C'est que je ne comprends pas une histoire de l'Europe qui ne soit pas en même temps une histoire de l'Eglise. Au fond, il y a l'histoire, c'est-à-dire un enchaînement de faits, et un développement des mœurs et des institutions mû par certaines forces. L'Eglise est une de ces forces, et l'on doit suivre et apercevoir son action dans l'ensemble. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait une histoire ecclésiastique séparée. Certes oui, il y en a une, comme il y a une histoire politique, une histoire de la diplomatie, c'est-à-dire qu'on peut s'attacher à suivre, parmi la complexité de la vie où toutes les actions se mêlent, la fortune, la continuité, le développement de la politique, de la diplomatie, et, de même, de l'Eglise. On peut suivre, en l'isolant par la vue, une seule ligne sur toute l'étendue du dessin complexe qu'elle contribue à former. Mais qui ne prétend qu'à avoir une vue d'ensemble — et c'est notre prétention modeste pour les élèves de nos collèges — doit trouver dans la complexité de l'histoire les grandes influences qui l'ont faite, et par conséquent l'Eglise.

L'histoire de l'Eglise tient-elle, dans l'Histoire générale suivant nos manuels, la place qui lui reviendrait ? On peut s'étonner d'abord qu'une histoire de l'Europe chrétienne commence à 395 après Jésus-Christ ; que le grand événement d'où part notre ère,

et non seulement notre ère, mais notre civilisation, reste dans l'ombre ; que des faits comme les martyres qui se sont répétés durant trois siècles, et qui ont eu pour but et pour résultat d'affranchir la conscience de la force et d'instaurer dans le monde la dignité souveraine de l'âme humaine, soient si brièvement racontés à côté des détails sur le costume des Huns ou leur procédé pour attendrir la chair crue dont ils se nourrissaient. On peut s'en étonner, mais c'est un fait ; et il faut donc que nous étudiions à part la suite de l'histoire entre l'Evangile et cette date fatidique de 395. Admirable histoire, resplendissante du génie d'un saint Paul, d'un Ignace d'Antioche, d'un Tertullien, d'un Augustin, et d'un mouvement d'idées incomparable ; resplendissante de cette lutte séculaire, héroïque, sanglante, de la conscience contre la tyrannie païenne, d'où est sortie notre civilisation ; admirable histoire qui risque d'échapper à l'attention de l'élève, venant tout à fait en dernière page du manuel qui traite de l'Antiquité, et étant à peine mentionnée dans les premières pages de l'histoire du moyen âge.

Mais, à partir de 395, l'Eglise a-t-elle dans nos manuels d'histoire de l'Europe la place qu'elle y devrait tenir ? En tout cas, nous devons, nous, la lui donner. C'est au professeur d'histoire, dans chaque classe, à montrer l'action du christianisme, à rétablir la vérité quand elle a été altérée. L'action de saint François d'Assise au XII[e] siècle, sans doute c'est l'histoire ecclésiastique, mais avant tout, c'est de l'histoire, et celle des Universités, et l'initiative des premières Ursulines, au commencement du XVII[e] siècle, pour l'instruction populaire, et celle de Charles Démia ou de saint Jean-Baptiste de la Salle. Et je n'ai pas besoin d'une classe d'apologétique pour dire ce qu'il faut penser de « l'Inquisition » ou de la « Saint-Barthélemy » ; c'est le professeur d'histoire qui dira ce qu'il en faut penser, et qui donnera là-dessus le témoignage non de l'apologétique, mais de l'histoire... Ainsi nous éviterons des redites, si fâcheuses pour les gens pressés, mais de plus nous réagirons, par ce moyen encore, contre l'isolement imposé à la religion, en montrant la religion et toutes les autres grandes forces associées dans le même travail de faire l'histoire.

Redresser certaines erreurs du manuel d'histoire.

Le professeur, ayant à son usage une bonne Histoire de l'Eglise, comblera au fur et à mesure les lacunes du Manuel et, au besoin, redressera certaines erreurs. Pour n'y pas revenir et simplement à titre d'indication, je propose à son attention quelques points.

Histoire du Moyen Age. Querelle du Sacerdoce et de l'Empire. Elle ne se réduit pas à un « rêve de domination universelle des Papes », mais elle est au fond une lutte pour l'indépendance de la juridiction spirituelle. Quant aux dépositions des rois, il en faut juger par le droit public du moyen âge (1). Y montrer un essai de limitation de l'absolutisme dans la société chrétienne qui s'organise...

Les Croisades. A côté des « résultats économiques » et des « résultats politiques », faire remarquer surtout cet exemple admirable d'élan idéaliste ; et, comme la France y eut la plus grande part, les jeunes gens y verront une caractéristique de l'âme française et un motif de fierté...

L'Inquisition. L'essentiel ici est de distinguer le principe de la recherche et de la punition des hérétiques par un tribunal, recherche qui a été, en effet, instituée et approuvée par l'Eglise à une époque où l'hérésie était universellement regardée comme un crime social, et puis les excès commis dans la pratique chez les divers peuples et dont il serait injuste de rendre l'Eglise responsable s'il est démontré que c'est dans les Etats ecclésiastiques que la répression a été le plus modérée...

Jeanne d'Arc. Caractère miraculeux de sa mission. Incomparable figure humaine. L'Eglise a-t-elle la responsabilité de son supplice, c'est-à-dire a-t-elle été condamnée par application ou par violation des règles approuvées par l'Eglise pour l'instruction d'un procès ?...

Le moyen âge. L'art du moyen âge, particulièrement les cathédrales (quelques vues photographiques), délicatesse, grandeur de conception, science technique que ces témoins révèlent ; les Universités et les œuvres qu'elles ont laissées ; la littérature... et la grande liberté de critique que supposent les fabliaux, les représentations dramatiques...; intensité de la vie intérieure que manifestent la vie d'un François d'Assise, le livre de l'*Imitation* (1)...

Histoire des temps modernes. La vraie réforme. Le Concile de Trente. Réforme dans les chefs : la cour romaine, Adrien VI, saint Pie V...; le clergé, saint Charles Borromée, le Concile de Trente décrète la fondation des Séminaires, réalisation de ce décret en France au XVII[e] siècle, Vincent de Paul, de Bérulle, Olier ; renouveau des études ecclésiastiques, Baronius, Bellarmin, puis Bolland, Pétau, Mabillon...; la vie religieuse, les Jésuites, saint Ignace, saint François Xavier, les Carmélites et sainte Thérèse, la Visitation et sainte Chantal, puis la Mission, les Filles de la Charité, l'Oratoire, Saint-Sulpice, la Trappe et l'abbé de Rancé...; la vie chrétienne, saint François de Sales et l'*Introduction à la vie dévote*, éducation populaire, les Ursulines, les « petites écoles », Jean-Baptiste de la Salle, Charles Démia à Lyon...

La Saint-Barthélemy, ce massacre politique, perpétré à l'insu du Pape, qu'on a tant exploité, n'est même pas une question catholique...

La Ligue, beauté de ce mouvement dans le sentiment qui en fut le principe, de repousser un roi hérétique dont l'autorité aurait été un danger pour les consciences...

L'Histoire contemporaine. Aperçu du mouvement religieux en Belgique, et surtout en France ; conquête législative et mise en pratique de la liberté d'enseignement primaire, les Congrégations ; secondaire, les collèges ; supérieur, les Universités catholiques ; admirable mouvement d'études chez les catholiques de France. La désorganisation apparente de l'Eglise de France par la persécution antireligieuse de l'Etat-philosophe : rupture des relations officielles avec l'Eglise, confiscation des biens, fermeture des écoles, exil des religieux ; et l'organisation intime par la pénétration des idées chrétiennes : enseignement, œuvres...

Donner à l'Histoire Sainte le caractère positif d'une science.

Revenons maintenant à l'idée qui a amené cette digression, à savoir le caractère positif de science que nous devons donner à notre enseignement religieux. Il faut porter la même préoccupation dans

(1) Voir une déclaration de PIE IX dans SALTET, *Histoire de l'Eglise*, p. 135.

(1) Voir le jugement de M. EMILE FAGUET sur le moyen âge (*Histoire de la Littérature française*, 16[e] édition, tome I[er], p. 114).

l'étude de l'Ancien Testament et de la vie de Notre-Seigneur. Je voudrais que l'on commençât par expliquer aux enfants la raison d'être de cette histoire merveilleuse du « peuple de Dieu », à savoir la préparation de l'avènement du Messie, et qu'on leur montrât l'acheminement de cette préparation dans les figures, les prophéties, les événements. Je voudrais de plus que l'on ne perdît pas une occasion de nouer cette Histoire sacrée à l'Histoire générale, par exemple, quand on rencontre l'Egypte, l'Assyrie, la Chaldée, les Perses, Alexandre, les Romains, en rappelant aux élèves qu'ils ont vu ailleurs l'histoire de ces peuples. Bossuet, avant d'écrire pour le Dauphin la « Suite de la religion », a commencé par une vue synchronique, où la suite de la religion apparaît, mêlée à la suite des choses, et le miracle d'Israël pris dans la trame de l'Histoire.

En abordant la vie de Notre-Seigneur, on exposera l'état politique de la Palestine à son avènement, de manière que la mention que fait l'Evangile du roi Hérode, puis des soldats romains, d'un procurateur, d'un grand-prêtre, d'un sanhédrin, ne déconcerte pas l'esprit de l'élève. En second lieu, on ne manquera pas d'avoir une carte de la Palestine, où l'on montrera les fleuves, lacs, provinces, villes, dont le récit évangélique amène les noms. Et enfin, dans le récit de la Passion, quelques précisions de jours et d'heures, quelques détails d'institutions (le repas de la Pâque, les tribunaux, les fouets, la croix...) donneront au récit un ordre et un relief qui le graveront dans la mémoire. Etudier la vie de Notre-Seigneur comme on lit une suite d'évangiles du dimanche dans son livre d'Heures, c'est ne saisir, dans l'imprécision et l'immatérialité du cadre, et ne retenir presque que la leçon morale, et une impression de beauté irréelle, un peu ce qui reste d'une parabole.

« Que chaque professeur donne l'instruction religieuse dans sa classe. »

Et c'est bien toujours en me plaçant au même point de vue que je préfère à tout autre l'usage, établi dans nos maisons diocésaines, que chaque professeur donne l'instruction religieuse dans sa classe.

L'enseignement religieux, fonction professorale.

Le professeur principal, celui que nos élèves appellent simplement « mon professeur », a une autorité intellectuelle — et je souligne ce mot — à part, et c'est précisément celle que, dans ma pensée, il faut mettre au service de cette matière principale du programme de classe, la science religieuse. Un professeur qui en comprendra l'importance ne souhaitera pas d'être déchargé de cet enseignement, le plus difficile, oui, mais celui en définitive pour lequel tout prêtre est fait. Il aura, pendant ces heures privilégiées, le sentiment d'exercer non pas une charge de sa fonction professorale, mais un droit de son sacerdoce. Il y sera attaché comme à un devoir, mais aussi comme à un droit. Même accidentellement, il ne prendra pas facilement son parti de se faire remplacer pour une classe d'instruction religieuse, évitant de donner à ses élèves l'impression que les interruptions, les changements de méthodes, la compétence, ont ici moins d'importance qu'ailleurs, et cette impression encore que son besoin, sa passion de pédagogie perd ici de sa vivacité. Bien plutôt, s'il devait être absent, serait-il bien de prendre sur une classe ordinaire une heure pour la religion, quitte à renvoyer à l'heure réglementairement consacrée à l'instruction religieuse la correction du thème ou de la version, en se faisant suppléer dans ce travail par un confrère.

J'ai souvent entendu mes jeunes confrères de l'enseignement se plaindre que leur ministère soit moins sacerdotal que dans les paroisses. Sincèrement, je crois que, bien compris, il est aussi sacerdotal que tout autre, mais il l'est moins sensiblement, plus austèrement. La classe d'instruction religieuse est une occasion exceptionnelle d'être prêtre en enseignant.

Fonction sacerdotale.

Je veux que le professeur traite la religion comme une science, qu'il l'enseigne en professeur, et que sa méthode ait la rigueur qu'il apporte ailleurs. Mais enfin, quand il racontera la vie de Notre-Seigneur, quand il prouvera la vérité du christianisme par le miracle de la personne du Maître, quand il parlera de l'Eucharistie ou de la grâce, s'il est prêtre, je veux dire s'il en a les sentiments, son cœur sera ému, et cette émotion, il ne la cachera pas.

Un professeur prêtre qui ne pénétrerait pas dans la vie morale de ses élèves, qui ne toucherait qu'à leur esprit sans jamais atteindre leur âme, à peine mériterait-il le nom d'éducateur. Seulement, il y pénètre souvent sans le chercher et sans le savoir ; il y pénètre par le spectacle de sa vie, par l'exemple ; il y pénètre par des paroles auxquelles il n'a pas attaché d'importance et qui ont une réelle influence morale, très justement d'ailleurs, étant l'expression naturelle, et qui s'ignore, d'une âme bonne et vertueuse. Mais il faut de plus que le professeur pénètre dans la vie morale de ses élèves, de parti pris. Et je crois que jamais l'occasion n'est plus propice que lorsqu'il leur parle des vérités et des vertus chrétiennes. Il y trouvera l'occasion de calmer peut-être certaines inquiétudes de l'esprit qui peuvent commencer à s'éveiller chez des adolescents perdus dans le brouhaha d'idées de nos villes, quelquefois même de leurs foyers ; l'occasion aussi de leur faire remarquer ce qu'ils doivent dans leur vie morale, dans leur vie scolaire, à leur qualité de chrétiens.

Raccorder aux autres études celle de la religion.

Et puis, le professeur principal est celui qui peut le mieux établir des raccords entre cette partie du domaine du savoir et les autres, montrer, par exemple, sur un texte de l'antiquité ou à propos d'un détail d'institutions, ce qui a manqué au paganisme et ce que le christianisme a apporté dans le monde. On trouvera dans le programme de Troisième un résumé de l'histoire des persécutions. Le jour où il aura été question, en classe d'instruction religieuse, de la réponse de Trajan à Pline concernant les chrétiens, on pourrait, le soir, proposer comme version latine, une partie de la lettre de Pline à l'empereur ; un autre jour, un texte grec de saint Ignace martyrisé sous ce règne, par exemple *Epître aux Tralins*, ch. IX, avec ce titre : « Affirmation remarquable de nos dogmes », ou *Epître aux Romains*, v, 3, avec ce titre : « Enthousiasme du martyre ». Je crois que d'abord les jeunes gens retiendront très facilement les noms d'hommes dont ils auront eu les écrits sous les yeux, mais de plus ils ne peuvent manquer, surtout si l'on aide sur ce point leur réflexion, d'être frappés de l'admirable lyrisme du second texte, et, dans le premier, d'une aussi nette formule de notre foi chez un écrivain mort vers 110 après Jésus-Christ, et par conséquent tout voisin, par sa vie, de l'origine même du christianisme. D'ailleurs, nous ne donnons pas à la littérature chrétienne la place qu'elle devrait avoir ;

elle n'est pas une littérature de baccalauréat, je l'accorde, mais il faut m'accorder aussi qu'elle est riche de chefs-d'œuvre ; et ce serait bien le moins que l'énumération des écrivains de génie des cinq premiers siècles que l'on trouvera dans notre programme s'illustrât par quelques textes latins et grecs bien choisis (1).

Ce n'est là qu'un exemple du travail de liaison des réalités religieuses aux autres réalités qui sont objet d'étude, travail important, à mon sens, et qui fera des connaissances de notre élève un système coordonné et un, tandis que la neutralité lui laisse, à lui élève, le soin d'établir dans son esprit un lien, un accord entre l'enseignement du professeur et celui de l'aumônier ; elle lui laisse en définitive, le soin de faire une synthèse qui soit harmonieuse, de ses connaissances. Cet effort, dont il n'est guère capable, est un écueil de son adolescence. La neutralité la plus scrupuleuse ne laisse pas d'être un danger pour la foi, en isolant la religion du savoir.

J'ai beaucoup insisté sur cette idée, mais non pas trop, pour l'importance extrême qu'elle a dans l'éducation et le peu d'attention qu'on y donne en général.

DEUXIEME CARACTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LES COLLÈGES CATHOLIQUES

Il doit être adapté aux besoins des hommes de notre temps.

Une autre pensée qui m'a guidé, c'est d'adapter notre étude aux besoins des hommes de notre temps ; aussi bien, c'est d'eux qu'il s'agit, et non par des Francs du temps de Clovis, ni des étudiants du collège de Robert Sorbon, ni même, remarquez-le, de leurs propres grands-pères, ou de leurs pères ; nous parlons à leurs personnes.

Passer sur les questions que les esprits ne se posent plus.

Or, j'ai peur que dans la rédaction des programmes on ne se copie beaucoup, et que certaines questions ne soient là par la raison qu'elles y ont toujours été, et que d'autres n'y soient pas parce qu'elles n'y étaient pas. Tâchons plutôt de copier notre programme sur la vie. Ainsi on remarquera que, complétant, en Seconde, les notions du catéchisme sur les sacrements, je ne reviens pas sur la Confirmation, parce qu'il me semble que le chapitre du catéchisme suffit, à la rigueur, à qui doit se contenter de connaissances élémentaires, et j'insiste sur l'indissolubilité du mariage, parce que nous vivons en un temps et en un pays de divorce légal.

Dans l'étude de la Trinité, il me semble que la question des « processions » divines, par exemple, qui eut une extrême importance au temps où il s'agissait de maintenir la vraie doctrine, en a moins aujourd'hui, dans la pratique de la vie, puisqu'on ne sort plus de l'Eglise par cette porte. Ainsi encore, dans l'Incarnation, que d'admirables choses la théologie nous dit de la manière dont les deux natures se joignent dans l'union hypostatique ! Mais vraiment, s'il est une fois démontré que Jésus est le Verbe, l'esprit, chez le commun des hommes, ne trouve pas, dans les notions philosophiques de nature et de personne exactement et clairement définies, d'écueil pour la foi ou d'obstacle pour la vie religieuse.

On s'étend d'ordinaire beaucoup, avant de prouver que c'est Dieu qui a parlé dans l'Evangile, sur la « possibilité » d'une révélation. C'est très bien, si l'on a le temps. Mais il me semble que des gens pressés pourraient sans trop tarder en venir au fait. Car, tant que nous avons seulement prouvé qu'il est possible que Dieu parle, nous n'avons pas bien avancé nos affaires, nous qui voulons savoir s'il a parlé. Mais si jamais nous prouvons que la révélation existe, il faudra bien qu'elle soit possible. De même, en gens pressés que nous sommes, nous ne nous arrêterons pas beaucoup en Seconde à démontrer la « possibilité » du miracle ; car c'est une difficulté qui fut beaucoup plus grande pour la génération qui nous a précédés que pour la nôtre, elle procède surtout des conceptions matérialistes du monde qui ont régné et sont bien déchues ; j'ajoute que c'est une difficulté métaphysique, si je puis dire, et non pas humaine. Qu'on nous montre qu'un aveugle a été guéri par un mot, qu'un mort a été ressuscité ; il se peut qu'un métaphysicien ergotera encore, mais un homme, non. Et nous, qui ne sommes pas ambitieux, nous nous contentons d'être des hommes avant de devenir des métaphysiciens en Philosophie. En Philosophie toutefois, nous retrouverons les systèmes philosophiques d'où est venue cette prétendue « impossibilité du miracle » que nous rencontrons comme un obstacle sur la route de l'apologétique chrétienne. Il faudra alors en démontrer l'erreur ; ce sera précisément l'œuvre de la philosophie.

Notez bien, surtout, que je ne veux pas dire qu'il serait inutile de s'étendre sur la parfaite convenance rationnelle de l'union hypostatique ou de la transsubstantiation. Ce serait très utile, au contraire. Mais quoi ? Pouvons-nous prétendre faire connaître à nos jeunes gens toute l'admirable substance de la religion ? Ils connaîtront l'essentiel, ce dont la foi et la vie s'alimentent, ce qui est une nourriture de l'âme plus qu'un entretien de l'esprit. Ah ! si nous n'avions devant nous que des intelligences d'élite dont l'allure rapide dévore l'espace, il serait bon de leur faire voir du pays. Mais nous traçons un itinéraire d'après ce que nous savons de la marche ordinaire des esprits ; et nous leur faisons parcourir ce qu'il est nécessaire de connaître, ne pouvant pas espérer tout voir.

Faire connaître le côté positif du christianisme.

Ce qu'il est nécessaire de connaître, ce qui répond, il me semble, aux besoins des hommes de notre temps, c'est, si je puis dire, le christianisme vu dans sa doctrine, dans sa beauté, dans son histoire ; c'est en d'autres termes, le côté positif du christianisme. Trop facilement on réduit la science religieuse à une réponse à des objections. C'est peut-être un état d'esprit qui nous vient de la période qui nous a précédés, où notre foi a subi l'assaut de philosophies hâtivement construites sur des découvertes scientifiques frappantes. Mais les choses ont changé. Et ce serait dommage de s'en tenir à une apologétique dont les chapitres seraient la « cosmogonie mosaïque », « l'Inquisition », « Galilée », « la Saint-Barthélemy », « l'antinomie de la religion et du progrès »... Laissons à ces choses la place qui leur revient ; à plusieurs il n'en revient qu'une très petite. Montrons la divine figure de Notre-Seigneur, sa doctrine, sa morale, le mystère de l'ordre surnaturel en nous : l'admirable histoire des temps apos-

(1) Ce choix sera bien facilité par des recueils comme celui de M. Monier, *Morceaux choisis des Pères de l'Eglise latine*, Paris, Poussielgue.

toliques, des martyrs, et des saints au cours des siècles. La vérité vue dans sa simplicité et sa beauté conquiert notre âme, et, quand l'âme est gagnée, elle ne se laisse pas aisément surprendre par les accusations ni par le soupçon.

Suivre le développement de l'esprit des jeunes gens.

Un plan d'études adapté à nos jeunes gens sera celui aussi dont le développement suivra le développement de leur esprit. Or, il se trouve que les questions les plus difficiles sont précisément celles que l'on devrait logiquement aborder les premières. Les plus difficiles, à mon avis, parce que ce sont les plus abstraites, sont la spiritualité de l'âme, avec la question connexe de l'origine de l'homme, certaines preuves de l'existence de Dieu... Des intelligences de petits Troisièmes (quatorze ans !) plient sous le faix quand on veut leur faire porter de pareilles réflexions. Et c'est pitié de les voir, dans les examens, quand on les presse un peu rigoureusement, quand on pèse sur elles, se déclarer à bout de souffle. Et d'autre part, dans l'édifice chrétien, ces questions sont à la base ; elles viennent les premières. Car ne faut-il pas savoir que Dieu est avant d'apprendre que Jésus est Dieu ? Dieu, le christianisme, l'Eglise, voilà les structures successives de l'édifice. Tout homme doit être spiritualiste ; tout spiritualiste doit être chrétien ; tout chrétien doit être catholique, c'est l'enchaînement rationnel, c'est l'ordre logique.

Mais je ne vois aucune nécessité que l'ordre logique soit l'ordre de l'enseignement. Je crois au contraire que les questions de philosophie doivent être renvoyées à la classe de Philosophie ; et qu'ainsi ce qui est au commencement dans l'ordre logique doit être le dernier terme de l'ordre pédagogique. Notez, en effet, que vous avez affaire à un jeune homme qui est chrétien, qui a la foi déjà. Vous vous proposez uniquement de contrôler avec lui les affirmations de sa foi traditionnelle au jugement de la raison, d'en sceller solidement les diverses parties. En somme, il ne s'agit pas de construire l'édifice, mais de le vérifier, de l'affermir. Pour cela, il n'est pas nécessaire de commencer le travail par la base, car l'édifice se tient, et il n'est pas ébranlé parce que vous reprenez l'œuvre par ses parties moyennes au lieu d'aller tout de suite aux fondations.

« Il faut faire œuvre d'éducation chrétienne. »

Je ne sais si l'apparence un peu copieuse de ce plan ne fera pas crier d'abord à la surcharge du programme. Qu'on veuille bien le lire, on s'apercevra que ce plan est détaillé, mais non pas surchargé. Ou je me trompe bien, ou il ne se trouvera personne pour soutenir qu'il y ait là des connaissances qui ne soient pas nécessaires à un jeune homme qui quitte une maison d'éducation pour entrer dans la vie. Mais s'il n'y a rien que de nécessaire, quand même ce programme serait plus étendu que d'autres, on ne saurait dire qu'il l'est trop.

Ne prenons pas pour règle l'habitude, mais la nécessité ; et ne disons pas qu'on ne faisait pas ceci ou cela, mais examinons seulement s'il aurait fallu, il faut le faire.

Voici le moment où ceux mêmes qui se placent simplement au point de vue national éprouveront le besoin, dans notre pays, de demander à toutes les forces d'ordre, de vie, d'aller au bout de leur action et de développer ce qu'elles portent en elles de vertu. Il n'y en a pas de comparable à la religion : une foi, une loi de la conscience, une tradition. Pesez bien ces mots en songeant à la faiblesse qui résulte pour notre pays de ce que beaucoup de nos concitoyens n'ont ni foi, ni loi de la conscience, ni traditions. Mais c'est à la condition que la religion soit autre chose qu'un mot, que la substance en passe dans les âmes et que la puissance qui est en elle s'exerce.

La vertu de l'enseignement libre est là. C'est l'espérance que les auteurs de la loi de 1850 ont fondée sur lui. Si nous bornions notre ambition aux succès du baccalauréat, si nous prenions notre parti de faire « comme les autres », nous trahirions notre cause. Qu'importerait le nom d' « enseignement libre », si nous vivions dans l'esprit des adversaires de nos idées ? Le bel avantage qu'il y ait une partie de la jeunesse française dans une classe appelée « catholique », à côté de l'autre partie de la jeunesse française qui fréquente une classe appelée « officielle », si toutes deux sont dans le même esprit ! De notre part, ce serait faire œuvre de dupes. Il faut faire œuvre d'éducation chrétienne, voilà l'idée féconde, le principe intangible.

Quant à ce plan d'études, qui se présente comme un moyen pour y aider, il est bien loin d'être intangible. Il n'y a là rien d'irréformable. L'expérience ajoutera, retranchera, modifiera... L'ambition de ces quelques pages est uniquement de favoriser le travail, en attendant d'être remplacées.

F. LAVALLÉE.

ALBUM DE LA « D. C. »

Je propose de laisser aux parents qui ont droit à des bourses pour leurs enfants le choix des établissements où ceux-ci devront être élevés.

Quelle singulière tyrannie ! Un homme, par d'utiles travaux, des actes de dévouement ou par de longs services, mérite une récompense de l'Etat. Sa fortune ne lui permettant pas de donner à ses enfants l'éducation convenable, l'Etat lui dit : « Mon ami, ce que vous avez fait pour moi exige une preuve de ma gratitude ; j'admets vos enfants dans mes lycées, où ils recevront une éducation gratuite. — Quoi ! reprend celui-ci, le mobile du zèle que vous louez était ma foi, et vous voulez que j'expose mes enfants à perdre la leur dans vos maisons, où, malgré l'aumônier, on s'en occupe très peu, quand elle n'est pas tournée en ridicule !... » Et voilà d'une part l'Etat, qui n'entend rien, qui légalement n'a le droit de rien entendre aux croyances, vendant le mépris de ces mêmes croyances à prix d'argent. Ceci, je le veux bien, n'est dans la pensée calculée de personne ; mais ce qu'il y a de pire, c'est que cela est dans les faits, et s'y rencontre à chaque instant. N'est-il pas plus simple de faire verser dans la caisse de l'institution choisie par le père de famille une somme égale à la valeur de la bourse ou demi-bourse concédée ? L'Université y perdra des élèves : le beau malheur ! N'y a-t-il pas... toute justice à laisser les hommes de foi jouir du bonheur de conserver cette foi chez leurs enfants ?

EMM. D'ALZON.

(Revue de l'Enseignement chrétien, t. II, nov. 1871.)

Textes administratifs.

Organisation des écoles maternelles

DÉCRET DU 15 JUILLET 1921

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. — Les articles 1er à 8 du décret du 18 janv. 1887 sont modifiés ainsi qu'il suit :

Art. 1er. — Les écoles maternelles sont des établissements de première éducation où les enfants des deux sexes reçoivent en commun les soins que réclame leur développement physique, moral et intellectuel.

Dans les communes comptant moins de 2 000 habitants, dont 1 200 agglomérés, l'école maternelle peut être remplacée par une classe enfantine annexée à une école élémentaire.

Dans les écoles maternelles et les classes enfantines, les enfants peuvent être admis dès l'âge de deux ans révolus et restent jusqu'à l'âge de six ans.

Les enfants ne passeront de l'école maternelle ou de la classe enfantine à l'école primaire qu'à la rentrée d'octobre ou à la rentrée de Pâques, suivant les modalités établies par le règlement départemental.

Art. 2. — Un médecin nommé par le maire visite au moins une fois par mois les écoles maternelles et les classes enfantines. Il examine les enfants et inscrit ses observations sur un registre particulier.

Aucun enfant n'est reçu dans une école maternelle ou une classe enfantine s'il ne produit un certificat constatant qu'il n'est atteint d'aucune maladie contagieuse et qu'il a été vacciné.

Après une absence pour cause de maladie, nul enfant ne sera admis de nouveau à l'école maternelle sans un certificat médical attestant sa guérison complète.

Art. 3. — Dans toute école maternelle et dans toute classe enfantine, les enfants sont divisés en deux sections suivant leur âge et le développement de leur intelligence.

L'emploi du temps comprend :

1° Des exercices physiques : exercices respiratoires, jeux, mouvements gradués et accompagnés de chants ;

2° Des exercices sensoriels, des exercices manuels, des exercices de dessin ;

3° Des exercices de langage et de récitation, des récits et des contes ;

4° Des exercices d'observation sur les objets et sur les êtres familiers à l'enfant ;

5° Des exercices ayant pour but la formation des premières habitudes morales ;

6° Pour les enfants de la première section, des exercices d'initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul.

Art. 4. — Les conditions dans lesquelles doivent être établies les écoles maternelles et les classes enfantines tant au point de vue des bâtiments que du mobilier et du matériel scolaires, seront déterminées par une instruction ministérielle spéciale.

Art. 5. — Nulle institutrice ne peut être nommée directrice d'école maternelle, si elle n'a exercé pendant au moins cinq ans dans une école maternelle ou dans une classe enfantine.

A partir du 1er octobre 1923, seront nommées institutrices d'écoles maternelles ou de classes enfantines, de préférence à toutes autres candidates, les maîtresses qui auront obtenu au brevet supérieur la mention : « Pédagogie de l'école maternelle, hygiène et sciences appliquées à la puériculture et à l'hygiène »

Art. 6. — Dans les écoles maternelles et les classes enfantines, le nombre moyen des élèves inscrits ne doit être ni supérieur à 50 par classe ni inférieur à 25.

Le nombre total des heures de service hebdomadair[e] des institutrices des écoles maternelles et des classe[s] enfantines ne dépassera pas 30.

Les heures d'entrée et de sortie de ces écoles seron[t] fixées par le règlement départemental prévu à l'art. 9 d[u] présent décret. Elles pourront être modifiées, pour chaqu[e] commune, suivant les convenances locales, sur la demand[e] du maire, par l'inspectrice départementale des école[s] maternelles ou par l'inspecteur primaire. Appel de cett[e] décision pourra être interjeté devant l'inspecteur d'Aca[-]démie.

Le service quotidien pourra être prolongé dans les con[-]ditions où sont organisées, dans les écoles élémentaires, les études surveillées.

Les enfants qui ne sont pas rendus à leur famille dan[s] l'intervalle des classes demeurent sous la surveillance d[es] institutrices.

Art. 7. — Les écoles maternelles ont les mêmes cong[és] que les écoles élémentaires. Toutefois, l'inspecteur d'aca[-]démie pourra autoriser le report au jeudi matin de [la] classe du samedi soir.

Pendant les journées du jeudi et pendant les vacance[s] un service supplémentaire peut être organisé par l[es] soins et aux frais de la municipalité, après entente av[ec] l'inspecteur d'académie.

Art. 8. — Une femme de service doit être attachée [à] toute école maternelle et à toute classe enfantine.

Elle est nommée par la directrice, avec agrément d[u] maire, et révoquée dans la même forme.

Le traitement de la femme de service est exclusivem[ent] à la charge de la commune.

ART. 2. — Sont abrogés les art. 1 à 8 de l'arrêté org[a-]nique du 18 janv. 1887, les art. 2 et 4 de l'arrêté [du] 24 juill. 1905 et l'art. 2 de l'arrêté du 18 janv. 1887 po[r-]tant règlement modèle des écoles maternelles.

ART. 3. — Le ministre de l'Instruction publique et d[es] Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 juill. 1921.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,
LÉON BÉRARD.

Observations. — Sur ce décret, M. FRANÇ[OIS] LAURENTIE a publié dans l'*Ecole* (12. 11. 21) l[es] intéressantes observations ci-après :

Ce décret, ainsi que le démontre nettement le ra[p-]port qui le précède, a été promulgué uniquement [en] vue d'organiser, au moyen de systèmes ou de pr[o-]cédés nouveaux, l'éducation des enfants en bas â[ge] *dans les écoles publiques ;* mais néanmoins il in[té-]resse ou, pour mieux dire, il atteint l'enseigneme[nt] libre dans une certaine mesure, et voici pourquo[i], c'est qu'il édicte des dispositions nouvelles en ce q[ui] concerne l'âge d'admission dans les écoles mat[er-]nelles et les classes enfantines publiques, et l'âge [de] sortie de ces mêmes écoles ou classes ; or, les dispo[si-]tions du décret organique du 18 janvier 1887, et p[ar] conséquent des décrets organiques qui le modifie[nt], *si elles sont relatives à l'âge d'admission des enfa[nts] dans les écoles primaires, les écoles maternelles et [les] classes enfantines publiques*, sont applicables a[ux] écoles primaires, aux écoles maternelles et aux clas[ses] enfantines privées, en vertu du décret du 14 févr[ier] 1891, qui a ajouté à cette fin un paragraphe [à] l'art. 158 du décret susénoncé de 1887 (1).

(1) Cette addition a toujours été tenue pour lég[ale] comme ayant été autorisée d'avance par l'art. 3 de la [loi] du 30 oct. 1886. (*Note de l'auteur.*)

Quelle est donc la situation juridique qui est faite ux écoles libres par le décret du 15 juillet dernier ?

Tout d'abord, il y a lieu de le noter, et cette emarque est essentielle, seuls les paragraphes 3 et de l'art. 1er de ce décret sont applicables à l'enseignement privé : donc, à l'avenir comme par le passé, pourra y avoir *partout* des écoles maternelles bres ; des classes enfantines pourront continuer *artout* d'être annexées soit à des écoles primaires bres, soit à des écoles maternelles libres, et de recevoir, dans l'un et l'autre cas, des enfants des deux exes ; donc, le médecin nommé par le maire n'aura as qualité pour visiter les écoles maternelles libres les classes enfantines libres ; donc, dans les écoles aternelles libres et les classes enfantines libres, les fants n'auront besoin ni d'être divisés en deux ctions, ni d'employer leur temps conformément ix indications de l'art. 3 du nouveau décret ; donc, s conditions d'aménagement imposées aux écoles aternelles publiques et aux classes enfantines puiques ne s'imposeront pas aux écoles maternelles ores et aux classes enfantines libres ; donc, la direcice d'une école maternelle libre n'aura besoin ni de stifier d'un stage de cinq ans dans une école materelle ou une classe enfantine, ni d'être titulaire d'un itre parchemin que le brevet élémentaire ; donc, le mbre des élèves des écoles maternelles ou des isses enfantines libres ne sera limité ni comme inimum ni comme maximum ; donc, dans les oles maternelles et les classes enfantines privées, jours de congé seront fixés librement par la direcice ; donc, enfin, une femme de service ne devra is être nécessairement attachée à une école materelle ou à une classe enfantine. Il ne faut pas l'oublier : les articles 1 à 8 du décret de 1887, qui nnent d'être remplacés par le décret du 15 juil. 1921, figurent et continuent de figurer dans le te sous la rubrique : *De l'enseignement public ;* ne sont donc pas, nous le répétons, applicables 'enseignement privé ; si les règles relatives à l'âge, ntenues dans ces articles, le sont néanmoins, c'est ce qu'elles ont été étendues à cet enseignement en 1, ainsi que nous l'avons rappelé tout à l'heure.

usqu'au décret du 15 juillet dernier, les écoles ernelles publiques libres pouvaient recevoir les ants de deux ans révolus à six ans révolus, si elles vaient pas de classe enfantine ; elles pouvaient les der jusqu'à sept ans révolus, si elles avaient une se enfantine, mais depuis l'âge de quatre ans plus les enfants devaient être inscrits à la classe antine ; les écoles primaires, publiques ou libres, vaient toujours recevoir les enfants depuis l'âge six ans révolus ; si elles avaient une classe enfan, elles pouvaient les recevoir dans cette classe antine, de quatre ans révolus à sept ans révolus ; six à sept ans, les enfants pouvaient appartenir à la classe enfantine, soit à la classe primaire ; artir de sept ans révolus, ils ne pouvaient plus artenir qu'à la classe primaire.

ésormais, de deux ans révolus à six ans révolus, enfants pourront être admis soit dans une école ernelle, soit dans une classe enfantine ; à six ans lus, et non plus à sept, comme précédemment, devront nécessairement passer dans une classe naire ; le passage ne s'effectuera toutefois qu'à ntrée d'octobre ou à la rentrée de Pâques, « suiles modalités établies par le règlement départental ».

e nouveau régime offre, pour l'enseignement é, des avantages et des inconvénients ; des avans, parce que maintenant les enfants peuvent être reçus dans une classe enfantine dès l'âge de deux ans, et non plus à quatre ans seulement, or, une classe enfantine pouvant toujours être annexée à une école primaire libre, il s'ensuit que l'on pourra désormais faire dans beaucoup d'endroits l'économie d'une école maternelle, tout en prenant les enfants dès l'âge de deux ans ; des inconvénients, parce que l'on ne pourra plus, dans une école libre de filles, garder, à la classe enfantine, les petits garçons que jusqu'à six ans, et non plus jusqu'à sept ans ; cet inconvénient, d'ailleurs, pourra être atténué dans bien des cas par ce fait que le passage à la classe primaire n'aura lieu qu'en octobre ou à Pâques, suivant ce qu'en aura décidé le règlement départemental ; il arrivera donc souvent que les garçons auront environ six ans et demi quand le changement deviendra nécessaire. Et puis, nous l'avons dit souvent : les écoles libres de filles ont un moyen de garder les petits garçons de plus de six ans, c'est de se transformer en écoles mixtes, ce qui est légal toutes les fois que dans la commune il n'existe pas d'école, publique ou privée, spéciale aux filles. Mais, dirat-on, les écoles mixtes sont pleines de danger : non, si l'on sait s'y prendre ; on a parfaitement le droit, dans une école libre mixte, d'avoir des classes spéciales aux garçons et des classes spéciales aux filles, d'empêcher que les récréations se prennent en commun, etc.

On nous a demandé si, là où une classe enfantine publique garderait les enfants de plus de six ans, une classe enfantine libre pourrait en faire autant : nous croyons pouvoir répondre affirmativement, mais nous pensons que le cas se produira rarement.

On nous a demandé aussi à quelle sanction s'exposerait une directrice d'école qui garderait désormais, dans une classe enfantine, des enfants de plus de six ans : à des poursuites disciplinaires seulement, et non à des poursuites correctionnelles.

Nous avons à peine besoin d'ajouter que le nouveau décret, pas plus que les précédents, n'édicte, *pour les écoles privées*, un âge *de sortie* en ce qui concerne les classes primaires : une école primaire élémentaire libre peut donc toujours garder des élèves de plus de treize ans accomplis.

Jurisprudence.

PENSIONS MILITAIRES

Aumônier militaire. — Contestation sur un titre de gratification de réforme. — Compétence exclusive du Tribunal départemental et de la Cour régionale des pensions.

Conseil d'Etat (Contentieux).

(Séance du 3 août 1921.)

Le Conseil d'Etat,

Statuant au Contentieux,

Sur le rapport de la 1re sous-section du Contentieux ;

Vu la requête présentée par l'abbé Lelièvre (Pierre-Henri), ancien aumônier volontaire, demeurant à Neuilly-sur-Seine, 17, rue Angélique-Vérien, ladite requête enregistrée au secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat, le 17 janv. 1919, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler une décision en date du 26 avr. 1918, par laquelle le ministre de la Guerre ne lui a alloué qu'une gratification de réforme d'homme de troupe au lieu d'une pension d'aumônier militaire ;

Ce faisant, attendu qu'au mois d'août 1914 le requérant a été affecté aux armées en qualité d'aumônier volontaire assimilé aux aumôniers titulaires (1), que, à l'occasion de tous les actes de la vie militaire, perception des allocations pécuniaires, hospitalisation, attribution des congés de convalescence après blessure, il a été regardé comme un aumônier titulaire, c'est-à-dire comme un officier; qu'il suit de là que le ministre de la Guerre, en le qualifiant, dans son titre de gratification de réforme, de « soldat infirmier », a méconnu son statut militaire, et que c'est dès lors à tort qu'il ne lui a alloué qu'une gratification de réforme d'homme de troupe.

Le renvoyer devant le ministre de la Guerre pour être procédé à la liquidation d'une pension d'aumônier militaire ;

Vu la décision attaquée ;

Vu les observations présentées par le ministre de la Guerre (2), en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus, le 7 mai 1919, et par lesquelles le ministre déclare s'en rapporter à la sagesse du Conseil quant à la décision à intervenir ;

Vu les nouvelles observations présentées pour le sieur Lelièvre ; lesdites observations enregistrées comme ci-dessus, le 29 mars 1920, et tendant aux mêmes fins que la requête par les mêmes moyens ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la loi du 31 mars 1919 (3) ;

Ouï M. Alibert, auditeur, en son rapport ;

Ouï Me Mihura, avocat du sieur Lelièvre, en ses observations ;

Ouï M. Riboulet, maître des Requêtes, commissaire du Gouvernement, en ses conclusions ;

Considérant que, aux termes de l'art. 35 § 1er de la loi du 31 mars 1919, toutes les contestations auxquelles donnera lieu l'application de la présente loi seront jugées en premier ressort par le tribunal départemental des pensions du domicile de l'intéressé, et en appel par la Cour régionale des pensions ;

Considérant que la requête du sieur Lelièvre tend à faire reconnaître les droits qu'il prétend tenir de la loi susvisée, en sa qualité d'aumônier volontaire blessé au cours de la guerre ;

Qu'un litige de cette nature figure au nombre des contestations visées par la disposition législative ci-dessus rappelée ; qu'il rentre, dès lors, dans la catégorie d'affaires dont le Conseil d'Etat se trouve dessaisi par l'art. 46 de la même loi ; que, en conséquence, le dossier doit être renvoyé au ministre en exécution de l'art. 53 du règlement d'administration publique du 2 septembre 1919 (4) ;

Décide :

Le dossier de la demande du sieur Lelièvre est renvoyé au ministre des Pensions pour être par lui soumis à la juridiction compétente.

[Décision inédite ; correspondance particulière de la *Documentation Catholique*.]

SOCIÉTÉS MUSICALES ET SPORTIVES

Demande d'autorisation de défiler avec fanfare sur la voie publique. — Refus non justifié par un motif d'ordre public. — Décision annulée.

Conseil d'État (Contentieux)

(*Séance du 18 nov. 1921.*)
Présidence de M. Romieu.

Le Conseil d'Etat,
Statuant au Contentieux,

Vu la requête présentée pour la Société de gymnastique *l'Etoile de Saint-Hilaire*, association déclarée, dont le siège est à Mer (Loir-et-Cher), représentée par son président et son directeur en exercice, ladite requête enregistrée au secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat le 13 nov. 1920 et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler, pour excès de pouvoir, deux décisions en date des 17 sept. et 8 nov. 1920 par lesquelles le maire de Mer a refusé à la Société requérante l'autorisation de défiler avec fanfare sur les voies publiques de la commune ;

Ce faire,

Attendu que les décisions attaquées n'ont pas été prises pour des motifs tirés de la nécessité de l'ordre public, mais n'ont eu pour but, ainsi que l'indiquent nettement les délibérations du Conseil municipal auxquelles elles se réfèrent, que de créer un régime de représailles à l'égard de la Société requérante, qui avait refusé de fusionner avec la Société de gymnastique *la Méroise ;*

Vu les décisions attaquées ;

Vu les observations présentées par le ministre de l'Intérieur (1) en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 2 févr. 1921 et tendant au rejet de la requête par les motifs que les décisions attaquées semblent avoir été prises dans l'intérêt de l'ordre public ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la loi du 5 avr. 1884 (art. 91 et 97) ;

Vu les lois des 7-14 oct. 1790, 24 mai 1872 ;

Ouï M. Moreau-Néret, auditeur, en son rapport ;

Ouï Me de Valroger, avocat de la Société de gymnastique *l'Etoile de Saint-Hilaire*, en ses observations ;

Ouï M. Berget, maître des Requêtes, commissaire du Gouvernement, en ses conclusions ;

Considérant que la Société de gymnastique *l'Etoile de Saint-Hilaire* a demandé à deux reprises l'autorisation exigée par les arrêtés municipaux en vigueur pour sortir sur la voie publique avec accompagnement de musique ; que, par deux décisions, des 17 sept. et 8 nov. 1920, le maire de la commune de Mer a refusé cette autorisation en se fondant chaque fois sur une délibération prise par le Conseil municipal à la date du 17 sept., portant qu'il n'y avait pas lieu d'accorder les autorisations qui seraient demandées par ladite Société ; qu'il résulte des termes de cette délibération, rapprochés des délibérations précédentes du même Conseil municipal, que le refus opposé à la demande de la Société requérante n'était justifié, en réalité, par aucun motif tiré de la nécessité du maintien de l'ordre public et avait pour but de favoriser une Société rivale ; que, dès lors, ladite Société est fondée à soutenir que, dans l'application qui lui a été ainsi faite des règlements municipaux, le maire de la commune de Mer a commis un excès de pouvoir ;

Décide :

Art. 1er. — Les décisions susvisées du maire de Mer, en date du 17 sept. et du 8 nov. 1920, sont annulées.

Art. 2. — Expédition de la présente décision sera transmise au ministre de l'Intérieur.

[Décision inédite ; correspondance particulière de la *Documentation Catholique*.]

Observations. — Sur la réglementation des sorties des Sociétés musicales et sportives, cf. Cons. d'Etat (Cont.), 12 mai 1911 (*Revue d'Organisation et de Défense religieuse*, 1911, pp. 466-467) et les renvois. — *Adde*, Cons. d'Etat (Cont.), 28 juin 1910, 10 mars 1911 (*Ibid.*, 1912, pp. 474-475) ; — Trib. s. pol. Saint-Héand, 9 janv. 1912 (*Ibid.*, 1912, pp. 537), avec nombreuses décisions en note ; — Cons. d'Etat (Cont.), 28 juill. 1911, 10 nov. 1911 (*Ibid.*, 1913, pp. 115-116) ; — 6 mars 1914, deux arrêts (*Ibid.*, 1914, pp. 255-256) ; — 3 avr. 1914 (*Ibid.*, 1914, p. 312). — Rapprocher Cass. Crim., 9 janv. 1914 (*Ibid.*, 1914, p. 124).

(1) Cf. Dép. min. Guerre, 22 août et 12 nov. 1914 : *D. C.*, t. 5, pp. 306 et 307.
(2) M. Clemenceau.
(3) Cf. *Documentation Catholique*, t. 1er, pp. 350-360 et tableaux-annexes, pp. 364-368.
(4) Cf. *Documentation Catholique*, t. 2, pp. 418-425.

(1) M. Pierre Marraud.

LITURGIE

Récentes publications
ır le Saint Sacrifice de la Messe

De la *Vie Spirituelle* (novembre 1921) :

La Messe « acte plénier de la religion ».

La divine liturgie : c'est ainsi qu'on appelait la
nte Messe autrefois ; et le terme laissait entendre
moins l'importance capitale, l'immense portée de
te fonction par excellence qui englobe et réalise
te l'œuvre médiatrice du Christ rédempteur. Ce
m antique a pris, au cours des âges, un sens plus
ge ; mais, pour être auréolé d'une harmonieuse
nomie liturgique, la Messe n'en apparaît pas moins
nme le centre de tous ces saints rites, comme le
ud vital qui les unit. Elle est l'acte essentiel,
te plénier de la religion et du culte, auquel toute
ère se rattache, dont toute expiation se réclame ;
donne une voix à nos actions de grâces, une
e à notre adoration. Elle exerce sur nous, et sur
u même, une sorte de souveraineté qu'elle tient
la Croix ; car on ne sépare point l'autel du Cal-
re, l'un refait et nous applique ce que l'autre a
rité. La Messe est la reprise mystique de l'unique
rifice sanglant ; elle est la Croix livrée à nos
es avec tout le prix d'un anéantissement et toute
puissance qui résulte d'un triomphe ; elle répète
que jour l'écho de la clameur divine, et dans une
nolation équivalente elle perpétue, on peut le
, l'immolation physique du Seigneur Jésus. Elle
le drame de son sacerdoce où il associe l'Eglise
épouse, à tel point que celle-ci le considère
nme son bien et qu'elle en use librement. Sacri-
tout spécial dans son mode ; et très distinct par
côté ; sacrifice réel pourtant : il en remplit les
ditions et en porte les caractères.

ersonne n'éprouve de peine à souscrire aux pro-
tions formulées dans ce sens, que le Concile de
nte impose à notre foi. Mais lorsqu'il s'agit de
rminer la nature de ce sacrifice de nos autels,
désigner l'acte qui le produit et quel en est
et, de dire en un mot quel est le constitutif
nel de la Messe, alors derrière l'unité des cœurs
évèle la luxuriante diversité des esprits parmi les
logiens.

L'essence du sacrifice de la Messe
près de récentes publications théologiques.

orie de M. Lamiroy : le sacrifice de la Messe
nstitué par l' « anéantissement » du Seigneur.

sacrifice requiert une destruction ; on l'admet
munément, et aussi qu'elle en est la « forma
sica ». Cette destruction, celle de la victime, est
l'autel l'effet de la consécration, de la consécration toute seule ; on l'admet encore. Comment donc est-elle produite, qu'est-ce qui la manifeste ? Ici, entre les deux ou trois systèmes le plus en faveur, car le champ ainsi borné demeure libre, une nouvelle note vient se glisser, point désagréable sans doute, point inconnue à la vérité. Mgr Waffelaert l'avait déjà fait entendre. M. Lamiroy la reprend, et elle résonne de toute la jeune ardeur de son avocat (1).

Pour ceux-ci, l'immolation, c'est cette manière d'anéantissement où arrive le Seigneur, qui, réduit à n'être plus qu'un aliment et un breuvage, ne peut en cet état prétendre à l'activité du corps humain. Mais alors le sacrifice de la Messe ne dépasse-t-il pas celui de la Croix, au lieu de le renouveler ? Pour ceux-là les paroles consécratoires produisent virtuellement la séparation du corps et du sang du Seigneur, puisque chaque consécration ne réalise par elle-même que la présence de l'un ou de l'autre sous chacune des espèces. Qu'importe, demande le Dr Lamiroy, si, à cause de la loi de concomitance, cette séparation n'existe pas ? Il ne se rallie pas davantage à la théorie de l'immolation figurée par la séparation extérieure des espèces, dont le témoignage ne lui semble qu'une démonstration vaine. Il y a, dit-il, sacrifice absolu, immolation véritable, destruction équivalente. Le Christ après la consécration est devenu victime, « ad instar occisi », et ce qui le manifeste, c'est que son corps peut désormais être mangé et son sang bu. Ceci ne se confond avec aucune des précédentes théories et paraîtrait assez attrayant de prime abord. Le sacrifice, complet dès l'instant de la consécration, sans exiger le sacrement se parachèverait en lui, et c'est à cette fin que Jésus revêtirait le mode de victime immolée (2).

Critique de cette théorie.

Que cette conception, exposée et défendue avec une maîtrise incontestable, ne sollicite pas la critique, nous n'oserions le soutenir. Elle a eu la contradiction en partage ; du point de vue théologique cela se devait prévoir (3). M. Lamiroy revendique pour lui la tradition ; les théories adverses en font autant. Qui pourra se flatter de la capter à son profit dans une affaire que les affirmations subversives de la Réforme ont mise un peu tard à l'ordre du jour ? Nous demanderons-nous, avec d'autres, s'il était opportun de faire dépendre de l'Ancien Testament les éléments et la formule d'une définition du sacrifice ? et si celle-ci n'eût pu être mise mieux en rapport avec l'objet premier de la vertu de religion ? Ce rôle de victime enfin, que le Seigneur assume, entendu à la manière de l'auteur, est-ce qu'il sauvegarde suffisamment la cohésion parfaite des deux sacrifices (4), ou plutôt leur identité ? M. Lamiroy,

(1) *De essentia SS. Missae sacrificii*, 1919, xv-530 pages. Beyaert, Bruges, 10 francs.

(2) Sa théorie est clairement établie pp. 434 et suiv.

(3) Cf. in *Revue des Sciences religieuses* (Strasbourg, 1921, n° 1) étude pénétrante de J. Rivière.

(4) Cela serait plus facile si l'on se contentait de la simple oblation, mais M. Lamiroy tient la destruction pour un élément formel. Là gît sans doute le plus gros inconvénient : concilier la destruction requise avec l'impassibilité du Sauveur glorieux.

d'ailleurs, se tient en garde, et ses points faibles sont bien couverts.

L'avantage de ces divers systèmes, plus ou moins heureux, et celui-ci le semble plus que d'autres, est de se compléter à notre profit. Nous sommes dispensés de descendre dans l'arène, toutefois le sujet nous intéresse : les zones franches sont si peu délimitées entre la théologie spéculative et la liturgie ! Et ce qui nous sourit dans la théorie, ce que nous voulons souligner (1), c'est qu'elle met en vedette une relation intime de la Consécration et de la Communion, qui s'accorde avec la liturgie et nous reporte tout naturellement à la dernière Cène elle-même.

Certes, il ne faut pas oublier que, sauf le mode d'oblation, le sacrifice de l'autel est identique à celui de la Croix (p. 508) ; or, celui-ci s'affirme au premier chef latreutique (p. 87) et satisfactoire. Mais on ne saurait oublier davantage ce qui fut dit par le Seigneur lorsqu'il institua l'Eucharistie ; il prononça les paroles consécratoires, et aussitôt il exprima une invitation à s'incorporer le divin aliment que ses mains présentaient : *Accipite et manducate... bibite ex eo...* De cela le texte vénérable du Canon et plus d'une oraison du missel ont gardé le souvenir. Et l'ordonnance même du Canon à travers la préoccupation eucharistique constante, ne semble-t-elle pas le diriger du côté de la communion plus explicitement que vers le Calvaire ?

Nous retenons donc de cette thèse une idée subsidiaire peut-être, mais qui a l'avantage de cadrer assez nettement avec l'histoire et la liturgie. Nous en déduisons également cette remarque fort pratique pour la saine intelligence de la liturgie que l'Eucharistie est un acte, un acte qui renouvelle la Rédemption dans l'intention de nous y faire participer ; et nous y participons *activement* par la communion sacramentelle, partie intégrante du sacrifice.

Plan de l'ouvrage et conclusion.

Voici, très brièvement, le plan de l'ouvrage : un chapitre préliminaire rassemble toutes les théories suscitées depuis le Protestantisme autour de l'essence du sacrifice. Qu'est-ce que le sacrifice ? le chapitre 1er l'apprend des païens et des Juifs : c'est une oblation, c'est, spécifiquement, une destruction. L'auteur passe au sacrifice eucharistique — chap. 2° et 3° — et il interroge l'Ecriture, puis la Tradition dans une étude érudite, perspicace, minutieuse. Enfin, il applique ses déductions à la sainte Messe, ce dont nous avons parlé (2), et se distingue des autres opinions.

Sans plus insister sur l'ensemble de cette œuvre importante, nous en devons louer la belle allure scientifique et théologique, une méthode ferme et toute scolastique, une dialectique rigoureuse qui s'exerce aux dépens des nombreuses opinions adverses, une information très étendue, beaucoup d'habileté, enfin, à militer en faveur d'une théorie séduisante sur un sujet utile entre tous et pratique pour nous, s'il est vrai qu'en face du Sacrifice, acte suprême de religion, et dans l'occurrence sublime mystère d'amour, la dogmatique, la mystique et la liturgie doivent se retrouver sœurs.

(1) Cf. *Vie et Arts liturgiques*, 1921, n° 73. Travail semblable a été fait à propos de la théorie exposée par Mgr Waffelaert. — C'est aussi le sens de la brochure de D. Vandeur : *La sainte Messe entendue pour communier souvent*. Maredsous.

(2) L'auteur écrit, p. 482 (il cite) : « Christus... Incarnatione sacerdotali charactere insignitus », cf. III, q. 63, a. 5, et *Salm.* III. Disp. XXXI, dub. II : ce caractère est essentiellement une participation ; le Christ ne l'a donc pas.

Théorie du chan. Simons : le sacrifice de la Me[sse] constitué « par la disposition intime de Jésus, d'offrande de soi ».

La précédente étude date de près de deux ans, *Sacrifice parfait de la loi nouvelle* (1) est son aî[né]. On devrait s'excuser de le présenter aujourd'hui, rien pût faire supposer qu'il eût vieilli ou fût deve[nu] moins opportun. Ni l'un ni l'autre n'est probab[le] et puisque ce bon livre a déjà fait œuvre salutai[re] nous lui souhaitons simplement de la continuer [par] une large diffusion.

Il est tout plein de qualités, en effet, relativem[ent] au but et à la catégorie de lecteurs qu'il v[eut] atteindre ; il a surtout la clarté et en général [la] sobre précision d'un bon exposé. C'est du point [de] vue dogmatique, historique et ascético-pratique q[u'il] envisage successivement le sujet. La première pa[rtie] n'offre dans sa concision que les explications in[dis]pensables (2) ; l'auteur s'y montre toujours thomi[ste] au moins de désir. Il y explique que le sacrifice [est] l'acte de culte le plus parfait — mais ce n'est [pas] sous l'aspect ontologique qu'il en cherche le « q[uid] quid est » — et que la Messe est le plus parfait [des] sacrifices ; ce qu'elle confesse en Dieu et professe [de] lui ; comment elle nous unit au Pontife et à [la] Victime, car « on offre *des* hosties, comme le [dit un] nombre de secrètes, des victimes *subordonnées* ». Il résume ces idées en propositions bien frapp[ées]. Quant à l'essence du sacrifice de la Messe, il [fait] sienne, on l'a deviné, une solution que certains th[éo]logiens de nos jours ont cru meilleur d'adopter, qui rejette la thèse classique de la destruction. [La] Messe et la Croix ne différant que par un aspect e[xté]rieur, un mode d'être qui ne correspondrait [pas] exactement dans les deux : le sacrifice est const[itué] par la disposition religieuse intérieure de celui [qui] l'offre ; et c'était là l'élément formel sacrificiel [du] Calvaire, et c'est ce que provoque la consécrati[on], à savoir « la disposition intime de Jésus, d'offra[nde] de soi » (p. 41 et 49).

A cela on objectera le contraire de ce que [l'on] opposait au précédent : « Votre conception, qui s[ou]ligne parfaitement les rapports de la Messe à [la] Croix, permet-elle d'affirmer que sur l'autel s'o[père] un sacrifice substantiellement le même ? ou a[lors] l'état sacramentel n'est-il pas un sacrifice cons[titué] aussi bien que l'acte sacramentel ? » — Mais cert[es] de répondre, aussitôt, que le Seigneur, lors d[e la] dernière Cène, a mis son sacerdoce à la disposi[tion] et comme au service de l'Eglise ; cette vol[onté] d'oblation parfaite qu'il avait au haut de la cr[oix] chaque jour et quand elle le désire seulem[ent] l'Eglise le met en état de la renouveler en le s[acri]fiant sur l'autel. — La réponse nous paraît plus [spé]cieuse que décisive. Car, enfin, n'est-ce pas là [ren]verser les rôles ? Qui est le prêtre ici et qui est [le] ministre, c'est-à-dire l'instrument à son serv[ice] ? C'est le Christ qui s'offre et qui offre l'Eglise [bien] plutôt que l'Eglise qui offre le Christ.

Il serait temps de donner un aperçu de la p[artie] historique du volume. Elle a juste ce qu'il faut [pour] instruire solidement sans paraître ardue. On [ne] saurait demander plus. Que l'auteur, seulement, [...]

(1) Chan. Simons, 1918. Bruxelles, Action Cathol[ique], 75, chaussée de Haechk.

(2) Surtout dans la 2e édition. Elle est abrégée à l[a fin] de vulgariser la bonne doctrine — c'est parfait — elle s'est dépouillée de toutes ses références et, par s[uite], d'un peu de sa vie ; pour la partie historique nou[s] pouvons qu'en gémir.

ette d'exprimer un vœu que son œuvre suggère. côte de lui on aimerait voir un livre qui nous t *vivre* théologiquement et liturgiquement l'histoire e la Messe ; qui nous montrât non seulement les volutions suggestives du Canon, ce que M. Simons fait très doctrinalement, très heureusement, dans voie tracée par Dom Cagin (1), mais l'unité fonère de cette sublime action de grâces sacerdotale. n livre où tout s'enchaînerait dans l'explication des rmules et des rites, qui en retrouverait tout le eux sens dans le passé chrétien, qui retracerait pas pas le grand drame au milieu d'une basilique : la ntribution mystérieuse de l'Ancien Testament à vant-Messe, puis le pathétique croissant de l' « acon » déroulant l'œuvre créatrice du Père, l'œuvre demptrice du Fils, l'œuvre sanctificatrice du Saintprit, et enfin les abîmes d'amour et d'union dans squels le sacrement couronne le sacrifice. Mais le re du chanoine Simons est et restera précieux aux lèles qui aiment à se tenir « in medio ecclesiae » n d'y recevoir une vive lumière, au lieu de se ssimuler dans la pénombre des bas côtés.

Le sacrifice de la Messe d'après de récentes publications historiques.

Dom Cagin : *Les origines de la Messe.*

Dom Cagin nous décrit les *Origines de la Messe* (2) trente-huit petites pages. C'est beaucoup proettre, et... Dom Cagin donne toujours beaucoup. vrai dire, ceci n'est, sous forme de mise au point ns un échange de lumières entre l'auteur et un urgiste anglais, qu'une revue rapide des acquiions de ses précédentes études. Les trésors du vénéble érudit profitent à la piété autant qu'à la science. n'aura pas peu contribué à rétablir l'unité primie du Canon ; et elles ne sauraient être sans conquences les découvertes qui confirment par exemple sens exact de l'Epiclèse ou nous montrent dans le Qui pridie » le moment décisif de la prière euchatique. Il aura retrouvé le type primordial et la dition naissante du thème essentiel de l'Euchatie, dans l'anaphore apostolique (3).

Ch. Dumaine : *Les Saints du Canon.*

D'une autre manière et dans une sphère plus resinte, la science et la piété s'unissent pour donner e tournure sympathique au travail de M. Ch. Duine sur les *Saints du Canon* (4). Après les avoir cés dans leur cadre liturgique par un chapitre atif au Canon, qui, sans être précisément érudit, ise aux bonnes sources, l'auteur les remet dans r cadre historique chacun à son tour. Il profite noms de saint Pierre, saint Paul, saint Jean, ur donner de leurs écrits un résumé qui, comme reste de l'ouvrage, est simple, fidèle, lumineux.

1) Nous sommes heureux de constater que l'auteur ise largement les travaux de Dom Cagin et aussi qu'il d hommage à son mérite.

2) Lethielleux, 1921, 1 fr. 50. — Inutile, sans doute, rappeler les belles *Leçons sur la Messe*, de Mgr BAOL.

3) En 1916, Dom Connolly, O. S. B., publiait une étude arquable dont il résulte que le texte d'anaphore sur uel Dom Cagin s'appuie est compris dans un ouvrage saint Hippolyte, c'est-à-dire du début du IIe siècle. s, sans doute pour avoir été conduit « intuitivement » on hypothèse, Dom Cagin ne perd pas le droit de onter plus haut encore et de nous prouver que la nule vénérable peut être rapportée au temps des tres.

) TRALIN, 1921. In-32, 450 pages, 6 francs.

Les physionomies sont retracées d'un crayon délicat, leur nimbe enrichi de toutes les précisions de l'histoire, et aussi quelquefois des couleurs de la légende. Ce mélange discret ne saurait nous effrayer, car, les exigences scientifiques satisfaites, le ton qui convenait le mieux était bien celui de la piété filiale.

Ouvrages mystiques sur le sacrifice de la Messe.

Chan. Décrouïlle :
Méditations sur l'Ordinaire de la Messe.

L'opuscule du regretté chan. Décrouïlle (1), avec ses allures modestes, recèle pourtant des considérations pratiques et fécondes. Il suit l'Ordinaire de la Messe ; aux âmes simples, c'est-à-dire à celles qui ont le sens des choses divines, il explique les rites, commente les prières, montre la profondeur de sens dogmatique et mystique dont tout ce décor du Sacrifice est chargé.

Abbé Schmitt : *La Messe, directoire de vie chrétienne.*

Et l'âme fidèle à qui cette méditation matinale aura communiqué son élan trouvera dans l'ouvrage de l'abbé Schmitt (2) un « directoire » pour la journée tout entière. Démontrer « que toute vie chrétienne doit se dérouler à la manière d'une Messe dans une acceptation constante et volontaire du sacrifice », l'idée est peut-être plus « liturgique » qu'il n'y paraît. En tout cas, les pages de bonne psychologie religieuse, qui abondent, les applications ascétiques qui calquent le Rituel et lui envoient souvent un beau rayon de lumière, nous aideront à laisser absorber notre oblation par celle qui possède une valeur infinie.

Traduction des prières de la Messe.

Le premier Missel,
prières de l'Ordinaire « à l'usage des débutants ».

Mais le meilleur moyen d'entendre la sainte Messe, de la suivre, d'y participer, c'est en général de lire « attente ac devote » les paroles que prononce le prêtre à l'autel.

Une main amie a traduit à l'usage des débutants les chères prières de l'Ordinaire ; elle les a coupées de rubriques courtes et nettes, agrémentées de vignettes à l'ancienne mode — et c'est le *Premier Missel* (3). Tout mérite éloge dans ce minuscule et charmant livret : l'exécution et surtout l'idée. Combien il est nécessaire, en effet, d'amener dès l'éveil de leur raison les petits chrétiens à « sentire cum Ecclesia » ; ne sont-ils pas les plus aimables des fils, eux qui ont gardé tout l'éclat de leur Baptême ?

Dom Lefebvre : *Le Missel quotidien*... un chef-d'œuvre.

Le Missel quotidien (4) de Dom Lefebvre s'adresse, lui, à tous les chrétiens... de langue française. Nous ne serons pas les premiers à déclarer que ce livre est en son genre un chef-d'œuvre ; certainement, il

(1) *Méditations sur l'Ordinaire de la Messe.* In-32, 150 p., 2 fr. Duvivier, rue du Haze, Tourcoing. — Nous parlerons des *Méditatons liturgiques* du même auteur, *ibid.*

(2) *La Messe, directoire de vie chrétienne,* 1921. Bloud et Gay, 315 pages, 7 francs.

(3) Art Catholique, 3 francs. Quelques ajoutés feraient bien, v. g. toutes les paroles de la consécration du Précieux Sang.

(4) En 13 fascicules ; 16 francs ; ou un volume, assez portatif, de 1 900 pages : 18 francs. Abbaye Saint-André, Bruges. — Le Missel des Bénédictins de Louvain, dominical, et c'est son seul défaut, a déjà conquis droit de cité.

peut opérer un très grand bien. La traduction littéralement exacte et théologiquement excellente ; le commentaire de chaque période du cycle, abondant et original du point de vue historique, sobre et toujours sûr dans l'exposé dogmatique et qui révèle un sens liturgique très affiné ; une glose riche et quelquefois remarquable d'à-propos avant chaque Messe ; une multitude de notes topographiques, en Carême par exemple, de renseignements canoniques, de rappels historiques propres à éveiller l'attention, à meubler l'imagination, à éclairer l'esprit ou réchauffer le cœur, ce ne sont pas là toutes les qualités qui font de ce missel un véritable trésor (1).

Les huit fascicules premiers parus comprennent le cycle temporal. La préparation de l'avènement, la naissance, la manifestation de la divinité du Sauveur, forment le cycle de l'Incarnation ; le cycle de la Rédemption s'étend sur tout le reste. Le missel est donc un résumé de l'œuvre entière du Christ. Il résume aussi toute la vie du Christ — et c'est pourquoi, au fur et à mesure que la succession des dimanches et des mystères déroule à nos yeux les épisodes de l'Evangile, des cartes de la Palestine viennent souligner cet enchaînement de façon bien nette. C'est encore toute la vie de l'Eglise qui se manifeste ; avec une ampleur fort intéressante, Dom Lefebvre le fait ressortir au début de son fascicule sur le Temps de la Pentecôte.

Un ensemble d'illustrations accompagne le texte et, on peut l'affirmer, contribue à l'éclairer. De leur valeur technique nous ne sommes pas juge. D'aucuns pensent que, l'Orient étant moins « immuable qu'on ne le croit », l'essentiel est de retrouver l'âme plus que le cadre des épisodes — mais ce que nous savons, c'est qu'elles se font diligentes et expressives et que le dessinateur a bien pénétré la pensée qui dirige le commentaire.

Le plain-chant — car il y a, dans ce missel, un *Kyiale*, un *Vespéral*, il y aura des suppléments — le plain-chant en notation moderne se rapproche le plus possible de Solesmes, et l'on voit que le compositeur a cherché à obtenir l'unité dans l'exécution. Ainsi, dans son ensemble, le missel de Dom Lefebvre constitue un merveilleux instrument d'union des fidèles entre eux et de tous au Christ, Pontife éternel.

Publications liturgiques diverses.

Nous signalons, en terminant, une réédition du *de Virtute religionis* de DIGNANT (Beyaert) ; de *l'Education par la liturgie*, par M. FLAD (Art Catholique) ; un *Manuel des Ordinations* (Aubanel, Avignon), ouvrages dont nous reparlerons. — Dans les *Etudes* (juin), un article documentaire sur les publications liturgiques (P. DONCŒUR). Dans la *Revue des Jeunes* (janv.), D. CABROL passe en revue la « littérature liturgique » et présente aimablement certaines fêtes du Cycle (mai). M. P. BAYART publie dans la *Revue pratique de liturgie* (Desclée) les éléments d'une étude liturgique, doctrinale, historique, sur la Messe, qui promet d'être utile. *Tijdschrift voor Liturgie*

(1) Nous avons pu nous rendre compte, grâce à l'amabilité du Révérend Père, des retouches nombreuses et patientes par lesquelles il a perfectionné son travail. A propos de la Pentecôte, il donne des définitions des dons du Saint-Esprit empruntées à Meschler — nous regrettons un peu qu'il ne se soit pas inspiré de Dom Guéranger, dont la *Semaine de la Pentecôte*, son dernier volume, est de tous points admirable. La partie du Sanctoral qui vient de paraître est traitée avec une érudition circonspecte quant aux légendes, mais en même temps avec une grande simplicité.

(Afflighem) : une série sur les origines de la Préfac[e] Le P. VERWILST, O. P., y signale une tentative [de] liturgie protestante.

Les *Questions liturgiques...* (mai) contiennent u[n] bel article — Liturgie et contemplation — où D. VA[N] HOUTRYVE montre que « la prière de tous les enfan[ts] de l'Eglise est peut-être par-dessus tout celle des âm[es] qui connaissent Dieu expérimentalement » (se[p]tembre). Un chapitre excellent de l' « Essai » [de] D. BEAUDUIN : la Messe étant une institution *positi[ve]* du Christ, il faut s'enquérir avant tout du *but* pou[r]suivi par lui. Il a voulu « rendre appropriable po[ur] nous son sacrifice, en vue de nous consacrer [au] Père », en attendant la résurrection définitive à [la] vie divine : *donec veniat.*

Fr. J. DE VATHAIRE, O. S. B.

Nous signalons avec plaisir un nouvel ouvrage [du] R. P. MORTIER, O. P., l'auteur de la monumenta[le] *Histoire des Maîtres généraux de l'Ordre de Sai[nt] Dominique.* Cet ouvrage a pour titre : *la Litur[gie] dominicaine*, et pour but d'offrir à tous ceux q[ui] vivent de cette liturgie, ou qui s'y intéressent, u[n] moyen pratique d'en méditer les textes et les cé[ré]monies. Il comprendra sept parties : I. Idées hist[o]riques et commentaires généraux ; — II. De l'Ave[nt] à la Septuagésime ; — III. De la Septuagésime à [la] Passion ; — IV. De la Passion à la Trinité ; — V. [De] la Trinité à l'Avent ; — VI. Sanctoral ; — VII. [Li]turgie spéciale des malades, des défunts, etc. — [On] le voit, c'est une véritable « Année liturgique » dominicaine. Les deux premiers volumes ont dé[jà] paru (Librairie Desclée), les autres suivront rapi[de]ment. L'auteur nous avertit que « ce travail sur [la] liturgie dominicaine a pour but unique d'en p[ré]senter le texte et les cérémonies à la méditation jo[ur]nalière... Ce n'est donc pas une œuvre historiq[ue] mais bien une œuvre de piété, quoique, dans [le] premier volume et quand l'occasion s'en offri[ra,] nous exposions l'origine de la liturgie dominicai[ne] soit dans son ensemble, soit dans le détail, avec [les] développements et modifications qu'elle a subis [au] cours des siècles ». A la fois livre d'oraison et li[vre] de Messe, nous souhaitons à ce bel ouvrage pl[ein] succès afin que se répande de plus en plus la vr[aie] piété liturgique.

BIBLIOGRAPHIE

La vénérable Madeleine de Saint-Joseph, p[re]mière prieure française du Carmel de l'I[n]carnation (1578-1637), par l'abbé J.-B. ERI[AU], avec préface de M. ALFRED REBELLI[AU], membre de l'Institut. — Un vol. de 116 pag[es]. Net, 4 fr. 35. Librairie de l'Art Catholiq[ue].

« La vénérable Madeleine de Saint-Joseph est u[ne] des plus belles figures religieuses du XVII[e] siè[cle]. Formée par Mme Acarie et par les fondatri[ces] espagnoles, la vénérable Anne de Jésus et [la] bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy, premi[ère] prieure française du célèbre Carmel où s'enfer[ma] Mlle de la Vallière, elle conquit l'estime de ses p[lus] illustres contemporains et elle exerça sur les c[ou]vents de son Ordre et sur la société une profo[nde] influence. L'abbé Eriau a retracé sa vie et cité [et] commenté quelques-unes de ses lettres inédites [sur] la pensée de la mort, le quiétisme, la dévotion [au] Saint Sacrement. Son livre, substantiel et charm[ant], présenté avec art, orné de gravures, intéress[era] non seulement les personnes pieuses, mais, selon [la] remarque de M. Rebelliau, tous les amis [du] XVII[e] siècle. » (*Communiqué.*)

Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIII[e]. — *Le gérant :* A. FAIGLE.